7JOURS

PETITES AFFICHES DE BRETAGNE

N°5079

99e Année
25/26 juin 2021
Prix : 1,60 €
7jours.fr

SAINT-MALO
Des quotas pour les locations touristiques

AÉROPORT RENNES BRETAGNE
14 destinations directes

NOTAIRES BRETONS
Olivier Arens nouveau président

LAHAYE GLOBAL LOGISTICS
LA 3e GÉNÉRATION

LE MÉDIA DES DÉCIDEURS BRETONS

© Studio Carlito

FEZI

Cuisine du Marché

42 AVENUE SERGENT MAGINOT, RENNES
02 99 36 69 51
FEZI-RESTAURANT.FR
DU LUNDI AU VENDREDI LE MIDI & DU JEUDI AU SAMEDI LE SOIR

OUEST BOISSONS

DISTRIBUTEUR DE BOISSONS
AUX PROFESSIONNELS

À CŒUR DE VOUS SERVIR !

Rennes 02 99 59 14 34
Côtes d'Armor / Lamball'Vins 02 96 34 75 75
Fougères 02 99 99 36 56
Laval 02 43 67 67 67

Retrouvez-nous sur **ouestboissons.fr** et sur **Facebook**.

abnéon
ENSEIGNES | PUBLICITÉ
Vos projets prennent leur envol
ZA VAL CORIC - 56380 GUER
02 97 73 84 22 - www.ab-neon.com -

AQUADECO
La Différence ...

PEINTURE & DÉCORATION
Tél. 02 23 35 76 19
WWW.AQUADECO.FR

POSE DE REVÊTEMENTS SOLS & MURS
PROFESSIONNELS • PARTICULIERS • TERTIAIRE

BARP ÉLEC

- Chauffage - Electricité
- Plomberie - Rénovation
- Mise aux normes

02 23 62 66 28
11 bis rue de la Frébardière
Sécuriparc - Cellule 19
35510 CESSON -SEVIGNE

SRDE
société rennaise dépannages énergies
DEPANNAGE

contact@barpelec.fr
www.barpelec.fr

M.T.G.C. Gérard ORHAND
Maintenance Technique Grande Cuisine

Vente & Installation Matériel - Chaud - Froid
Laverie - Inox - Buanderie - S.A.V.

2, Rue des Artisans
ZA du Hil
35230 Noyal-Châtillon sur Seiche

02 99 05 14 44
06 09 36 98 25
m.t.g.c35@gmail.com

CABINET RICHARD
Immobilier Commercial

Pascal NEGARET
06 08 10 82 39
19 rue Levavasseur, 35800 DINARD
pncabinetrichard@gmail.com
www.reseau3c.com

Négocié par

3C commerce communication conseil

SOMMAIRE

Actualité p/04

- Aéroport de Rennes : en piste pour l'été
- Saint-Malo instaure des quotas
- Brèves

Focus p/08

- Chez Lahaye, on roule en famille depuis 3 générations

Économie p/14

- Conseil Régional des notaires, Olivier Arens élu président
- Les contentieux en hausse depuis le début d'année
- Brèves
- L'entreprise Roquet vise un doublement de son activité en 4 ans
- CMA Bretagne, Michel Aoustin accède à la présidence

Expertise p/28

- Appréhender les escroqueries

Art de vivre p/32

- Open Blot Rennes, Nicolas Mahut nouveau directeur sportif
- Une escapade dans les Marches

Annonces légales p/36

7 JOURS – Les petites affiches de Bretagne, N° 5079 - ÉDITÉ PAR « 7 Jours » - SAS au capital de 54 000 € - **SIÈGE SOCIAL :** 1 rue la Chalotais, 35000 RENNES - **TÉL.** 02 99 79 39 09 - www.7jours.fr - **E-MAIL :** contact@7jours.fr - **ADRESSE POSTALE :** BP 80338 – 35103 RENNES Cedex 3. PRÉSIDENT HONORAIRE : Jean-Jacques BRÉE - **DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :** Guillaume LALAU - **DIRECTRICE :** Nadine RAFFIN – **RÉDACTRICE EN CHEF :** Laora MAUDIEU **RÉDACTION :** Karine BARBÉ - redaction@7jours.fr – **DIRECTION ARTISTIQUE** : David PEYS **MAQUETTISTE :** Steven ISRAËL - **RESPONSABLE ANNONCES LÉGALES** : Nadine RAFFIN **COMMERCIAL PUBLICITÉ :** William CONNAN (0763166276) - **ANNONCES LÉGALES & ABONNEMENTS :** Angélique AUBRY et Audrey-Maud GILLET - annoncelegale@7jours.fr - N° CPPAP 0226 I 83943 - RCS Rennes 589 200 344 - **IMPRESSION** : Corlet Roto 53300 Ambrières -Les-Vallées - Dépôt légal à parution - **HEBDOMADAIRE :** Parution le vendredi/samedi - **PRIX DE VENTE UNITAIRE :** 1,60 € - **ABONNEMENT 1 AN :** 55 € (TVA incluse) : couplage journal + site internet. Membre de RésoHebdoEco.

PEFC 10-31-1510 / Certifié PEFC / pefc-france.org

26e semaine de l'année

Jeudi 1er : dernier quartier de Lune.

Le dicton météo

« Saint-Pierre et Paul pluvieux, est pour trente jours dangereux. »

Fêtes à souhaiter

Le 26, Anthelme ; le 27, Fernand ; le 28, Irénée ; le 29, Pierre, Paul ; le 30, Martial ; le 1er, Thierry, Esther ; le 2, Martinien.

Un an déjà

Le 27 juin, Air France offre un dernier vol de deux heures à 516 de ses salariés à bord de l'Airbus A380 dont elle cesse l'exploitation. - Le 28 juin, on franchit le cap des dix millions de personnes contaminées par le Covid-19 dans le monde. - Le 29 juin, l'OMS envoie une équipe en Chine pour tenter de déterminer l'origine du coronavirus. - Le 30 juin, en pleine pandémie et contrairement à son rival Donald Trump, le candidat démocrate américain Joe Biden annonce qu'il n'organisera pas de meeting avant l'élection présidentielle. - Le 1er juillet, décès à l'âge de 96 ans de Georg Ratzinger, prêtre catholique et chef de chœur allemand, frère aîné du Pape Benoît XVI. Le 2 juillet, la Commission économique de l'ONU annonce que la crise générée par la pandémie de coronavirus devrait entraîner la fermeture de plus de 2,7 millions d'entreprises et la perte de 8,5 millions d'emplois en Amérique latine.

Les tablettes de l'histoire

Le 26 juin 1979, à 37 ans, Muhammad Ali prend sa retraite de boxeur. - Le 29 juin 1995, à Séoul, le Sampoong, magasin de cinq étages, s'effondre comme un jeu de cartes après une explosion de gaz, ensevelissant des centaines de clients. - Le 30 juin 1970, la Turquie interdit la culture du pavot. – Le 30 juin 1988, le Vatican annonce l'excommunication de Mgr Marcel Lefebvre ainsi que de quatre évêques que celui-ci avait consacrés le jour-même. Le 2 juillet 1566, décès de Nostradamus à l'âge de 62 ans. Le 2 juillet 1956, deux avions de ligne américains se heurtent au-dessus du Grand Canyon et font 127 morts.

Le truc de la semaine

Pour éviter que la sécheresse n'endommage vos plantes, placez de la paille à leur pied afin de conserver une certaine humidité.

L'esprit du monde

« La véritable amitié sait être lucide quand il faut, aveugle quand elle doit ».
Francis Blanche

En piste pour l'été !

Aéroport Rennes Bretagne

L'aéroport Rennes Bretagne a dévoilé son offre pour la période estivale.
14 destinations directes seront desservies au départ de la capitale bretillienne dont 4 nouveautés : Montpellier, Toulouse, Casablanca, Southampton.

Le trafic redécolle à Rennes avec *« une offre en sièges qui est doublée par rapport à 2020 pour la période de juin à octobre. Si l'on compare à 2019, avant la crise sanitaire, nous atteignons 70 % de l'offre »*, indique Nathalie Ricard, directrice des aéroports de Rennes et Dinard. Et le réseau domestique France desservie par l'aéroport s'étoffe avec des vols Transavia vers Montpellier et l'ouverture d'une ligne easyJet vers Toulouse. Sur les mois de juillet et août, Air France et Volotea proposeront 8 vols par semaine vers la Corse, avec près de 12 600 sièges au départ.

EasyJet ouvre une ligne vers Toulouse

La compagnie easyJet progresse fortement sur le réseau domestique France au départ de Rennes avec 3 destinations : Lyon, Nice et depuis le 19 juin, Toulouse. *« Nous sommes ravis de proposer à nouveau cette connexion entre Rennes et Toulouse cet été : Le succès de son lancement test en décembre 2020 montre qu'elle répond à une forte demande. Nous proposons des billets à parti de 30 euros et assurons une flexibilité maximum aux usagers avec la possibilité de modifier leurs billets jusqu'à 2 heures avant le départ, sans frais supplémentaires »*, détaille Réginald Otten, directeur général adjoint d'easyJet pour la France. À l'international, à partir du 3 juillet, la compagnie orange reprendra ses vols vers Genève. Au total, ce sont plus de 45 000 sièges au départ de Rennes.

Vol inaugural d'easyJet au départ de Rennes vers Toulouse le 19 juin

©DR

Le « pass sanitaire européen » entrera en vigueur le 1er juillet

L'UE a mis en place un document baptisé « certificat numérique européen Covid », destiné à faciliter les déplacements au sein de l'union. Ce document permet aux voyageurs de se rendre dans un autre État européen sans devoir présenter de test ou respecter une quarantaine. Il permettra de justifier d'une vaccination contre le Covid-19, d'un test négatif ou d'une immunité à la suite d'une infection. Doté d'un QR code, il pourra être contenu dans un smartphone ou sur un document papier. Ce certificat entrera en application dans tous les États membres à partir du 1er juillet pour une durée de douze mois.

« Signe de la reprise, nos lignes internationales sont en train de redémarrer »

Le groupe Air France renforce son programme

Le groupe Air France renforce son programme annuel vers Lyon, Toulouse et CDG (*Charles de Gaulle ndlr*) avec 2 lignes saisonnières vers Marseille et Nice en plus du programme Corse. C'est une offre globale de plus de 81000 sièges. Le hub de CDG sera opéré quotidiennement, offrant un large choix de destinations européennes.

Les vols à l'international

« *Signe de la reprise, nos lignes internationales sont en train de redémarrer* », se réjouit Nathalie Ricard. À l'international, Air Arabia a ouvert sa ligne vers Casablanca, l'unique destination en direct au départ de Rennes pour le Maroc, tous les lundis et jeudis. Air France a repris ses vols vers Amsterdam le 25 juin, avec 4 vols par semaine, tous les lundis, mercredis, vendredis et dimanches. Et à partir du 22 juillet, le Royaume-Uni sera relié à Rennes par Eastern Airways, avec une ligne vers Southampton tous les mardis, jeudis et dimanches. « *Les destinations internationales que se soit en Europe ou plus lointaines, restent évidemment disponibles en correspondance grâce à nos connexions au hub de Charles de Gaulle et au hub d'Amsterdam* », précise Nathalie Ricard.

14 destinations sont desservies en direct, dont 10 en France : Paris Roissy-CDG, Lyon (HOP), Lyon (easyJet), Marseille (Hop), Marseille (Volotea), Toulouse (HOP), Toulouse (easyJet) Nice (HOP), Nice (easyJet) Bastia (HOP), Bastia (Volotea), Ajaccio (HOP), Ajaccio (Volotea), Figari (HOP), Figari (Volotea), Calvi, Montpellier, 4 à l'international : Amsterdam, Genève, Casablanca, Southampton. L'aéroport Rennes Bretagne dessert toute l'année 150 destinations en vols réguliers directs et vols avec escale.

Les discothèques vont rouvrir le 9 juillet

Pass sanitaire à l'entrée, jauge de 75 % de la capacité en intérieur et 100 % en extérieur, port du masque recommandé, mais non obligatoire, les mesures concernant la réouverture des discothèques ont été annoncées et s'appliqueront tout l'été.

©UnSplash

« *Le Président a décidé de faire confiance aux professionnels et il a raison* », indiquent les représentants de L'UMIH et du GNI. « *C'est le meilleur moyen d'éviter que se multiplient les fêtes sauvages sans aucun encadrement Covid, mais aussi sans aucune prévention de l'alcool, des drogues ou du harcèlement.* »

Les 2 principales organisations représentant les discothèques en France estiment qu'il y aura au moins 1 discothèque sur 5 qui fera le choix d'ouvrir dans un premier temps.
« *Le plus important est de donner la liberté de rouvrir aux discothèques en phase avec ces modalités et de continuer d'accompagner financièrement toutes les discothèques y compris celles qui ne pourront pas rouvrir, soit pour des raisons de rentabilité, soit pour des raisons d'organisation en l'absence de programmation ou de recrutements en temps utile ou de ventilation efficace.* »

Le gouvernement a confirmé que toutes les discothèques continueront d'être indemnisées avec l'aide dite « *coûts fixes* » qui permet de prendre en charge jusqu'à 90 % des charges non couvertes (70 % pour les entreprises d'au moins 50 salariés).

Location courte durée

Saint-Malo instaure des quotas

Par Karine Barbé

Pour lutter contre l'explosion du nombre de logements dédiés à la location de courte durée, la ville de Saint-Malo opte pour l'instauration de quotas. À Intra-Muros, il est fixé à 12,5 %.

©KB 7Jours

Le 17 juin dernier, le conseil municipal de Saint-Malo a voté la mise en place de nouvelles mesures visant à contrôler le développement excessif des locations touristiques de courte durée type Airbnb. Riverains excédés, pénurie de logements, flambée des prix : le problème est d'importance.

1528 logements éligibles sur tout Saint-Malo

À partir du 1er juillet, des critères chiffrés vont réguler le marché avec l'instauration de quotas. 12,5 % de logements seront autorisés à être occupés plus de 120 jours en location de courte durée à Intra-Muros, 6,25 % dans le secteur baptisé littoral, 3 % pour le secteur nommé urbain rétro littoral et 1 % pour le secteur regroupant les autres quartiers de la commune*. Autre nouveauté, les propriétaires ne peuvent obtenir qu'une seule autorisation, valable 3 ans et incessible. Ces mesures viennent compléter celles déjà prises en janvier 2020 qui obligeaient le loueur à se déclarer et à faire une demande de changement d'usage quand le nombre de ses locations dépassait 120 nuitées.

« Notre approche ne consiste pas à s'opposer à cette activité, mais à renforcer son encadrement, car elle a aujourd'hui une incidence trop importante sur notre politique d'urbanisme », précise le premier adjoint au maire de Saint-Malo, Jean-Virgile Crance. *« Pour assurer le traitement des dossiers et le contrôle, nous allons également recruter un agent assermenté qui relèvera de la direction de l'urbanisme »*. En cas de non-conformité, les loueurs encourent une amende pouvant aller jusqu'à 50 000 euros.

Pour le collectif *Saint-Malo, J'y vis...J'y reste !* très actif sur le sujet *« Ces décisions vont dans le bon sens, mais ne sont pas suffisantes. Nous avons une divergence avec la ville qui finalement considère que l'existant doit être validé alors que nous, nous considérons qu'il faudrait reduire davantage le nombre, ce qui permettrait d'accueillir plus de familles à l'année. »* Le collectif demande également que l'accord de la copropriété pour un changement d'usage d'un appartement soit mieux contrôlé *« Aujourd'hui c'est une simple déclaration sur l'honneur du propriétaire du bien. La municipalité devrait demander systématiquement le PV D'AG »*.

La progression du nombre de logements en location de courte durée inquiéterait aussi certains Rennais. Le collectif précise avoir été contacté par des habitants de la capitale bretillienne pour organiser une réunion d'information sur ce phénomène.

*Les quotas par secteur

Dans le secteur Intra-Muros, pas plus de 12,5 % des logements autorisés (soit 362 logements éligibles) - 66 autorisations encore disponibles.
Dans le secteur littoral (Paramé Centre - Rochebonne - le Sillon - Courtoisville, Rothéneuf - Le Pont, Saint-Servan Ouest, Saint-Servan Nord), pas plus de 6,25 % - 76 autorisations encore disponibles.
Dans le secteur urbain rétro littoral (Paramé Rural, la Gare - Marville, le Clos-Cadot, l'Espérance, Saint-Ideuc - La Haize, Paramé Est, Paramé Sud, Rocabey), pas plus de 3 %. 90 autorisations encore disponibles.
Le dernier secteur regroupe les autres quartiers de la commune (Saint-Servan Sud, Saint-Servan Rural, La Flourie - Lorette, Zone Industrielle Sud, l'Hôpital, Bellevue - La Guymauvière, La Madeleine - La Hulotais, La Découverte) pas plus de 1% des logements. 35 autorisations encore disponibles.

1 Rennes SB place son master en finance dans les meilleurs mondiaux

Le quotidien britannique Financial Times (FT) a publié ce lundi 21 juin son palmarès 2021 des Meilleurs Masters en Finance mondiaux. Ce palmarès, très scruté par les étudiants du monde entier, récompense les meilleures formations dans le domaine de la Finance. Rennes School of Business se positionne en 24e position mondiale, gagnant ainsi 5 places par rapport au dernier classement (FT Finance Ranking 2020).

©Rennes School of Business

©DR

2 Collaboration entre la Fédération des Particuliers Employeurs (FEPEM) et l'Urssaf Bretagne

L'objectif de ce partenariat renforcé Urssaf Bretagne-Fepem, est d'améliorer le quotidien des quelque 196 000 particuliers employeurs bretons facilitant l'utilisation du CESU *« chèque emploi service »* et de Pajemploi. Avec le développement de l'emploi à domicile, pour l'accompagnement de la dépendance, l'accueil du jeune enfant, l'entretien de la maison ou du jardin, ces outils au service des familles confortent également l'emploi de proximité.
(sources : Acoss, Ircem, Insee, DEES)

3 Destination Rennes lance le Citypass

Destiné à valoriser les courts séjours, le CityPass propose un ensemble de prestations et simplifie la découverte du territoire aux touristes. Il donne accès aux musées, expositions, transports, location de bateaux électriques à un prix avantageux. Le sésame est disponible du 22 juin au 29 août (édition 2021), en version 24 heures (19,50€) ou 48 heures (24,50€).

©DR

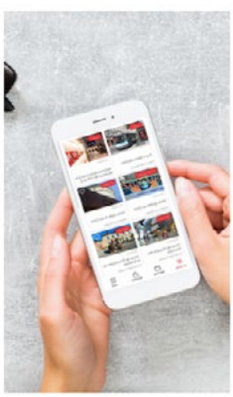

©DR

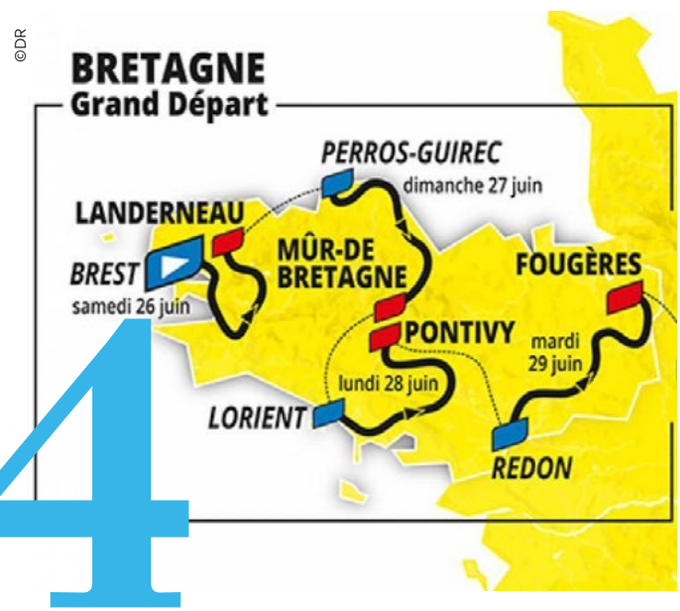

4 Cars et trains à tarif réduit pour assister au Tour de France en Bretagne

La Région Bretagne, annonce que du 26 au 29 juin, pour chacune des 4 étapes bretonnes du Tour de France, spectateurs et amateurs de vélo pourront emprunter, à prix réduit, les lignes de car et de train pour se rapprocher du parcours et suivre les cyclistes au plus près.
Cars interurbains BreizhGo à 1 €, et le billet TER à - 50 % lorsque le point de départ ou d'arrivée du trajet se situe sur le tracé de l'étape du jour.
Ainsi sur l'étape bretilienne Redon-Fougères le 29 juin (150 km), ce sont les lignes interurbaines 9a, 13, 17b et 18 qui seront accessibles au tarif unique de 1 € par trajet et le billet TER à - 50 % permettra de rallier Redon, Messac-Guipry, Janzé, Noyal-Acigné et Vitré.

Matthieu,
Patrick & Jean-Baptiste
Lahaye

Chez on roule en famille

©Studio Carlito

Lahaye depuis 3 générations

Par Laora Maudieu

Le transporteur et logisticien breton Lahaye Global Logistics (1500 salariés, 200 M€ de CA en 2020) n'en finit plus de se développer, rachète ses partenaires, fait traverser ses camions vers le Royaume-Uni, tout en opérant une transmission familiale vers la 3e génération de fils Lahaye. Brexit, fret ferroviaire, taxe gasoil, tour d'horizon des vastes et passionnants sujets liés au transport et à l'environnement, avec Patrick, Matthieu et Jean-Baptiste Lahaye.

©Studio Carlito

Ils reçoivent dans un bâti flambant neuf aux portes de Rennes, à Vern-sur-Seiche au siège du groupe Lahaye. Patrick, 65 ans, est officiellement en retraite depuis l'automne 2020 tout en restant président du groupe « *la succession a été entamée en 2012, j'ai transmis 52 % des parts à mes fils. En 2021 ils vont encore reprendre une partie du capital* ». Deux de ses 4 fils sont engagés pleinement dans ce business du transport international : Matthieu 36 ans est le directeur général, Jean-Baptiste 30 ans DG adjoint, directeur des achats et investissements. « *Moi j'avais 32 ans quand j'ai repris l'entreprise de mon père Joseph en 1988, avec mes deux frères. C'est à mon tour de passer le relai, et je leur laisse, je crois, une belle entreprise.* » 200 M€ de CA en 2020, 1500 salariés, 800 chauffeurs routiers, 23 sites… En effet l'affaire familiale fait partie des belles ETI bretonnes. « *C'est autant de plaisir que de problèmes !* » indique en riant Jean-Baptiste. Une transmission presque intrinsèque, à les entendre « *on a baigné dès tout petit dans l'entreprise. Le lundi matin à l'école on sentait le gasoil !* »

©Studio Carlito

Marché international L'histoire d'une croissance exponentielle

« Nos clients, industriels de l'agroalimentaire breton, ont des perspectives sur le marché à l'international, on se devait de les accompagner dans leurs besoins de transporteurs », souligne Matthieu Lahaye. *« Dans les années 90, l'entreprise a fait jusqu'à 40 % de son CA à l'international. Avec l'ouverture de l'Europe 10 ans plus tard, on n'en faisait plus du tout. La concurrence avec la Pologne, la Lituanie, était impossible »*, rappelle Patrick. *« On a repris des parts de marché depuis deux ans (cela représente 10 % du CA), suite à la reprise de STT en décembre 2019 à la barre du tribunal. On se positionne ! »* Et le premier marché sera le Royaume-Uni.

1 - Trafic transmanche

Le sujet est aussi simple que complexe. *« Cela signifie que l'on met nos camions sur des bateaux ou des trains, c'est une complexité de plus. En même temps… on est plus proche de Londres que de Bordeaux ! »* rappelle pragmatiquement Patrick Lahaye. Après STT en 2019, le Groupe Lahaye Global Logistics officialise en 2021 le rachat des Transports Laurent Pelliet (Pleudihen sur Rance), spécialistes du transport frigorifique vers le Royaume-Uni. *« On renforce la stratégie de développement, on est leader breton en température dirigée sur le marché UK »* souligne Matthieu Lahaye. Industrie Agro, boulangerie, fruits et légumes *« en mai 2021, nous avons comptabilisé 1000 passages de camions vers le Royaume-Uni. »*

2 - Le Brexit

« Il y a des craintes avec le Brexit, d'autant que s'y est ajouté l'épisode Covid. Le marché s'est grandement fermé, et cela va se complexifier. Rien que sur les formalités douanières, c'est +10 % d'augmentation sur le coût de transport. Vont s'ajouter prochainement les frais d'importation, les taxes vétérinaires… » C'est un véritable lot administratif, une complexité qui pourrait bénéficier à Lahaye Global Logistics, le groupe garantissant à ses clients une qualité de service premium, à la différence des concurrents de l'est de l'Europe.

©Studio Carlito

3 - Brittany Ferries

« Autre fait actuellement : il y a moins de bateaux à faire les traversées, et de moindre capacité. Ce qui arrive à la Brittany est un véritable drame. Cet exploitant a mis tant d'années à se construire et, en quelques mois, sa situation est devenue économiquement compliquée. Nous sommes un grand client dans le transport transmanche de la Brittany Ferries et nous souhaitons le retour à la rentabilité de ce fleuron breton. »

Environnement
« Le scandale, ce n'est pas l'usage du gasoil, mais les camions à moitié vides »

« On consomme 100 000 litres de gasoil chaque jour, alors ces questions de bon usage et d'environnement, sont des sujets qui nous tiennent à cœur ! Attention toutefois à ne pas faire des choix inconséquents en fonction des tendances ou des modes, il faut penser à long terme », insiste Jean-Baptiste. Mettant en avant les avancées technologiques favorables au diesel. *« Aujourd'hui les particules fines sont brûlées dans les pots d'échappement. Le Diesel-gate a fait beaucoup de dégâts sur l'image de cette technologie, pourtant le diesel reste compétitif sur le plan environnemental. »*

Et les technologies émergentes ? *« Pour la livraison des derniers kilomètres, en ville, les camions électriques ne sont pas encore adaptés à cette activité ; Autre énergie le gaz (GNC / GNL) nous aurons une trentaine de véhicules en 2021; quant à l'hydrogène, c'est une vision à 2035/2040. »*

1 - Coefficient de remplissage

« Le vrai sujet aujourd'hui c'est le coefficient de remplissage des camions. Un sujet qui touche aussi la logistique : les magasins n'ont plus de zones de stockage ou d' entrepôts et le transport routier ne coûte pas si cher...». Ainsi, de grands chargeurs, soit certaines enseignes, ou supermarchés, préfèrent se faire livrer de faibles quantités chaque jour depuis l'autre bout du pays, plutôt que d'optimiser une à deux livraisons par semaine et de les stocker, même pour des produits surgelés ou de longue conservation. *« C'est une situation ubuesque pour l'environnement. »*

2 - Le FRET

Autre alternative, le transport ferroviaire ou multimodal, mettre les camions sur les rails, via la filiale Trans-Fer. *« Notre Groupe a repris en 2016 l'activité de Combiwest sur le terminal ferroviaire de Rennes. Nous avons des lignes vers Paris, Lyon et on ouvre Nancy-Metz courant 2021. Une majorité des flux de marchandises sont en direction de ces grands pôles. »* L'objectif est de faire circuler chaque jour une soixantaine de camions et décongestionner la route. *« Avec nos grands clients, Industriels de l'agro, de la grande distribution et du bricolage, nous avons fait passer 13 565 camions en 2021, soit 7 286 251 kms évités par la route, c'est une économie de 721 tonnes de CO_2 sur nos trains. Exemple : avec Bonna Sabla nous acheminons les voussoirs pour les travaux de RER du Grand-Paris, c'est 45 camions par train et jusqu'à 3 trains par semaine, une solution hyper vertueuse. Quant à l'écotaxe : si elle avait été appliquée, cela aurait été une solution au développement de transports alternatifs. Sans mesures incitatives le modèle ne changera pas, la logique économique prend le pas. »*

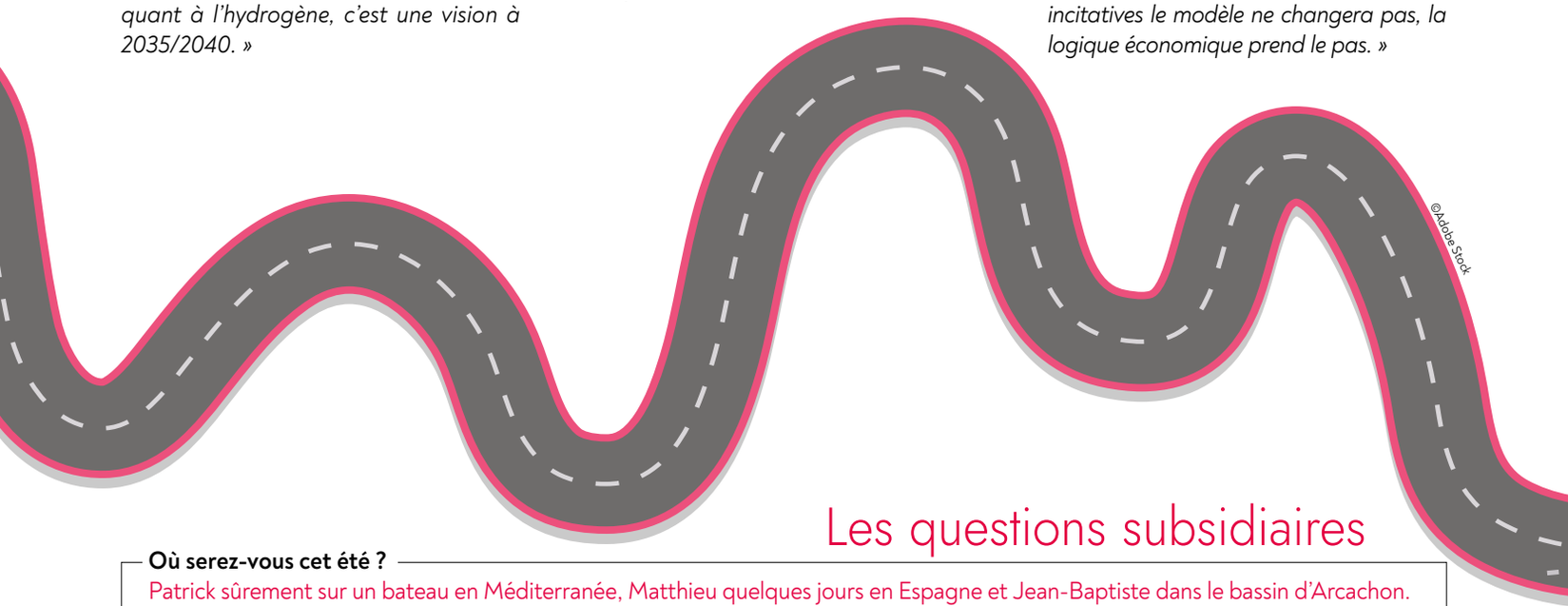

©Adobe Stock

Les questions subsidiaires

Où serez-vous cet été ?

Patrick sûrement sur un bateau en Méditerranée, Matthieu quelques jours en Espagne et Jean-Baptiste dans le bassin d'Arcachon.

Un livre, un film, un artiste ?

Patrick *« je suis plongé dans Peaky Blinders ! »* ; Matthieu *« je viens de lire la biographie d'Elon Musk, le roi des entrepreneurs sans limites... »* ; Jean-Baptiste *« en musique Ben Mazué est un de mes derniers coups de cœur »*. Peut-être prochainement au festival Mythos, dont le groupe est mécène ?

Une passion ?

Matthieu et Jean-Baptiste sont férus de sport automobile, ils ont d'ailleurs été pilotes. Matthieu pendant six années de 2006 à 2012, championnat du monde d'endurance et 24h du Mans au palmarès.

Et Jean-Luc Lahaye dans tout ça ?

On doit le rencontrer ! Le chanteur se demande depuis des années pourquoi il y a son nom sur tous ces camions, et nous passons souvent une de ses chansons en fin de fête de famille... *« Femme »* (*Rire*)

« En 2021, avec nos grands clients, Industriels de l'agro, de la grande distribution et du bricolage, **nous avons fait passer 13 565 camions** sur nos trains. »

©Studio Carlito

Conseil Régional des notaires
Olivier Arens élu président

Par Karine Barbé

À l'occasion de l'élection de son nouveau président, Olivier Arens, le conseil régional des notaires de la cour d'appel de Rennes a évoqué les mutations du métier. Une profession qui a su gérer les enjeux de la dématérialisation et l'installation record de nouveaux offices sur le territoire.

Le 18 juin dernier, le conseil régional des notaires de la cour d'appel de Rennes élisait son nouveau président. C'est le morbihannais Olivier Arens, 51 ans, notaire à Guémené-sur-Scorff, qui succède à Damien Ruaud. Il représentera les quelque 1300 notaires de la région, avec à ses côtés un duo de vice-présidents : Anne Albert, notaire à Lesneven et Philippe Éon, notaire à Montauban de Bretagne.

« On est passé du crétacé aux notaires 3.0 »

Olivier Arens prend ainsi la tête de *« la deuxième force notariale de France, derrière Paris »* en nombre de notaires, une profession qui est *« passée du crétacé aux notaires 3.0 »* en l'espace de quelques années. Et la Covid a fortement accéléré la dématérialisation et la sécurisation des actes juridiques. *« Notre profession offre un niveau de sécurité exceptionnel »*, souligne le nouveau président.

228 offices supplémentaires en 5 ans sur le territoire

Une profession également transformée par La loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques du 6 août 2015. La loi Macron a modifié les conditions d'accès au notariat afin d'augmenter le nombre de notaires. Résultats : sur le territoire, le nombre de ressortissants a quasiment doublé en 5 ans ainsi que le nombre d'offices. Des notaires plus jeunes, avec une majorité de femmes. *« Je ne vois pas quelle profession a connu une telle mutation en si peu de temps »*, indique Olivier Arens.

De gauche à droite Vincent Lemée , délégué à la communication, Anne Albert, 1ère vice-présidente, Philippe Eon, vice-président en charge de la formation, Olivier Arens, président, Damien Ruaud, président de 2019 à 2021

©KB - 7Jours

Si cette hypercroissance des installations a pu inquiéter au départ, les notaires concèdent aujourd'hui que cela les a *« rendus plus forts »* en termes de représentativité auprès des instances de l'État et les a positionnés comme des acteurs de proximité incontournables grâce à un maillage territorial important. *« Vous avez des déserts médicaux, vous avez des déserts juridiques, mais un désert notarial vous n'aurez pas »*, souligne d'ailleurs l'ancien président Damien Ruaud. Cependant un tiers des notaires-créateurs peinent à développer leur activité *« Nous avons un devoir d'accompagnement et de formation »*, souligne Olivier Arens,*« la solidarité notariale est la base de notre métier »*.

En France, 1650 nouveaux notaires ont pu s'installer entre 2016 et 2018, et 733 entre 2018 et 2020. L'Autorité de la concurrence préconise aujourd'hui l'installation de 250 nouveaux notaires d'ici à 2023.

Avec l'augmentation du nombre d'offices, le besoin en collaborateurs a également explosé, et tous les postes ne sont pas pourvus. La profession recherche des formalistes, secrétaires, rédacteurs...

En Bretagne 200 postes de collaborateurs sont à pourvoir en permanence

« Le droit de la famille est notre ADN »

Si le conseil régional communique très largement sur l'immobilier, extrêmement dynamique dans la région, le droit de la famille est un sujet important en témoigne le succès de *« la journée de la famille »* organisée en novembre dernier. *« Les notaires bretons se mobilisent pour sensibiliser et informer le grand public sur toutes les questions liées à la famille : succession, patrimoine, mariage, divorce. Le droit de la famille est notre ADN »*, souligne Vincent Lemée en charge de la communication.

CHIFFRES CLÉS DE LA RÉGION

2016 2021

NOMBRE D'OFFICES

380

608

NOMBRE DE NOTAIRES

788

1291

NOMBRE DE FEMMES NOTAIRES

257 (33 %)

673 (52 %)

Olivier Arens président du Conseil Régional des notaires de la cour d'appel de Rennes

Olivier Arens, 51 ans, notaire à Guéméné-Sur Scorff (56) depuis 1999, a été élu président du conseil régional des notaires de la cour d'appel de Rennes, au cours de l'assemblée générale qui s'est déroulée le 18 juin dernier. Il succède à Damien Ruaud, notaire à Blain (44) qui a achevé son mandat de deux ans conformément aux statuts de la profession.

Titulaire d'un diplôme supérieur de notariat et passionné d'équitation, son mémoire de fin d'études portait sur les baux immobilier et actives équestres. Au sein de son étude, il s'est spécialisé dans le droit de l'immobilier et détient le label d'*« expert REV TEGoVa »*, une certification qui reconnait la compétence et le sérieux en matière d'évaluation immobilière au niveau européen.

Olivier Arens est également *« expert judiciaire »*. Une double casquette qui le pousse à vouloir davantage *« harmoniser les pratiques entre notaires, avocats et magistrats pour un service public de la justice plus efficient et plus rapide. »*

Tribunal Administratif de Rennes

Les contentieux en hausse depuis le début d'année

De g. à d. Christophe Chantepy président de la section du contentieux du Conseil d'État ; Olivier Couvert-Castéra président de la cour administrative d'appel de Nantes ; Bruno Lasserre, vice-président du Conseil d'État ; Eric Kolbert, président du tribunal administratif de Rennes ; Thierry-Xavier Girardot, secrétaire général du Conseil d'État

Eric Kolbert, président du tribunal administratif (TA) de Rennes a reçu le 21 juin une délégation du Conseil d'État. L'occasion de dresser plusieurs bilans : l'activité du TA de Rennes en 2020, la digitalisation des recours, et la médiation.

Au cours de l'année 2020, le tribunal administratif (TA) de Rennes a enregistré 5 837 affaires et en a jugé 5598, soit des baisses de 9,67 % et 14,79 % en comparaison avec 2019. Des baisses qui s'expliquent surtout par les mesures de confinement strict du printemps 2020, au cours desquelles seules les procédures d'urgence ont pu être assurées.

Contentieux en augmentation

Le contentieux des étrangers représente 29 % des affaires enregistrées en 2020, *« il y a une hausse des recours sur ce sujet depuis le début de l'année 2021, avec la réouverture des frontières et la reprise des flux migratoires »*, indique Eric Kolbert.

On voit aussi en Bretagne beaucoup de contentieux liés à l'urbanisme et à l'environnement (13,7 % en 2020) *« les contentieux sur le littoral sont importants, quant aux dossiers liés à l'implantation d'éoliennes terrestres, il y a rarement un projet sans contentieux. »*

Contentieux covid

« Depuis mars 2020 jusqu'à ce mois de juin 2021, nous avons enregistré une centaine de contentieux liés à la Covid-19 : des contestations liées aux arrêtés préfectoraux ou municipaux, concernant les fermetures de commerces ou de salles de sport, le port du masque, l'interdiction de manifester, etc. »

Le délai moyen de jugement d'une affaire au TA de Rennes est de 11 mois et demi.

Modernisation de la juridiction administrative

« Nous avons amorcé le virage numérique avant la crise, dès 2018 » se félicite Bruno Lasserre, vice-président du Conseil d'État. 81,6 % des requêtes présentées au TA de Rennes sont ainsi déposées de manière dématérialisée. On peut saisir le juge du TA par l'application Télérecours Citoyens. Cela permet à tout justiciable non représenté par un avocat (citoyens, entreprises, associations) de saisir la justice administrative en ligne, déposer une requête, échanger des documents et courriers de façon dématérialisée. En 2020, 37,9 % des affaires concernées ont été déposées par ce biais au TA de Rennes.

Développement de la médiation

« C'est une nouvelle culture, qui permet le règlement à l'amiable des litiges », rappelle Bruno Lasserre. *« Ces solutions concertées entre les parties permettent de pacifier et de co-construire une issue. Ce sont souvent des conflits qui naissent par défaut d'explication ou de compréhension. Ainsi 80 % des constatations liées à Pôle Emploi ou les allocations sociales se règlent par la médiation. »*

5 598 affaires jugées en 2020

↘ 14,8% par rapport à 2019

Le tribunal administratif (TA) de Rennes est l'un des 42 tribunaux de France chargés de juger les litiges entre citoyens et administrations. Présidé par M. Eric Kolbert depuis le 1er octobre 2020, le TA de Rennes compte 28 magistrats, 34 agents de greffe, 4 aides à la décision, répartis dans cinq chambres (une sixième formation de jugement ouvre en septembre 2021).

GROUPE JEULIN IMMOBILIER
GROUPE LAUNAY
PROMOTION & AMÉNAGEMENT

Parc de la Conterie
à Chartres-de-Bretagne

Travaux en cours
3 bâtiments indépendants
1ère livraison août 2021

CONTERIE V

5500m²
de plateaux divisibles à partir de 130 m²

À VENDRE OU À LOUER

- Parc tertiaire reconnu aux portes de Rennes Sud
- Cadre paysager remarquable
- Nombreux stationnements
- Desservi par le réseau STAR
- Gare SNCF de Rennes à 15 mn
- Aéroport de Rennes à 10 mn
- Proximité immédiate de la voie express Rennes/Nantes

Co-réalisation
Groupe Jeulin / Groupe Launay

Contact : 02 99 23 16 46 - contact@groupejeulin-immobilier.com
www.groupejeulin-immobilier.fr

Fibre optique

Azenn s'agrandit à Montauban-de-Bretagne

Azenn est un partenaire historique des opérateurs réseau et télécom, tel Orange, SFR et plus récemment de SeWan et Huawei. Entreprise présente depuis 30 ans dans la ZA de la Gautrais à Montauban-de-Bretagne, elle agrandit ce site de production de 1600m².

Si les réseaux sont constitués d'équipements électroniques et informatiques de très hautes technologies, fabriqués dans des usines ultra-modernes et pour la plupart en Asie, le raccordement de ces appareils nécessite des câbles optiques qui, eux, sont fabriqués entièrement à la main, à Montauban-de-Bretagne.

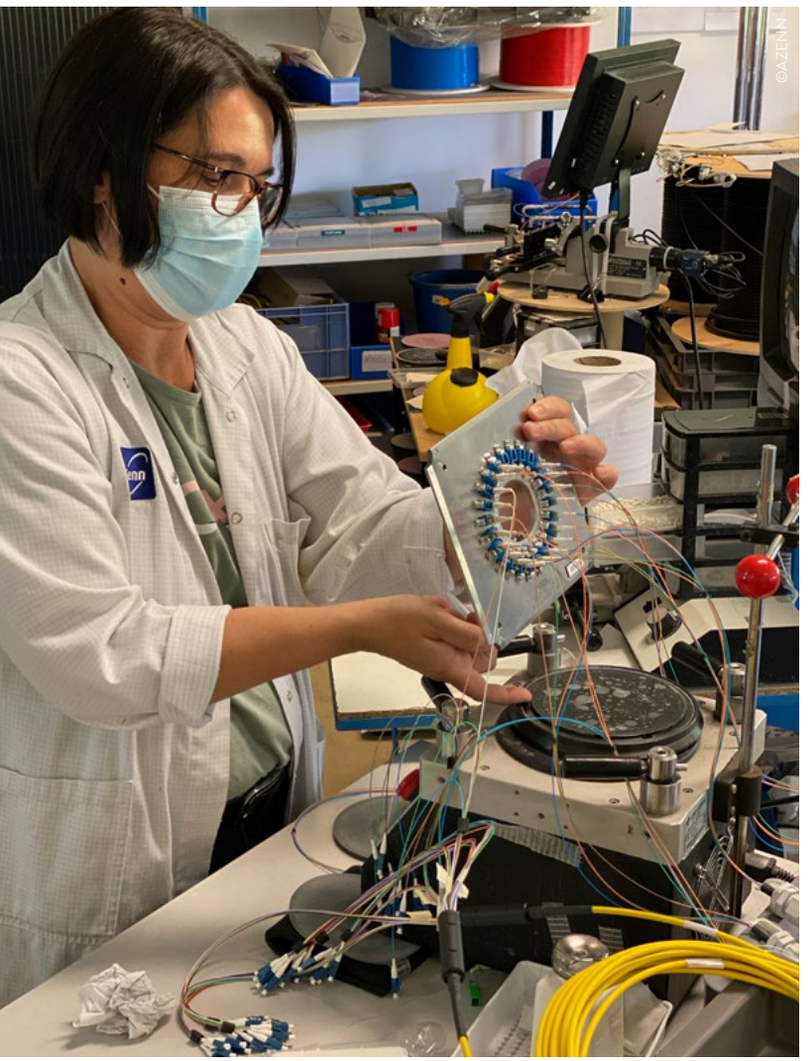

Les dentelières de la fibre optique

Comme dans l'horlogerie de luxe ou la haute couture, ce travail nécessite précision, dextérité et patience. « *La précision est de l'ordre du micron,* déclare Patrick Pinon, chef produits optiques. *Bien entendu, les équipes sont assistées d'outils spécifiques. Mais ce sont avant tout les aptitudes des opérateurs qui font la différence et nous permettent, par la qualité des produits, de résister à la concurrence des pays émergents* ». L'atelier de production de Montauban emploie actuellement une vingtaine de personnes.

Le siège à Montauban

« *Situé précédemment aux Ulis (91), nous avons transféré notre siège social à Montauban-de-Bretagne il y a 5 ans* », précise Philippe Berthelot, le président. « *Cela nous a permis d'être au plus près de nos clients principaux et de disposer d'un cadre de vie très agréable, tout en bénéficiant d'une offre de transport étoffée. Le site de Montauban est aujourd'hui celui qui connaît la croissance la plus forte.* »

Azenn est née de l'intégration de structures régionales et s'appuie aujourd'hui sur un maillage national, avec une entité en région parisienne, l' atelier de fabrication à Montauban-de-Bretagne, une plateforme logistique à Satolas-et-Bonce et deux agences commerciales à Marseille et Vénissieux (Lyon).

« *Azenn compte actuellement environ 200 collaborateurs qui représentent plus de 52 métiers. Pour accompagner notre croissance et proposer un outil de travail efficace et performant à nos équipes, nous réalisons un agrandissement de notre site de production de Montauban de 1600m², soit environ 30 % de surface supplémentaire* », précise Philippe Berthelot.

Depuis 35 ans, Azenn fabrique et fournit aux entreprises les produits et services nécessaires à leurs réseaux de transmission de données. Elle sert environ 2300 clients et génère un CA de 60 M€.

©DR

1

Le Fonds de Dotation Roullier ouvre Minerallium au Centre mondial de l'innovation à Saint-Malo

Premier acte philanthropique du Fonds de Dotation Roullier, l'espace pédagogique « Minerallium » a ouvert ses portes à Saint-Malo. On y retrouve une exposition interactive, consacrée aux minéraux et leurs rôles dans la nutrition. Cet espace pédagogique est également un lieu de rencontre et de débat entre les acteurs de l'agriculture durable. Conçu en 2016 à l'initiative de Daniel Roullier, le Fonds de Dotation Roullier a pour mission d'intérêt général d'étudier, faire connaître et favoriser l'agriculture durable, en France et à l'International.

©DR

2

Une ancienne responsable juridique ouvre Maison Le Fevre à Rennes

Marie-Claire Le Fevre vient d'ouvrir les portes de la Maison Le Fevre en plein cœur de Rennes (rue Baudrairie), un établissement spécialisé dans les massages faciaux haut de gamme. Après une analyse de la peau, des muscles et des expressions faciales, elle adapte le soin à la morphologie du visage. Maitrise des techniques ancestrales de bien-être, des connaissances pratiques et théoriques dérivées de la médecine traditionnelle Chinoise et de la Médecine Ayurvédique, Marie-Claire Le Fevre est diplômée de l'école Santayarea qui enseigne des massages dispensés dans des Hôtels et Spas de luxe.

©DR

3

900 logements du groupe Realites conçus « hors site »

Realites, via son pôle Realites Building Technologies (RBT), annonce appliquer son nouveau process technologique de construction industrielle « hors site » de bâtiments décarbonés, issu du savoir-faire de la startup Tessa acquise en mai dernier. Ce mode constructif « *divise par deux la durée des chantiers tout en minimisant leurs nuisances, et réduit significativement les coûts financiers de construction* », indique le communiqué. Sur ces 900 logements annoncés, 2 programmes bretilliens :

- L'écoquartier « *Carrousel* » à Saint-Malo, étendu sur 6,8 hectares et prévoyant 70 logements (livraison fin 2023).
- L'ensemble de résidences étudiantes internationales « *Arbrissel* » à Rennes, comprenant 488 logements modulaires.

« Carrousel » A Saint-Malo (35)

Énergie

Le diagnostic DPE change au 1er juillet !

Le diagnostic de performance énergétique (DPE) est obligatoire pour tous les logements mis en vente ou à la location. Délivré depuis 2006 à titre indicatif, il devient à compter du 1er juillet 2021 incontournable, et opposable juridiquement. Le propriétaire engage dès lors sa responsabilité lors de la réalisation d'un DPE.

La méthode de calcul dite *« sur factures »*, imparfaite et dépendante du mode de vie des occupants, disparaît au cours de cet été, au profit d'un diagnostic reposant sur une étude approfondie des caractéristiques techniques du bâtiment : isolation, matériaux de construction, modes de chauffage, etc. L'empreinte carbone du logement entrera donc dans l'équation .

Et s'il était auparavant admis qu'un diagnostic de performance énergétique soit vierge pour certains bâtiments construits avant 1948, ce ne sera plus le cas après ce 1er juillet 2021.

Une logique écologique

«Ce nouveau DPE devient plus cohérent au plan écologique : c'est bienvenu, vu le poids de 25 % du bâtiment dans l'émission de gaz à effet de serre en France », indique la FNAIM dans un communiqué, qui pointe également que, *« selon les premiers retours, 200 000 logements chauffés au gaz et 600 000 logements chauffés au fioul deviennent des « logements énergivores ».*

40 % des biens vont changer de classe

« Les effets de ce bouleversement sont tout sauf anecdotiques puisqu'on ne comptabilise pas la même chose. 40 % des biens vont changer de classe entre le nouveau et l'ancien DPE. Il faut se préparer à ce que beaucoup de Français soient surpris de leur classement DPE, y compris de la déception par rapport au classement A, B ou C qu'ils pensaient avoir. »

Ce nouveau DPE doit aussi permettre aux propriétaires, copropriétaires et bailleurs, d'avoir une meilleure connaissance de l'état de leur patrimoine. D'autant que la nouvelle version du DPE inclut une série de recommandations de travaux à réaliser pour améliorer la performance du bâti, avec estimation chiffrée.

L'adoption par l'Assemblée nationale de la loi Climat et résilience le 4 mai 2021, fixe le calendrier progressif d'interdiction de mise en location des logements classés F et G à horizon 2028, et des logements E à partir de 2034.

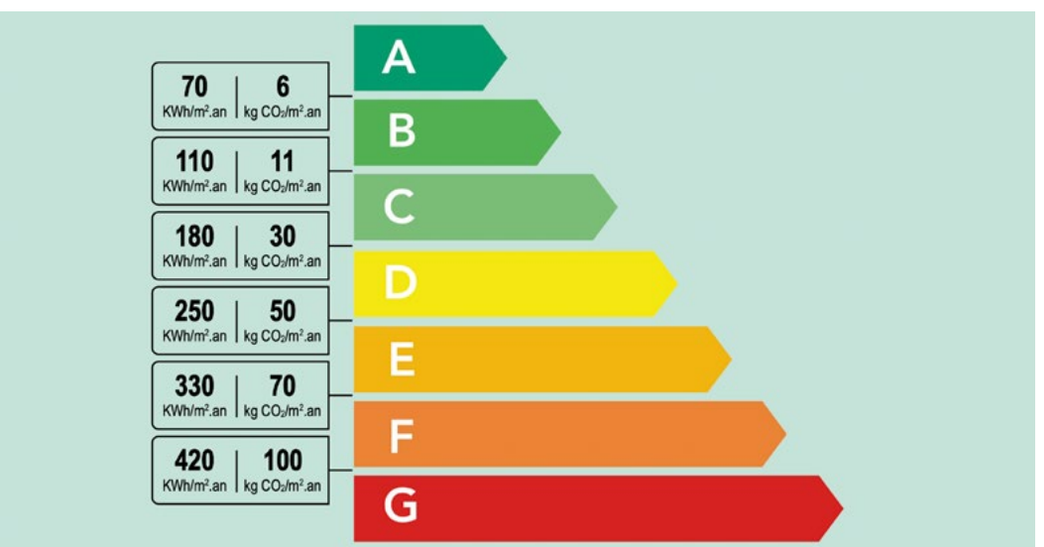

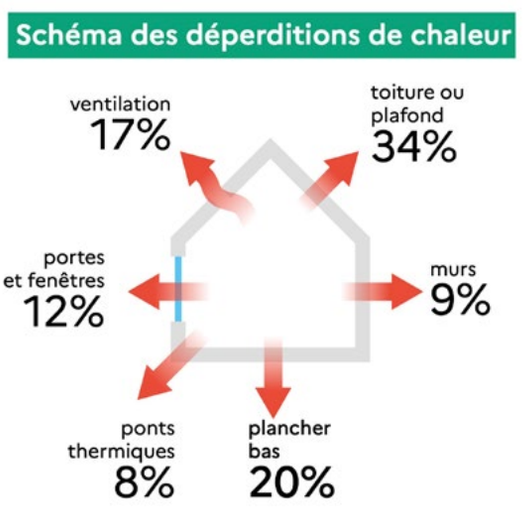

« ME SENTIR ENTOURÉE ET RASSURÉE,

C'EST AUSSI ÇA, VIVRE L'ESPRIT LIBRE »

Maryse,
institutrice à la retraite

DOMITYS, LE CADRE IDÉAL POUR VIVRE SEREINEMENT LA VIE QUE VOUS AIMEZ

VOTRE APPARTEMENT
En location du studio au 3 pièces
Avec vos meubles

BIEN ENTOURÉ ET RASSURÉ
Une équipe 24h/24, 7j/7
Dans une résidence sécurisée

BIEN ACCOMPAGNÉ
Une restauration de qualité
Un large programme d'activités

RÉSIDENCES SERVICES SENIORS DOMITYS PARTOUT EN FRANCE

Tout est mis en place pour vous recevoir dans le respect des mesures sanitaires

RETROUVEZ LA RÉSIDENCE
LA PLUS PROCHE DE CHEZ VOUS
— 02 47 51 70 00 ou domitys.fr —
appel non surtaxé

Tour de France™ | DOMITYS
FOURNISSEUR OFFICIEL

DOMITYS SAS au capital de 20000000€ - RCS Paris B488701434. • Document et photos (© Camille Malissen) non contractuels. • antithese-pub.com • 06/21

Pays de Redon

L'entreprise Roquet vise un doublement de son activité en 4 ans

Spécialisée en chauffage, ventilation, climatisation et plomberie pour le tertiaire, l'industrie et les particuliers, l'entreprise Roquet s'est fortement structurée en quelques années, sous l'impulsion de Frédéric Tertrais et plus récemment d'Étienne Balan.

Créée en 1972 à Redon, l'entreprise Roquet a été reprise par Frédéric Tertrais en 2010, qui s'est associé début 2020 avec Étienne Balan.
S'appuyant sur le solide savoir-faire de l'entreprise et un marché porteur, les deux dirigeants ont développé une stratégie de croissance maîtrisée sur 4 ans : rénovation complète du siège à Redon, recrutement de 20 techniciens et cadres en 2020, ouverture d'une agence à Orvault, structuration du bureau d'étude, et consolidation d'une politique RH ambitieuse.

Un modèle social imaginé bien avant le Covid

Au centre du cercle passant par Nantes, Rennes, Vannes et Saint-Nazaire, Roquet a fait de sa position géographique un atout. « *Nous avons mis en place le télétravail bien avant l'arrivée du Covid, parce que nous pensons que c'est un réel atout pour attirer de nouveaux talents, qui peuvent ainsi rester habiter là où ils sont* », explique Frédéric Tertrais. « *Nous sommes une PME indépendante avec un très bon niveau technique, des outillages et véhicules récents, un bureau d'étude performant. Nous privilégions le bien-être de nos salariés, nos locaux viennent d'être agrandis et rénovés en ce sens. Nous avons mis en place aussi plusieurs dispositifs pour motiver nos 70 collaborateurs* ».

« *Les valeurs humaines sont au centre des décisions, l'investissement de tous les collaborateurs contribue à la maîtrise technique, la qualité d'exécution et la performance globale. Les nouveaux arrivants reconnaissent la pertinence de l'organisation mise en place* », précise Étienne Balan.

Depuis 5 ans, l'entreprise Roquet s'est structurée en 3 pôles : projets tertiaires et industrie, assistance à l'exploitation, et services aux particuliers. Les ressources sont autonomes mais le collectif reste fondamental. Un système d'intéressement égalitaire pour tous redistribue une partie significative des bénéfices de l'entreprise.

« L'année 2021 est structurante, avec une hausse de 40 % de notre chiffre d'affaires »

La structuration du pôle Projets permet de réaliser plusieurs opérations d'envergure en parallèle, comme le groupe scolaire Doulon à Nantes (bâtiment BEPOS, lot CVC de 1 million d'euros), le collège de Questembert (Construction bois, lot CVC de 1 million d'euros) et un bâtiment tertiaire de 5 800 m² à Cesson-Sévigné, Colivia. Un nombre croissant d'entreprises et de collectivités font confiance à la société pour les accompagner dans la maîtrise de leur exploitation : travaux, maintenance, traitement de l'urgence, astreinte 7j/7.

Les services aux particuliers sont en pleine expansion et répondent à la forte demande de rénovation énergétique, de salles de bains clé en main et de maintenance des installations.
S'appuyant sur un business model éprouvé, les dirigeants prévoient de doubler la taille de l'entreprise en 4 ans pour atteindre 15 millions de CA en 2024. Roquet recherche encore une dizaine de collaborateurs d'ici la fin de l'année.

CMA Bretagne

Michel Aoustin accède à la présidence

Michel Aoustin a été élu président lors de l'assemblée générale de la Chambre de métiers et de l'artisanat de Bretagne qui s'est tenue à Vannes le 17 juin dernier.

Michel **Aoustin**
président de la CMA Bretagne

Le Morbihannais Michel Aoustin et son nouveau bureau assureront leur mission au service des artisans bretons jusqu'au renouvellement de la mandature qui prendra place au lendemain des élections d'octobre 2021. Le nouveau président a déclaré devant ses collègues élus : *« Plusieurs défis nous attendent dans les semaines et les mois à venir : être acteur de la relance économique et soutenir nos collègues artisans fragilisés par la crise, aider notre jeunesse à trouver sa place dans notre société, faciliter l'adaptation de l'artisanat notamment au numérique et au développement durable, rester au plus près des artisans et des territoires. »*

La constitution du nouveau Bureau de la CMA Bretagne

Président : Michel Aoustin
1re vice-présidente : Guilaine Poirier
2e vice-président : Patrick Cochereau
3e vice-président : Christophe De Quelen
Trésorier : Michel Gueguen
1er trésorier adjoint : Yvan-Pierre Mell
2e trésorier adjoint : Jany Mathieu
Secrétaire : Robert Bernard
1er secrétaire adjoint : Philippe Pierre
2e secrétaire adjoint : Erlé Boulaire
3e secrétaire adjoint : Jean-Paul Le Corre
4e secrétaire adjoint : Samir Attieh
5e secrétaire adjoint : Philippe Plantin
6e secrétaire adjoint : Yann Paigier
7e secrétaire adjoint : Gérard Bregent
8e secrétaire adjoint : Ludovic Lorre

Du 1er au 14 octobre auront lieu les élections au sein du réseau des CMA

À l'occasion des élections des chambres de métiers et de l'artisanat qui se dérouleront durant la 1re quinzaine du mois d'octobre dans toute la France, les artisans (chefs d'entreprises artisanales, dirigeants sociaux des personnes morales et conjoints collaborateurs) seront invités à s'exprimer en élisant leurs pairs qui les représenteront au sein des instances de la CMA Bretagne et qui agiront en faveur de l'artisanat breton. Ce scrutin s'effectuera par vote électronique ou par correspondance.

Pass Commerce et Artisanat

Un coup de pouce pour les artisans et commerçants bretilliens.

Mis en place et cofinancé par la Région Bretagne et les EPCI (Établissements Publics de Coopération Intercommunale), avec l'appui de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Bretagne – Direction Territoriale d'Ille-et-Vilaine, le Pass Commerce et Artisanat est une aide financière visant à moderniser et à dynamiser l'activité économique de petites entreprises artisanales et commerciales.

Un dispositif à destination des artisans et des commerçants

Le Pass Commerce et Artisanat est un dispositif de soutien financier destiné aux entreprises artisanales ou commerciales indépendantes, inscrites au répertoire des métiers ou au registre du commerce et des sociétés. Le chiffre d'affaires de l'entreprise ne doit pas excéder 1 million d'euros HT. Pour être éligible au Pass Commerce et Artisanat, l'artisan ou le commerçant doit présenter un projet de création, de reprise, de modernisation ou d'extension d'activités. Celui-ci ne doit pas concurrencer directement une activité existante sur la commune.

Les actions éligibles à cette aide

Cette aide accompagne les artisans et les commerçants dans la réalisation de multiples actions : travaux immobiliers, mise aux normes, mise en accessibilité, investissements d'embellissements et d'attractivité, équipements et investissements matériels, investissements immatériels liés au conseil en accessibilité, numérique, ou de stratégie commerciale.

La participation du Pass Commerce et Artisanat

Le montant maximum de la subvention est de 7500€ suivant le territoire. Un examen du projet et une analyse financière de l'entreprise seront réalisés. La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Bretagne – Direction Territoriale d'Ille-et-Vilaine vous accompagne dans l'étude de faisabilité et dans le montage de votre dossier. Depuis janvier 2021, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Bretagne – Direction Territoriale Ille-et-Vilaine a accompagné près de 60 entreprises artisanales dans le montage des dossiers pour un montant d'aide moyen de 4 586€.

L'Artisanat contribue au développement des territoires

L'artisanat, première entreprise de France, est plus que jamais créateur d'emplois avec plus de 50 000 actifs sur l'Ille-et-Vilaine. L'artisanat représente, en 2020, plus de 19 000 entreprises sur le département. C'est un maillon essentiel de l'économie locale mais également de l'aménagement du territoire. Le secteur participe largement aux dynamiques économiques territoriales au service de la population, des entreprises et des collectivités. Les entreprises artisanales contribuent au maintien d'une vie sociale de proximité.

Pour plus d'informations sur les critères d'éligibilité : commune d'implantation, nature des investissements, l'activité de votre entreprise, etc.

Contacter le service Conseil et Formation des Entreprises, de préférence par mail : Isabelle.brindejonc@cma-bretagne.fr
Ou l'accueil la CMARB-DT 35 au 02 23 500 500

Le mot du président

« Le développement d'une entreprise artisanale passe aussi par l'investissement : travaux d'aménagement, d'agrandissement, de modernisation, nouveaux matériels… Véritable coup de pouce, le Pass Commerce et Artisanat est un dispositif qui peut être sollicité. Les conseillers de la CMA Bretagne – DT 35 sont à votre disposition pour échanger sur ce programme et vous aider pour le montage de leur dossier. »

La Grande Exposition du Fabriqué en France

Après le succès de la première édition en 2020, la Grande Exposition du Fabriqué en France fait son grand retour les 3 et 4 juillet prochains au Palais de l'Élysée. Cet événement met en avant le savoir-faire de l'artisanat français.

Pendant deux jours, entreprises, artisans, producteurs et industriels pleinement engagés dans la fabrication française seront mis à l'honneur. Chaque département de métropole et d'outre-mer sera représenté par un produit fabriqué en France. Les visiteurs pourront découvrir 126 produits, crêpière électrique de Bretagne, eau de parfum des Alpes-Maritimes, chocolat de Nouvelle-Calédonie, fleurs fraîches d'Île-de-France, etc. C'est l'entreprise *« Les Ateliers Grandis – Réjeanne »* qui représentera le département de l'Ille-et-Vilaine avec les culottes menstruelles Anthéia.

Pour découvrir les lauréats et s'inscrire (places limitées) : elysee.fr

Ne comptez pas sur lui...

cariboo L'AGENCE- Crédits photos : ©iStock.

CE N'EST PAS UNE LÉGENDE,
IL N'Y A QUE VOS DONS POUR VOUS SAUVER

Nos 9 000 bénévoles secourent chaque année 30 000 personnes grâce à vous !
Aidez-nous sur www.snsm.org

LES SAUVETEURS EN MER
S.N.S.M.

Rennes - Parc Expo

Esprit maison / Esprit jardin revient en novembre !

Depuis 17 ans, le Salon Esprit Maison / Esprit Jardin est un rendez-vous incontournable consacré à l'habitat dans l'Ouest. Il se tient cette année du 5 au 8 novembre, comptant sur 200 exposants spécialisés dans les secteurs de l'ameublement, la décoration, l'habitat, l'immobilier ainsi que les aménagements extérieurs.

Il devrait connaître encore une belle affluence ce salon Esprit Maison / Esprit Jardin, qui attire habituellement plus de 17 000 visiteurs sur 4 jours, au parc des expositions de Rennes Saint-Jacques. En effet, les Français confinés n'ont jamais autant investi leurs intérieurs. Repenser l'aménagement de son espace familial et son espace de travail à la maison fait partie de leurs préoccupations. Que ce soit pour des projets de rénovation, de construction, d'aménagement, un besoin d'inspiration afin de donner un nouveau souffle à son lieu de vie, c'est l'occasion pour les visiteurs et les exposants de se rencontrer sur 1 200 m² d'espace d'exposition. Expertise, conseils, animations, le salon Esprit Maison / Esprit Jardin dévoilera les tendances et les nouveautés.

L'entrée des visiteurs est exceptionnellement gratuite cette année.

BANQUE des TERRITOIRES | Caisse des Dépôts GROUPE

FRANCE RELANCE

AUJOURD'HUI, AVEC LE PLAN DE RELANCE, C'EST TOUTE LA FRANCE QUI REDÉMARRE

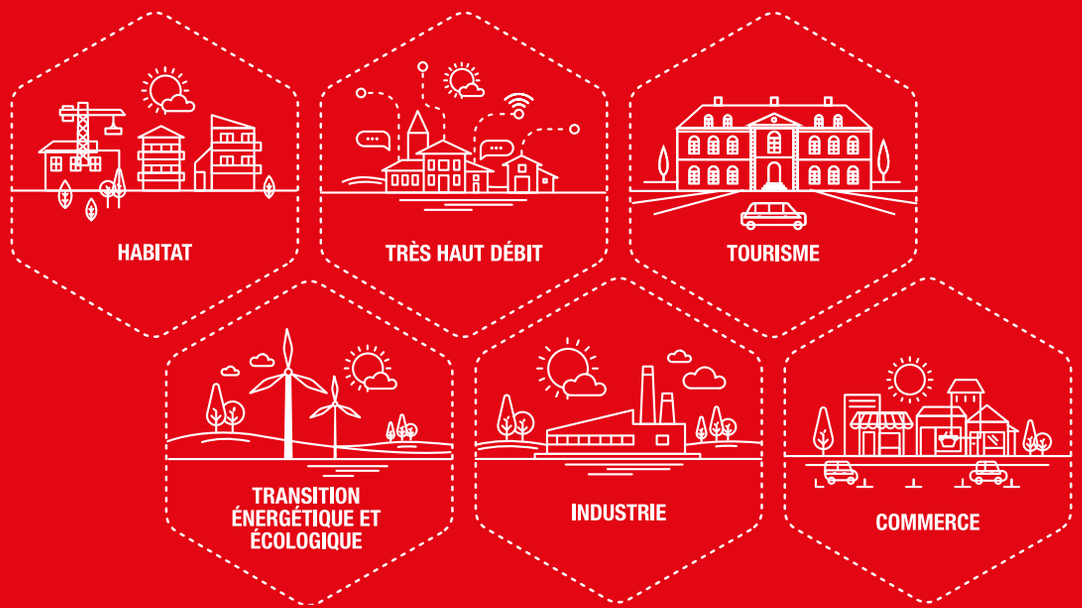

Partout en France, nous aidons à la relance en finançant les projets qui feront l'activité, les services et les emplois de demain.
L'intérêt général a choisi sa banque

banquedesterritoires.fr
@BanqueDesTerr

Renault Occasions

renew by Renault → reconditionné → nouveau pour vous
à partir de 4 €/jour[1] soit 120 €/mois

LLD 37 mois, location de batterie incluse : 1er loyer de 3 579€ ramené à 79€, bonus écologique de 1 000€ et prime à la conversion de 2 500€[2] déduits

Renault Zoe d'Occasion 100 % électrique, elle a peut-être 3 ans, mais avec vous, elle prend un nouveau départ

Renault reconditionne même les véhicules électriques renew. Les Occasions Renault nouveau pour vous

modèle présenté : Renault zoe 100 % électrique intens 41 kwh model year 2018, LLD 37 mois, location de batterie incluse, à 4,70€/jour soit 140€/mois, quel que soit le nombre de jours par mois. 1er loyer identique. (1) exemple de location longue durée pour une Renault zoe life 41 kwh d'occasion de 36 à 48 mois et de 20 000 km à 30 000 km, remise en état standard, hors options, accessoires, assurances et prestations facultatives, sur 37 mois et 30 000 km. le montant de 120€/mois, quel que soit le nombre de jours dans le mois, comprend 81€ de location du châssis + 39€ de location de la batterie, hors 1er loyer. location du châssis auprès de diac : 1er loyer de 3 500€ ramené à 0€ après déduction de 1 000€ de bonus écologique d'occasion (voir conditions sur www.service-public.fr) et de 2 500€ de prime à la conversion, puis 36 loyers de 81€/mois. location de la batterie auprès de diac location : 1er loyer à 79€ (calculé au prorata temporis) puis 36 loyers au tarif promotionnel de 39€/mois au lieu de 79€/mois pour un contrat de 10 000 km annuels. pour tout kilométrage annuel supérieur, voir barème en concession. sous réserve d'acceptation par diac. en fin de contrat, restitution du véhicule chez votre concessionnaire avec paiement des frais de remise en état standard et des kilomètres supplémentaires. (2) prime à la conversion de 2 500€ sous condition de mise au rebut d'un véhicule et d'éligibilité (voir conditions sur www.primealaconversion.gouv.fr). offre réservée aux particuliers et valable **du 11 mars au 30 juin 2021** dans le réseau Renault participant. voir détail de l'offre en concession. diac, sa au capital de 415 100 500€ - siège social : 14 avenue du pavé neuf 93168 noisy-le-grand cedex - siren 702 002 221 rcs bobigny. diac location, sa au capital de 29 240 988€ - siège social : 14 avenue du pavé neuf 93168 noisy-le-grand cedex - siren 329 892 368 rcs bobigny. model year 2018 : gamme 2018. © emir haveric

renault-occasions.fr

Placements financiers

Appréhender les escroqueries

Par Maître Arnaud Delomel. Avocat au Barreau de Rennes. Spécialiste en droit du crédit et de la consommation

©DR

Me Arnaud **Delomel**

Les escroqueries aux placements financiers se multiplient et explosent littéralement depuis plusieurs années. Les épargnants et investisseurs français sont particulièrement visés.

L'information, la meilleure des protections

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF), le gendarme financier, alerte depuis plusieurs années sur les placements financiers frauduleux.

La perte globale pour les épargnants, depuis près de 5 ans, excèderait le milliard d'euros.

Une liste noire des sites internet suspects et/ou frauduleux a été mise en ligne ; elle est mise à jour régulièrement et est accessible à tous.

Les consommateurs sont démarchés, que se soit par internet ou par téléphone (nb : *les démarcheurs ont l'art de parler dans un langage soutenu et prétendent se situer en France ; cela est rarement le cas*).

« Promesse & Garantie de gain : il ne doit exister ni promesse ni garantie en matière de placements »

Dans toutes les situations, des signaux doivent alerter le consommateur :
• Promesse/garantie de gain (il ne doit exister ni promesse ni garantie en matière de placements) ;
• Rendement à un taux anormalement élevé (au-delà de 3 % d'intérêts, le consommateur doit être en alerte et vérifier la légalité du produit proposé) ;
• Demande de règlement sur un compte bancaire situé à l'étranger, y compris en Zone euro (à de très rares exceptions près, un placement français doit donner lieu à un paiement en France).

Bien d'autres éléments peuvent ou doivent alerter un consommateur raisonnable.

En cas de doute, la consultation d'un avocat spécialisé ou d'un professionnel avisé (totalement extérieur au placement financier en question) doit être la règle.

Les premiers gestes en cas d'escroquerie

Si vous êtes victime d'une escroquerie, quelques mesures doivent rapidement être mises en œuvre.

La première d'entre elles est le dépôt de plainte (de préférence au lieu où vous résidez). Le cas échéant, il est possible qu'une enquête ou qu'une information judiciaire ait déjà été ouverte concernant le site internet en question ou concernant les potentiels auteurs des faits.

La seconde mesure est de contacter rapidement sa banque. En effet, dans de rares situations, il est possible d'obtenir une mesure dite de *« recall »* ; en clair, le retour des fonds par l'établissement bancaire qui les a reçus. Bien évidemment, la mesure ne peut fonctionner que lorsque la banque réceptrice a identifié la potentialité de l'escroquerie… ce qui est (malheureusement) rarement le cas.

Dans la mesure où la victime de l'escroquerie recherchera avant la mise en œuvre d'actions juridiques/judiciaires pour tenter de récupérer ses fonds, les possibilités d'actions sont limitées :
• La voie pénale, en espérant que la justice parvienne à identifier et appréhender les escrocs et en espérant également que des saisies de sommes d'argent ou de biens puissent avoir lieu ;

• La voie civile ; il s'agira ici de mettre en cause les établissements bancaires (départ / arrivée des fonds), essentiellement au titre des règles européennes et françaises concernant le défaut de contrôle et de vigilance.

©Adobe Stock

Congé de paternité

Nouvelles règles applicables au 1er juillet 2021

Par Isabelle Venuat, Juriste en droit social et rédactrice au sein des Éditions Tissot, pour RésoHebdoEco – www.reso-hebdo-eco.com

©DR

La réforme du congé de paternité et de l'accueil de l'enfant a été mise en place par la loi de financement de la Sécurité sociale 2021. Elle s'applique aux enfants nés ou adoptés à compter du 1er juillet 2021, ou qui étaient prévus à partir de cette date. Une partie du congé paternité devient obligatoire.
Sa durée est également allongée.

Le droit au congé de paternité de l'accueil de l'enfant est ouvert au père, le cas échéant, au conjoint ou concubin de la mère ou la personne liée à elle par un PACS. Les deux principales mesures de cette réforme sont l'allongement de la durée du congé de paternité et surtout une partie de ce congé qui devient obligatoire, sauf exception. Ainsi, pour les naissances prévues à partir du 1er juillet 2021, le congé de paternité et d'accueil de l'enfant est de 25 jours calendaires, 32 en cas de naissances multiples. Le congé est composé :

- d'une période obligatoire de quatre jours calendaires consécutifs immédiatement prise après le congé de naissance. Lorsque l'état de santé de l'enfant nécessite son hospitalisation immédiate après la naissance dans une unité de soins spécialisée, cette période de quatre jours consécutifs est prolongée de droit, à la demande du salarié, pendant la période d'hospitalisation, dans la limite d'une durée maximale de 30 jours consécutifs ;
- d'une période de 21 jours calendaires fractionnable (ou 28 jours en cas de naissances multiples).

Allongement du délai de prise du congé

Le décret allonge le délai durant lequel le congé de paternité et d'accueil de l'enfant peut être pris, ainsi que les modalités de fractionnement de la période de congés de 21 jours (ou 28).

Pour les naissances prévues jusqu'au 30 juin 2021, le congé doit être pris dans les quatre mois suivant la naissance, sauf exception.

Pour les naissances prévues à compter du 1er juillet 2021, le congé peut être pris dans les six mois suivant la naissance.
Il peut être reporté au-delà des six mois dans les cas suivants :

- hospitalisation de l'enfant. Le congé est pris dans les six mois (au lieu de quatre) qui suivent la fin de l'hospitalisation ;
- le décès de la mère. Le congé est pris dans les six mois (au lieu de quatre) qui suivent la fin du congé dont bénéficie le père dans une telle situation.

Communication à l'employeur

Le salarié doit respecter un délai de prévenance pour communiquer à l'employeur la date prévisionnelle de l'accouchement : au moins un mois avant la date prévue de l'accouchement.
Mais si la naissance intervient avant cette date, le salarié peut, s'il le souhaite, débuter la ou les période(s) de congé au cours du mois suivant la naissance. Pour cela, il doit informer son employeur sans délai de son choix.

Fractionnement du congé de 21 jours (ou 28 jours)

La période de congé de 21 ou 28 jours peut être fractionnée en deux périodes d'une durée minimale de cinq jours chacune. Le salarié doit informer son employeur des dates et des durées, au moins un mois avant le début de chacune des périodes.

Sauf exception, il est interdit d'employer le salarié pendant le congé de naissance de trois jours ouvrables minimum et pendant la première période de congé de paternité et d'accueil de l'enfant de quatre jours calendaires. Si la naissance de l'enfant intervient alors que le salarié a pris des congés payés ou un congé pour évènements familiaux, l'interdiction d'emploi débute à l'issue de cette période de congés. Attention, l'interdiction d'emploi n'est pas applicable au congé de paternité et d'accueil de l'enfant lorsque le salarié ne peut pas bénéficier des indemnités journalières.

Source : Décret n° 2021-574 du 10 mai 2021 relatif à l'allongement et à l'obligation de prise d'une partie du congé de paternité et d'accueil de l'enfant, Jo du 12.

Le cabinet d'avocats d'affaires Juris Domus évolue et déménage

Implanté à Rennes depuis 1995, le cabinet d'avocats d'affaires Juris Domus est composé d'une équipe de 17 personnes dont 8 avocats intervenant dans les domaines du droit fiscal, du droit des sociétés et du droit commercial.

La progression de son activité et la volonté de renforcer ses équipes ont conduit le cabinet à intégrer de nouveaux associés qui ont rejoint Maîtres Mear, Berthelot et Appriou.

C'est ainsi qu'en 2018, Maîtres Tiphaine Galland et Sébastien Le Grand sont devenus associés. Ils interviennent tous deux dans le domaine du droit des sociétés et du droit commercial. Maître Galland exerce son activité au sein du cabinet depuis 2005. Maître Le Grand a exercé auparavant auprès de Maître Yannick Bouvier ; il a intégré l'effectif de Juris Domus en 2010. Enfin, Maître Hélène Bossard, avocate fiscaliste, ayant exercé auparavant son activité au sein du cabinet E&Y, a rejoint Juris Domus en 2017 et est devenue associée en décembre dernier.

Soucieux de développer sa réactivité et d'élargir la palette de ses compétences, le Cabinet Juris Domus s'est adjoint le concours de jeunes avocats (Maitres Paul Harand et Sandra Darwiche) lesquels, tout comme leurs confrères, travaillent en étroite collaboration avec les juristes du Cabinet.

Ces évolutions conduisent à présent le cabinet Juris Domus à intégrer de nouveaux locaux, plus spacieux et plus fonctionnels, proches du centre-ville, desservis par la ligne B du métro (station Mabilais) et équipés de places de parking privatives, situés 3, rue de la Huguenoterie à Rennes.

Toute l'équipe de Juris Domus a le plaisir d'y accueillir clients, confrères et partenaires depuis le 22 février dernier.
www.jurisdomus.com

©Rémy Chautard

Tennis - Open Blot Rennes

Nicolas Mahut, nouveau directeur sportif

Par Karine Barbé

Le tout récent vainqueur de Roland Garros en double prend la direction sportive de l'Open Blot Rennes avec l'ambition de faire grandir le tournoi.

Le tennisman angevin de 39 ans arrive à la direction sportive de l'Open Blot Rennes avec l'optique d'intensifier le développement du tournoi de l'ATP Challenger Tour. Un tournoi qui a connu en 2020 une affluence record, avec plus de 25 000 visiteurs. Nicolas Mahut sera en charge de faire le lien entre l'équipe organisatrice, les joueurs et l'ATP. Il sera présent au Liberté toute la semaine du tournoi, du 13 au 19 septembre.

Comment s'est passé votre recrutement ?
C'est Matthieu Blesteau, le directeur du pôle sport chez Rivacom qui organise le tournoi qui m'a contacté pour me proposer de devenir directeur sportif de l'Open Blot Rennes. C'est assez naturellement que j'ai accepté, car j'ai une relation de confiance depuis de nombreuses années avec Matthieu. Et j'apprécie beaucoup ce tournoi. Je l'ai remporté en 2011 alors qu'il se déroulait encore dans la salle Colette Besson.

Quelles sont exactement vos missions ?
L'objectif est d'essayer d'avoir le meilleur plateau sportif possible, de contacter les joueurs pour qu'ils inscrivent le tournoi de Rennes à leur programmation. Mon rôle consiste à faire le lien entre les joueurs et l'organisation du tournoi mais aussi à rencontrer les partenaires. Je suis heureux de voir cette autre facette de la compétition, l'envers du décor : le volet institutionnel, les relations avec les partenaires, les joueurs...

Vos ambitions pour l'Open Blot Rennes ?
Je souhaite contribuer à faire grandir et rayonner le tournoi mais aussi la ville à travers cet évènement. Le tournoi est déjà très réputé et apprécié par les joueurs. Il est une référence des tournois Challenger en France. Je vais donc essayer de continuer dans cette voie et de le développer en attirant encore plus de grands joueurs pour que le public rennais ait le plaisir de voir jouer des tops pro.

Vous sera-t-il facile de concilier cette mission avec vos engagements en tant que joueur ?
J'ai beaucoup d'envie et d'énergie à donner ! Et j'ai la chance de travailler avec une équipe très efficace qui organise des tournois depuis plus de 10 ans. Il était important pour moi de savoir que je pouvais m'appuyer sur eux.

L'Open Blot Rennes sera retransmis en direct tout au long de la semaine sur TVR 35, comme chaque année. Les matchs des phases finales seront également diffusés sur BeIn Sports.

Nicolas Mahut et Pierre-Hugues Herbert se sont imposés en finale du double de Roland Garros 2021, face au duo kazakhe Alexander Bublik et Andrey Golubev. Nicolas Mahut est aussi connu pour avoir disputé le match le plus long de l'histoire du tennis face à John Isner, du 22 au 24 juin 2010 à Wimbledon. Trois jours, pour un temps record : onze heures et cinq minutes de jeu - Victoire de l'Américain (6-4, 3-6, 6-7, 7-6... 70-68).

Cuisine Hawaïenne

Island poke arrive à Rennes

La franchise londonienne a débarqué à Rennes le 1er avril dernier, place Saint-Michel. Il s'agit du 7e restaurant de la marque dans l'hexagone.

Marc Lemeunier et son équipe.

Island Poke est situé place Saint-Michel en lieu et place de l'ancienne pharmacie. Huit mois de travaux ont été nécessaires pour relooker le restaurant. L'installation a été confiée à 19 degrés architecture qui a conservé la jolie façade en mosaïque, protégée par les bâtiments de France. Le lancement du restaurant de spécialités hawaïennes s'est déroulé dans une excellente ambiance avec des premiers clients ravis de se voir offrir leur repas !

Erwann Hergué et Martin Lemeunier, les deux associés travaillaient auparavant chez Sushi Shop. Ils auraient dû être trois mais Franck Pinard, figure bien connue des Rennais, qui a présidé Sushi Shop Grand Ouest, est malheureusement décédé brutalement pendant l'été 2020.
Island Poke propose des plats à base de riz, agrémentés de saumon, poulet, ou thon et de légumes et fruits. Le gourmand peut choisir une recette maison ou à composer. L'établissement dispose d'une salle ouverte depuis le 9 juin et d'une terrasse pouvant accueillir jusqu'à 30 personnes.

3, 4&5 SEPTEMBRE 2021
RX FIA WORLD RALLYCROSS CHAMPIONSHIP
10 000 SPECTATEURS
1 000 VIP AUTORISÉS
BRETAGNE
Rendez-vous sur
www.rallycrossloheac.com
Commercialisation
HORS JEU AU COEUR DU SPORT BRETON
Fabrice DEVILLERS
06 76 08 13 71

Une escapade dans les Marches

Par Gaël Herrouin

J'ai récemment eu la chance de me rendre en Italie et plus précisément dans la région des Marches. Face à des Toscane, Vénétie et Piémont, régions ultra-réputées, la région peine à émerger. Elle est peu connue à l'étranger et ses vins, encore moins exportés. Pour ma part, je connaissais déjà bien quelques vins dignes d'intérêt, mais il me tardait de pouvoir m'y rendre, afin de mieux connaître la région et ses vins.

Située au centre de l'Italie, entre les Apennins et la mer Adriatique, la région est bordée au nord par l'Émilie-Romagne et au sud par les Abruzzes.
En ce mois de mai où la végétation avait conservé sa tonalité verte, on s'imaginait un peu en Toscane, avec ses nombreuses collines, ses vignes en coteaux et ses charmants villages accrochés aux montagnes. Avec, en bord de mer, de délicieuses criques et des plages de sable parfois difficilement accessibles.

Nombreuses demeures donnaient volontiers envie d'y séjourner avec leur double-exposition, coté mer et côté Apennins, dont les sommets étaient encore enneigés. Les vallées, plus ou moins abruptes, déroulaient leurs vignobles, se mêlant aux oliviers. Une vision bucolique qui commence, je sens, à émoustiller l'épicurien qui sommeille en vous.
Le cadre est largement propice à la viticulture. Entre vignobles implantés sur des coteaux drainants, où la vigne souffre particulièrement, un climat chaud, tempéré par un vent froid venant de l'Adriatique, le Bora, et la protection des montagnes, tout est réuni pour élaborer des vins de qualité.

Une terre de « blancs »

Avec un littoral aussi présent, les Marches sont avant tout une terre de *« blancs »*, parfaits pour des accords avec des poissons.
Commençons avec le seul vin de la région à bénéficier de deux DOCG, appellations d'origine contrôlées et garanties (l'étage supérieur des AOC/DOC), le Verdicchio Riserva, des secteurs de Castelli de Jesi et de Matelica.
Majoritairement issu du cépage blanc, Verdicchio, il délivre des vins blancs parmi les plus intéressants du pays. Ce vin offre une superbe fraîcheur en bouche, sur des notes de fleurs blanches, de zeste d'agrumes et de fruits à chair blanche. Peu exubérant au nez, il est capable d'une belle longueur en bouche.
Pour peu que votre lieu de restauration ait sélectionné des domaines de qualité (chez certains, la quantité prime clairement sur la qualité), d'autres cépages méritent un détour! J'ai dégusté notamment de jolies versions des cépages locaux, Passerina et Pecorino.
Comme pour tous les vins blancs dégustés avant et pendant mon séjour, le Pecorino joue le registre d'un équilibre plutôt orienté sur la fraîcheur, parfois la minéralité, renforcé éventuellement par une pointe de gaz conservée volontairement.

Ces vins font merveille sur des poissons cuisinés simplement, qui ne requièrent pas des vins très aromatiques comme le Chardonnay, le Sauvignon ou le Riesling. On y trouve des arômes de pomme, de citron confit et d'amande fraîche.
Sur le terroir réputé d'Offida, la Passerina « *Corolla* » en bio de Paolo Capriotti à la Poderi San Lazzaro, offrait un gras, une rondeur surprenante marquée par le millésime solaire de 2019. La gourmandise était au rendez-vous, et ce fut certainement l'un des meilleurs vins dégustés lors de ce séjour.

Place aux vins rouges maintenant !

En préalable, notons que la mode de l'affinage des vins rouges par un élevage sous bois, semble avoir gagné même des régions moins reconnues, comme celle des Marches. Nous avons goûté nombre de vins marqués par leurs notes « *sucrantes* » de bois neuf.
Il faut cependant avouer que le cépage Montepulciano (que les Marches partagent avec la région voisine des Abbruzes) s'accommode bien de ce séjour sous bois. Le cépage est à certains égards peu facile d'accès, du fait de sa constitution tannique et son amertume. Disons plutôt que le bois permet ici, dans la jeunesse du vin, d'enrober ses tannins, et au dégustateur d'accéder à sa finesse.

Il y a deux grandes zones pour les rouges de Montepulciano (j'écarte les Lacrima di Morro d'Alba). Au nord, à côté d'Ancône, les vignes s'étalent sur les monts du Conero et portent donc le nom de Rosso Conero. On s'y rend autant pour les vins que pour ses criques et ses restaurants offrant des terrasses avec vue sur mer imprenable. Le vin n'étant pas très cher à table, les antipasti et les pâtes délicieuses, la magie vous emporte !

Les Rosso Conero dégustés, présentaient un profil plus marqué par le Montepulciano, que leurs confrères sudistes de Rosso Piceno. Ces derniers semblaient plutôt proposer des assemblages où Montepulciano se disputait avec le plus célèbre des cépages italiens, le Sangiovese (cépage des Toscans rouges).
Du fait de sa plus petite taille et de son resserrement autour du Montepulciano, les Rosso Conero offraient des profils soit « *virils* » soit aux tannins rendus veloutés par l'élevage. La cuvée « *Cacciatore di Sogni* » (« *l'attrapeur de rêves* » en français) de la contrada Calcinara nous a notamment séduite par ses parfums envoûtants de griottes, de prunes et de cuir. Pourtant 100 % Montepulciano et élevé uniquement pour moitié en barriques, le vin déployait une finesse de tanins et une élégance tout italienne.
Les Rosso Piceno avaient eux pour avantage de faire varier les plaisirs, jouant sur les assemblages et les choix du vinificateur. Nous avons donc dégusté des vins faciles d'accès, sur le fruit, moins marqués par le cépage. Puis pour des versions « *Superiore* », des vins plus riches qui méritent qu'on les ait préalablement mis en bouche pour se graisser le palais, quelques charcuteries de sanglier du parc naturel des Monti Sibillini, tout proche.
Même si la région n'offre pas exactement tout l'apanage d'autres régions italiennes plus célèbres, elle invite, à travers la diversité de sa géographie, sa richesse culturelle et ses vins, à un détour que je vous incite fortement à faire. Cerise amarena sur le gâteau (elle était facile celle-là), vous profiterez de vins à des tarifs encore plutôt doux.

©DR

©photupdesign

Gaël **Herrouin**

Expert gradé et assermenté près le Tribunal de Commerce de Paris

Membre de la Compagnie des **Courtiers-Jurés-Experts** en vins
(Association créée en 1322, reconnue d'utilité publique par l'État).

Gérant de la société **Les Vins Dévoilés**,
créateur d'événements autour de la dégustation de vins rares.
Tél. **06 68 32 91 69** / contact@lesvinsdevoiles.com

ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES

Conformément à l'arrêté ministériel du 07 décembre 2020 paru au Journal Officiel de la République Française daté du 09 décembre 2020, le tarif 2021 du millimètre/colonne de référence dans le département d'Ille-et-Vilaine est de 1,78 € H.T.
Par dérogation, le tarif des annonces légales relatives à la constitution de sociétés commerciales et de sociétés civiles est déterminé de manière forfaitaire : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042625530
Pour de plus amples informations veuillez contacter le service annonces légales au 02 99 79 39 09 ou annoncelegale@7jours.fr
L'administration du journal n'est pas reponsable de la teneur des insertions.

CESSIONS

Maîtres Fabrice JANVIER et Jean-Marc BORSA
Notaires associés
à SAINT-MELOIR DES ONDES (35350) 19 rue de la Gare
Tél. 02 99 89 10 67 - email : janvier.borsa@notaires.fr

Suivant acte reçu par Me Fabrice JANVIER, Notaire Associé de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée dénommée « Fabrice JANVIER et Jean-Marc BORSA, Notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à SAINT-MELOIR-DES-ONDES (35350), 19, rue de la Gare, le 7 juin 2021, enregistré au service départemental de l'enregistrement de RENNES le 18 juin 2021, références 2021 N 02549,
Madame Chanda ABHAY, Gérante de restaurant, demeurant à SAINT-PERE (35430), lieudit Le Haut Chemin, née à VIENTIANE (LAOS) le 1er août 1954, célibataire, ayant conclu avec Monsieur Tia Kanitha NOKHAM un pacte civil de solidarité sous le régime de la séparation de biens le 13 janvier 2014, enregistré au greffe du Tribunal Judiciaire de SAINT-MALO le 13 janvier 2014,
A cédé à : La Société dénommée LA CREPERIE DES BES, Société à responsabilité limitée au capital de 7000 €, dont le siège est à SAINT-MALO (35400) 4 rue Thévenard, identifiée au SIREN sous le numéro 792.582.447 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-MALO,Le fonds de commerce de restauration et vente à emporter sis à SAINT-MALO (35400), 7 rue Thévenard, connu sous le nom commercial CUISINE D'ASIE, et pour lequel le cédant est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de SAINT-MALO, sous le numéro 330.504.903, (Code NAF restauration de type rapide). Moyennant le prix de : 85.000,00 EUR, s'appliquant :
- aux éléments incorporels pour 82.130,00 EUR,
- et au matériel pour 2.870,00 EUR.
Entrée en jouissance : au jour de la signature de l'acte authentique.
Les oppositions seront reçues en l'Office Notarial à SAINT-MELOIR-DES-ONDES (35350) 19, rue de la Gare, où domicile a été élu à cet effet, dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales.
Pour unique insertion. Le notaire.

217J04455

FIDAL
Société d'Avocats - 2, rue de la Mabilais
CS 24227 - 35042 RENNES CEDEX

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

En vertu d'un acte sous seings privés en date du 11 juin 2021 à RENNES, enregistré au Service Départemental de l'Enregistrement de RENNES, le 16 juin 2021, dossier 2021 00018466 référence 3504P61 2021 A 05288, la société PH.PUB, SARL unipersonnelle, au capital de 8.000 euros dont le siège social est à VERN-SUR-SEICHE (35770) – 10 allée des deux chênes et immatriculée au RCS de RENNES sous le numéro 494.600.414, a vendu à la société ADA - ATELIERS DES ARTS GRAHPHIQUES, SAS unipersonnelle, au capital de 512.820 euros, dont le siège social est à RENNES (35000) – 1 rue André et Yvonne Meynier, ZAC de Beauregard et immatriculée au RCS de RENNES sous le numéro 324.076.314, un fonds de commerce d'opérations et prestations de tous supports, préparation de maquettes, réalisation conception création de logos, textes publicitaires, enseignes, panneaux totems et pose réalisation de produits de communication ou d'illustration PAO, exploité à VERN-SUR-SEICHE (35770) – 10 allée des deux chênes, moyennant le prix de VINGT-HUIT MILLE (28.000) euros s'appliquant aux éléments incorporels à hauteur de 28.000 euros.
L'entrée en jouissance a été fixée au 11 juin 2021.
POUR LA RECEPTION DES OPPOSITIONS, domicile est élu au cabinet d'Avocats FIDAL, à RENNES (35042), CS 24227 – 2 rue de la Mabilais.
DELAI D'OPPOSITION : les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du Code de Commerce.

217J04454

Etude de
Me BASLE ET VERRIEZ
88 Boulevard de Bliche
35133 LÉCOUSSE
02 99 94 82 20

Suivant acte reçu par **Maître Sandra BASLÉ**, le 15 juin 2021, enregistré à RENNES EST, le 21 juin 2021 sous le N° 2021N2553, a été cédé un fonds de commerce par :
La Société dénommée **FADIS**, Société à responsabilité limitée au capital de 74330 €, dont le siège est à LOUVIGNE-DU-DESERT (35420), 11 place Charles de Gaulle, identifiée au SIREN sous le numéro 802444653 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES.
A : La Société dénommée **AÏTOVAHINE**, Société à responsabilité limitée au capital de 67600 €, dont le siège est à LOUVIGNE-DU-DESERT (35420), 11 place Charles de Gaulle, identifiée au SIREN sous le numéro 899839906 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES.
Désignation du fonds : fonds de commerce de SUPERETTE sis à LOUVIGNE DU DESERT 35420 11 PLace Charles De Gaulle, nom commercial 8 à HUIT, immatriculé au registre du commerce et des sociétés de RENNES, sous le numéro 802444653.
Propriété jouissance immédiate.
Prix principal de CENT DIX MILLE EUROS (110.000,00 EUR), s'appliquant :
- aux éléments incorporels pour CINQUANTE-CINQ MILLE EUROS (55.000,00 EUR),
- au matériel pour CINQUANTE-CINQ MILLE EUROS (55.000,00 EUR).
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

217J04555

VOS ANNONCES LÉGALES
DANS TOUTE LA FRANCE
7J/7J & 24H/24H
www.7jours.fr

LIBERTÉ NOTAIRES
Guillaume Painsar

Maître Guillaume PAINSAR
Notaire Associé
45, Boulevard de la Liberté, BP 70141
35101 RENNES CEDEX 3

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Guillaume PAINSAR, notaire associé de la Société à Responsabilité Limitée « LIBERTÉ NOTAIRES », titulaire d'un Office Notarial à RENNES (Ille-et-Vilaine), 45, Boulevard de la Liberté, le 15 juin 2021, en cours d'enregistrement, a été cédé par : La **SAS DUPONT & DUPONT**, dont le siège est à RENNES (35000), 24, rue de la Chalotais, immatriculée au RCS de RENNES sous le numéro 820 308 583. A la **SARL DUPONT LAJOIE**, dont le siège est à BETTON (35830), 17 avenue d'Armorique, immatriculée au RCS de RENNES sous le numéro 899 556 682. Le fonds de commerce de RESTAURATION BRASSERIE SNACK CAFÉTÉRIA TRAITEUR ÉPICERIE BAR ACTIVITÉS DE BOUCHE A CONSOMMER SUR PLACE ACTIVITÉS D'HÔTELLERIE CHAMBRES D'HÔTES sis à BETTON, 17 Avenue d'Armorique, connu sous le nom commercial DUPONT & DUPONT, immatriculé au RCS de RENNES, sous le numéro 820 308583. Prix : QUATRE CENT TRENTE MILLE EUROS (430 000,00 EUR), s'appliquant aux éléments incorporels pour 322.000,00 € et au matériel pour 108.000,00 €. Entrée en jouissance le 15 Juin 2021. Oppositions, dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, au cabinet JURIS DOMUS, à RENNES (35044), 3 rue de la Huguenoterie CS 54462 où domicile a été élu. Pour insertion Le notaire.

217J04367

Suivant acte de cession réitératif sous seing privé en date du 01/03/2021, révisé par avenant en date du 31/05/2021, enregistré au SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ENREGISTREMENT DE VERSAILLES, le 09/06/2021 Dossier 2021 00018031, référence 7804P61 2021 A 02319, La société « **LeasePlan France** S.A.S », SAS au capital de 14.040.000 € , dont le siège social est sis à RUEIL MALMAISON (92500), 274/278 avenue Napoléon Bonaparte, immatriculée au RCS de Nanterre sous le n° 313 606 477, a cédé à la société « **CarNext.com FR**», SASU au capital de 1 € , dont le siège social est sis à MAUREPAS (78310), 5 avenue Louis Pasteur, immatriculée au RCS de Versailles sous le n° 880 832 068, certains éléments composant l'activité de Vente des Véhicules du fonds de commerce situé à : - 5-7 rue Louis Pasteur 78310 Maurepas, immatriculé sous le N° 313 606 477 00195 RCS VERSAILLES ; - 2 bis rue des Mesliers 35510 Cesson Sévigné, immatriculé sous le N° 313 606 477 00898 RCS RENNES ; - 1 rue des Mesliers 35510 Cesson Sévigné, immatriculé sous le N° 313 606 477 00872 RCS RENNES ; - 7 rue Marcel Mérieux 69960 Corbas, immatriculé sous le N° 313 606 477 00864 RCS LYON ; - 10 rue Louis Blanc 69200 Vénissieux, immatriculé sous le N° 313 606 477 00880 RCS LYON L'entrée en jouissance a été fixée à la date du 01/03/2021 à 00h01, moyennant le prix de cession de 1.607.044 . Les parties ont décidé de ne pas placer le prix de cession sous séquestre. En ce qui concerne les oppositions, les parties ont reconnu être dûment informées des droits des créanciers prévus par les articles L.141-14 à L. 141-17 du Code de Commerce, et des conséquences en cas de paiement du prix de cession au cédant avant l'expiration du délai d'opposition des créanciers. Tous litiges entre les parties seront soumis à la compétence des Tribunaux d'Amsterdam (Pays bas), conformément au règlement Rome I (CE n° 593/2008).

217J04544

CESSION DU FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé du 3 juin 2021, enregistré au SDE de Rennes le 16 juin 2021 au numéro 2021 00018646 sous la référence 3504P61 2021 A 05348, M. Andrew EMERY, artisan, demeurant à PLEUGUENEUC (35720) Le bas tertrais, a cédé à la société EMERY SERVICES, SARL au capital de 1000 €, dont le siège social est Le Bas Tertrais 35720 PLEUGUENEUC, immatriculée au RCS de Rennes sous le numéro 897 536 116, son fonds artisanal et de commerce d'entretien de piscines et de bassins qu'il exploitait Le Bas Tertrais 35720 PLEUGUENEUC. Cette vente a été consentie au prix de 7700 €, s'appliquant aux éléments corporels pour 2700 € et aux éléments incorporels pour 5000 €. Date d'entrée en jouissance le 1er juin 2021. Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites, sous peine de forclusion ou d'irrecevabilité, dans les 10 (dix) jours de la dernière en date des publications légales, au siège du fonds vendu où domicile a été élu.

217J04495

AVIS ADMINISTRATIFS

COMMUNAUTE DE COMMUNES BRETAGNE ROMANTIQUE
COMMUNE DE TINTENIAC

APPROBATION DE LA REVISION GENERALE DU PLU DE TINTENIAC ET ACTUALISATION DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Par délibération du 22 juin 2021, le Conseil communautaire a approuvé la révision générale du Plan Local d'Urbanisme de Tinténiac et actualisé le champ d'application du Droit de Préemption Urbain aux zones U et AU du PLU approuvé.
La délibération est affichée pendant un mois à la mairie de Tinténiac et au siège de la Communauté de communes. Le PLU approuvé est tenu à la disposition du public la mairie de Tinténiac aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

21101150

Noyal Châtillon sur Seiche

Commune de Noyal-Châtillon sur Seiche

AVIS DE SUPPRESSION DE LA ZAC DE LA PETITE SAUDRAIS

Par délibération n° 135-11-2019 en date du 8 novembre 2019, le conseil municipal de Noyal-Châtillon sur Seiche a approuvé la suppression de la ZAC de la Petite Saudrais.
L'aménagement de la ZAC étant achevé, son bilan ayant été clôturé, le Conseil a décidé de supprimer la ZAC, conformément aux dispositions prévues à l'article R 311-12 du Code de l'Urbanisme.
Le compte rendu de la délibération sera affiché en mairie pendant 1 mois au service Urbanisme, 8 rue François Chapin à Noyal-Châtillon sur Seiche.

21101149

TRIBUNAL DE COMMERCE

CITÉ JUDICIAIRE

7, rue Pierre Abélard - CS 43124 - 35031 RENNES Cedex
Parking Arsenal - Bus : lignes 5, 6 et 9 - Métro Charles de Gaulle et République

GREFFE : extrait K bis, bilans, nantissements, judiciaire, faillites
Tél. 02 99 65 38 88

RCS - CFE : registre du commerce - formalités RCS
Tél. 02 99 65 38 88 option 1

Ouvert du mardi au vendredi : 8 h 30 → 12 h 00 - 13 h 30 → 17 h 00
Le lundi 10 h 00 → 12 h 00 - 13 h 30 → 17 h 00

KYC infogreffe
La connaissance client authentique

Un outil de surveillance dédié à la connaissance du client basé sur les documents officiels et certifiés par les greffiers des tribunaux de commerce.

Lutte anti-blanchiment et contre le financement du terrorisme

Fraude et compliance

Gestion du risque client

KYC.INFOGREFFE.FR

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 16 juin 2021)

SARL NEUSTRIA COMMUNICATION, la Gareffe, 35250 SAINT-AUBIN-D'AUBIGNÉ, RCS RENNES 538 739 988. Diffusion publicitaire. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 16 décembre 2019 , désignant liquidateur SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Isabelle Goic 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse https://www.creditors-services.com.

13501495454053-2021J00095

CONVERSION REDRESSEMENTS JUDICIAIRES EN LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

(Jugement du 09 juin 2021)

SARL PARIS EMMANUELLE, 4 Avenue des Bruyères, 35650 LE RHEU, RCS RENNES 825 296 551. Crêperie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL GOPMJ, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 RENNES.

13501495363484-2020J00244

SAS LA CANNE A PECHE, 26 Rue du Docteur Joly, 35000 RENNES, RCS RENNES 820 681 955. Restauration. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL ATHENA prise en la personne de Maître Charlotte THIRION 20 Boulevard d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 RENNES.

13501495363481-2021J00062

GREFFE EXTÉRIEUR

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS
Jugement du 11 Juin 2021 - Modification du plan de redressement

SAS NEUFTEX - Nom commercial : Toto et toto soldes, 45 Avenue Victor Hugo, Aubervilliers, 93300 AUBERVILLIERS, RCS BOBIGNY 612 053 207. Commerce de détail de textiles en magasin spécialisé. Jugement modifiant le plan de redressement.

13501495669328-1987B00432

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTES
Jugement du 16 juin 2021 - Liquidation judiciaire

SAS LE CLUB COLOMBIA, 3 Chemin du Pressoir Chênaie, 44100 Nantes, RCS NANTES 887 708 311. Restauration de type rapide. Le Tribunal de Commerce de NANTES a prononcé, en date du 16/06/2021, l'ouverture de la liquidation judiciaire simplifiée sous le numéro 2021-159, date de cessation des paiements le 30/04/2021, et a désigné liquidateur Maître DOLLEY DE LA SCP DOLLEY COLLET 5 rue Crébillon 44000 NANTES. Les déclarations de créances sont à déposer au liquidateur dans les deux mois de la publication au Bodacc.

13501495477825-2021B01130

annoncelegale@7jours.fr

COUR D'APPEL DE RENNES

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE RENNES

Pour l'annonce N° 21100724 des petites affiches de Bretagne " 7JOURS" n° 5069 en date du 16/17 avril 2021 : il y a lieu de lire :
Par jugement en date du 23 mars 2021 du Tribunal judiciaire de RENNES a été prononcée l'ouverture d'une liquidation judiciaire de M. Julien GUILLEMOT (et non Jean Guillemot), ayant son siège à "La Calvenais" - 35470 BAIN DE BRETAGNE, N°SIREN : 808 982 433 00019 la date de cessation des paiements a été fixée au 09 Février 2021. La SAS DAVID GOIC et associés en la personne de Me BRILLAUD, 39 rue du Capitaine Maignan- CS 34433-35044 RENNES CEDEX a été nommé liquidateur judiciaire. Les créanciers sont avisés qu'ils doivent déclarer leurs créances entre les mains du liquidateur ci-dessus désigné dans le délai de deux mois, à compter de la publication au BODACC du présent jugement ou sur le portail électronique à l'adresse *https://www.creditors-services.com*

21101158

PROCÉDURE ADAPTÉE

AVIS DE MARCHE

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR
I.1) Nom et adresses : CCI de région Bretagne, 1 A rue Louis Braille Saint Jacques de la lande BP 50514, F - 35005 Rennes cedex, Tél : +33 299254141, courriel : *Noemie.philippe@bretagne.cci.fr*
Code NUTS : FRH0
Adresse(s) internet : Adresse principale : *https://www.bretagne.cci.fr/*
I.2) Procédure conjointe
I.3) Communication : Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : https://www.marches-publics.gouv.fr
Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s).
Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées : par voie électronique via : *https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=778798&orgAcronyme=l2m*,
I.4) Type de pouvoir adjudicateur : Organisme de droit public
I.5) Activité principale : Services généraux des administrations publiques.

SECTION II : OBJET
II.1) Etendue du marché
II.1.1) Intitulé : Fourniture de chèques cadeaux événements et chèques culture au bénéfice du personnel de la CCI de Région Bretagne
Numéro de référence : 2021-04
II.1.2) Code CPV principal : 66133000
II.1.3) Type de marché : Services.
II.1.4) Description succincte : Le présent accord-cadre a pour objet la « Fourniture de chèques cadeaux évènement et chèques culture pour le personnel de la CCI de Région Bretagne. » Les prestations comprennent la fourniture, l?impression, le façonnage, la livraison et la gestion de chèques cadeaux et chèque culture au bénéfice des personnels des CCI de la région Bretagne.
II.1.5) Valeur totale estimée
II.1.6) Information sur les lots : Ce marché est divisé en lots : non.
II.2) Description
II.2.1) Intitulé
II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) : 66133000
II.2.3) Lieu d'exécution : Code NUTS : FRH
II.2.4) Description des prestations : Le présent accord-cadre a pour objet la « Fourniture de chèques cadeaux évènement et chèques culture pour le personnel de la CCI de Région Bretagne. »
Les prestations comprennent la fourniture, l?impression, le façonnage, la livraison et la gestion de chèques cadeaux et chèque culture au bénéfice des personnels des CCI de la région Bretagne.
II.2.5) Critères d'attribution : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.
II.2.6) Valeur estimée
II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :
Durée en mois : 24
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui.
Description des modalités ou du calendrier des reconductions : 24 mois reconductible 1 fois 24 mois
II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer
II.2.10) Variantes : Des variantes seront prises en considération : oui.
II.2.11) Information sur les options : Options : non.
II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques
II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne : Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.
II.2.14) Informations complémentaires

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE
III.1) Conditions de participation
III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession
III.1.2) Capacité économique et financière
III.1.3) Capacité technique et professionnelle
III.1.5) Informations sur les marchés réservés
III.2) Conditions liées au marché
III.2.1) Information relative à la profession
III.2.2) Conditions particulières d'exécution
III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché
III.2.4) Marché éligible au MPS
La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : oui.

SECTION IV : PROCEDURES
IV.1) Description
IV.1.1) Type de procédure : Ouverte
IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique
IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue
IV.1.6) Enchère électronique
IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :
Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui.
IV.2) Renseignements d'ordre administratif
IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure
IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 22/07/2021 à 12 h 00
IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés
IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : Français.
IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre
IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres : Date : 22 juillet 2021 à 12 h 00

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES
VI.1) Renouvellement : Il s'agit d'un marché renouvelable. Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : 24 mois reconductible 1 fois 24 mois
VI.2) Informations sur les échanges électroniques
VI.3) Informations complémentaires
VI.4) Procédures de recours
VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal Administratif de Rennes, 3, Contour de la Motte CS 44416, F - 35044 Rennes, adresse internet : *http://rennes.tribunal-administratif.fr*
VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation
VI.4.3) Introduction de recours
VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours
VI.5) Date d'envoi du présent avis : 15 juin 2021

21101151

AVIS APPEL PUBLIC À CONCURRENCE

COMMUNE DE BAIS

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

PROCEDURE ADAPTEE

CONSTRUCTION D'UN PÔLE ENFANCE-JEUNESSE RUE DU TRÉSOR À BAIS

Nom et adresse de l'organisme acheteur : Commune de Bais, 10 rue du Chanvre - 35680 Bais - Tél : 02.99.76 30 26 - Courriel : *ville@bais.fr*
Personne responsable du marché : Madame la Maire : Nathalie CLOUET
Objet du marché : Travaux de construction d'un pôle enfance-jeunesse rue du Trésor à Bais
Type de procédure : Procédure adaptée (article 28 du Code des Marchés Publics)
Caractéristiques principales : Les travaux sont répartis en 13 lots avec possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots (mais pas l'ensemble des lots) :

- LOT N°01 : VRD – Espaces verts
- LOT N°02 : Gros œuvre
- LOT N°03 : Charpente, mur à ossature bois, bardage
- LOT N°04 : Couverture ardoise, zinc, tuiles
- LOT N°05 : Menuiseries extérieures
- LOT N°06 : Serrurerie - métallerie
- LOT N°07 : Doublages - Cloisons – Plafonds
- LOT N°08 : Menuiseries intérieures
- LOT N°09 : Chapes - Revêtements de sols - Faïences
- LOT N°10 : Peinture
- LOT N°11 : Plomberie - CVC
- LOT N°12 : Électricité
- LOT N°13 : Nettoyage

Conditions de participation : Les offres, rédigées en langue française, devront comporter les pièces mentionnées au règlement de consultation. Les variantes sont autorisées. Un même opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement.
Critères d'attribution :
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :
• Prix des prestations : 60 %
• Valeur technique : 25 %
• Caractéristique environnementale : 15 %
Date limite de réception des offres : Jeudi 22 juillet 2021 à 12h
Modalités d'obtention des dossiers de consultation : Le dossier de consultation des entreprises est téléchargeable via le site internet *http://www.e-megalisbretagne.org* - Dossier n° B2021PE
Modalités de remise des offres : Les offres devront parvenir par voie électronique sur le site *http://www.e-megalisbretagne.org*
Procédures de recours : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Rennes, 3 Contour de la Motte 35000 RENNES (tél. 02.23.21.28.28, fax 02.99.63.56.84).
Renseignements d'ordre administratif ou technique : Mairie de BAIS. Tél. 02.99.76 30 26 - Madame Valérie BIDOIS- Mail : *ville@bais.fr*
Date d'envoi à la publication : Le 17 juin 2021

21101152

CESSIONS

LIBERTÉ NOTAIRES
Guillaume Painsar

Maître Guillaume PAINSAR
Notaire Associé
45, Boulevard de la Liberté, BP 70141
35101 RENNES CEDEX 3

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Guillaume PAINSAR, notaire associé de la Société à Responsabilité Limitée « LIBERTÉ NOTAIRES », titulaire d'un Office Notarial à RENNES (Ille-et-Vilaine), 45, Boulevard de la Liberté, le 10 juin 2021, en cours d'enregistrement au SIE de RENNES,
La Société dénommée **KIG HA FARZ MAMBO**, Société à responsabilité limitée au capital de 1 €, dont le siège est à RENNES (35000), 43 rue de Dinan, identifiée au SIREN sous le numéro 503325649 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES.
A cédé à La Société dénommée **LA ROULETTE**, Société à responsabilité limitée au capital de 1.000,00 €, dont le siège est à RENNES (35000), 14 rue de l'Arsenal, identifiée au SIREN sous le numéro 899214050 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES.
Un fonds de commerce de BAR-RESTAURANT sis à RENNES (35000), 14 rue de l'Arsenal, lui appartenant, connu sous le nom commercial "MINE DE RIEN", et pour lequel il est immatriculé au RCS de RENNES, sous le numéro 524 824 273.
L'entrée en jouissance a été fixée au 4 juin 2021.
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de 25 000 euros, s'appliquant aux éléments incorporels pour 8.000 euros et au matériel pour 17 000 euros.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, au 45 boulevard de la Liberté 35000 RENNES, en l'étude du Notaire où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion. Le notaire.

217J04507

CONSTITUTIONS

FUNKIWI

SASU à capital variable
(minimum de 5.000 euros)
112 avenue du Général de Gaulle
35170 Bruz
RCS Rennes (société en formation)

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 23/06/2021, il a été constitué la société suivante :
- Dénomination sociale : FUNKIWI
- Forme sociale : SAS à associé unique
- Capital variable : 5.000 euros (apports en numéraire), avec capital min. de 5.000 euros et capital max. de 50.000 euros
- Siège : 112 avenue du Général de Gaulle – 35170 Bruz
- Statut de « société à mission » et inscription d'une raison d'être à l'art. 2 des statuts dans le cadre d'objectifs sociaux en vue de la création de liens intergénérationnels et de lutte contre l'exclusion, les inégalités sociales et culturelles ainsi que l'illectronisme.
- Objet social : Mise en relation et gestion d'animations entre particuliers de tous âges en tous lieux, en ce compris toutes prestations techniques y afférant en lien avec le secteur de la « silver économie », ainsi que la conception et la commercialisation de plateforme collaborative via internet et applications mobiles et tous autres supports
- Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation
- Président : Monsieur François Herbert résidant sis 112 avenue du Général de Gaulle – 35170 Bruz, nommé pour une durée indéterminée
- Clause d'agrément : sous forme unipersonnelle, les cessions d'actions sont libres. Sous forme pluripersonnelle, elles sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
- Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.
- Immatriculation : R.C.S. de Rennes

Pour avis et dépôt,

217J04513

CONSTITUTIONS

DUGUESCLIN NOTAIRES
LAMOTTE - LAISNÉ - GUEGUEN - SOLLET - LOUSSOUARN - NOËL
SOUFFLEUX - QUÉZÉDÉ-HERCOUET - HODEBOURG
RENNES
4 rue Duguesclin 35000 RENNES
Tél : 02 99 79 40 77
PARIS
10 rue Lafayette 75009 PARIS
Tél : 01 83 81 18 66
www.notaires-duguesclin.fr
Notaires

"EUSISO"

Société civile immobilière, au capital de CINQ CENTS EUROS (500,00 €)
SAINT-JACQUES DE LA LANDE (35236) 45, rue Martin Luther King,

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution aux termes d'un acte authentique électronique reçu par Maître Damien GUEGUEN, le 23 juin 2021, de la Société civile immobilière, dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :
Dénomination : " EUSISO "
Siège : SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE (35136), 45 rue Martin Luther King
Durée : 99 années.
La société a pour objet :
L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Montant des apports : 500,00 €
Capital social : 500,00 €
Gérants : Monsieur Vincent BOULET et Madame Corinne VAULEON épouse BOULET, demeurant ensemble à NOYAL-CHATILLON-SUR-SEICHE (35230), 48 les Hameaux de la Rivière.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES.
POUR AVIS ET MENTION
Maître Damien GUEGUEN

217J04521

Étude de Maîtres VERCOUTÈRE, DEGANO CORDIER et RENOULT
Notaires associés à SAINT-MALO (35400)
15 boulevard de la Tour d'Auvergne
Notaires

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Philippe DEGANO, Notaire Associé à SAINT MALO, 15, Boulevard de la Tour d'Auvergne, le 22 juin 2021, a été constituée une société civile immobilière régie par les dispositions du titre IX du livre III du code civil et par ses statuts, ayant les caractéristiques suivantes :
Objet : acquisition par voie d'achat ou d'apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément de ces biens
– Administration, exploitation de ces biens par bail, location ou autrement, mise à disposition à titre gratuit au profit du gérant de la société et/ou des associés
– Exceptionnellement aliénation des immeubles devenus inutiles à la société notamment au moyen de vente, échange ou apport en société.
Dénomination sociale : **LANOELYS**.
Siège social : ROZ-LANDRIEUX (35120), 55 La Petite Rivière.
Durée : 99 ans
Capital social : MILLE EUROS (1.000,00 EUR) apports en numéraire uniquement.
Cession de parts : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Gérants : Monsieur Richard POINTEL et Madame Chantal COLLIN, son épouse,demeurant ensemble à ROZ-LANDRIEUX (35120), 55 La Petite Rivière, pour une durée illimitée.
Immatriculation : RCS SAINT-MALO

Pour avis
Le notaire.

217J04528

Maitres FRANÇOIS & MACÉ
Notaires
16, Bd de Rochebonne
35400 SAINT-MALO PARAMÉ

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Laurent FRANCOIS, notaire à Saint-Malo (35400), 16 boulevard de Rochebonne, le 22 juin 2021, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : ROLLERS B.P
Siège social : SAINT-MALO (35400), 10 rue des Petits Ports
Objet social : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
Capital : 1000,00 euros d'apport en numéraire uniquement
Gérance : Monsieur Pascal BAGOT, demeurant à SAINT BENOIT DES ONDES (35114), 19 rue du Centre, né à SAINT MALO (35400) le 16 juin 1967.
Cession de parts : toutes les cessions de parts sont soumises à l'agrément préalable des associés
Immatriculation : RCS SAINT MALO
Pour avis le notaire

217J04512

CABINET MARTINE VAZEL
Société d'Avocat
Spécialiste en Droit des Sociétés
167 Route de Lorient
Parc Monier - Le Cassiopée
35000 RENNES
SPÉCIALISTE

AVIS DE CONSTITUTION

Société constituée SSP le 11 juin 2021 à RENNES - Dénomination : KLJC INVEST - Forme : SARL - Siège : ZA La Montgervalaise 1 (Ille-et-Vilaine) - LA MEZIERE- Capital : 167 010 Euros - Objet : La prise de participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations ou entreprises commerciales ou industrielles; L'activité de société de portefeuille, l'acquisition et la gestion des participations de la société, l'activité de holding financière ;L'activité de prestations de services techniques, administratifs, commerciaux et de gestion au profit de ses filiales ou de tiers ;L'activité de société animatrice de groupe, la gestion, la direction, la présidence, de toutes sociétés ou groupement ;L'acquisition de tous biens immobiliers et la gestion de ces biens; le cas échéant la vente desdits biens; L'activité de marchand de biens; L'acquisition par voie d'achat, de souscription, ou d'apport, la propriété, la cession et plus largement la gestion, l'administration de valeurs mobilières ou tout autre forme de placement;- Durée : 99 années - Gérant : Monsieur Julien TURINA demeurant à PLEUGUENEUC (Ille et Vilaine), 3 rue du Pont Pichard - Immatriculation: Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES.
Pour avis

217J04505

CONSTITUTIONS

AVIS DE CONSTITUTION

Création de la sci : I2C. Siège : Les Lucasières 35370 ARGENTRE DU PLESSIS. Capital : 1000 €. Objet : L'acquisition, l'administration, la restauration, la construction, et l'exploitation par bail, location ou autrement, de biens et droits immobiliers. Gérants : Fabien Corgne, Les Lucasières 35370 ARGENTRE DU PLESSIS. Justine Colleu, Les Lucasières 35370 ARGENTRE DU PLESSIS. Durée : 99 ans au rcs de RENNES. Cessions soumises à agrément.

217J03791

Par ASSP du 18/05/2021, il a été constitué une EURL dénommée **MK TECHNOLOGIES**. Siège social : 4 impasse saint exupery 35520 MELESSE. Capital : 1 000 €.Objet : l'installation de fibre optique chez les particuliers et les entreprises et la mise en service de box internet pour le compte de fournisseurs d'accès à internet. Gérance : M. ABDELMALIK CHELLI, 4 impasse saint exupery 35520 MELESSE. Durée: 99 ans. Immatriculation au RCS de RENNES.

217J03843

Par acte SSP du 31/05/2021, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :Dénomination : **FRP Saint Joseph**. Objet social : Immobilier. Siège social :16 Quérhaudais, 35360 MÉDRÉAC. Capital : 1999,98 € .Durée : 99 ans. Gérance : M. ROBLIN Gaëtan, demeurant 16 Quérhaudais, 35360 MÉDRÉAC. Irmmatriculation au RCS de RENNES

217J03899

Forme : SASU Dénomination : **TCONNECTÉ** Siège : 37 Boulevard Marbeuf Appartement 105 35000 RENNES Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES Capital : 1000 euros Objet : Tous travaux d'installation électrique, de domotique, alarme et vidéo surveillance ainsi que tous travaux de maintenance et de dépannage. Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. La cession des actions de l'associé unique est libre. Président : M. Julien DIET demeurant 37 Boulevard Marbeuf 35000 RENNES

217J03973

Par ASSP en date du 17/06/2021, il a été constitué une SARL dénommée :

EA SARL

SIÈGE SOCIAL : 13 boulevard de la Chesnardière 35300 FOUGÈRES CAPITAL : 100 € OBJET SOCIAL : installation fibre optique GÉRANCE : M Abdelali EL OUARDI demeurant 8a rue pierre mendes france 35300 FOUGÈRES DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES.

217J04385

ALTEC AVO'K
Société d'avocats

SC ROZ VOEN

Société Civile au capital de 1.000 €
Siège social : 42 Rue de la Mare
35350 SAINT-COULOMB

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte d'avocat électronique en date du 18 juin 2021, il a été constitué pour une durée de 99 ans et sous la dénomination SC ROZ VOEN, une Société Civile ayant son siège social 42 Rue de la Mare 35350 SAINT COULOMB, et pour objet l'exercice de toutes activités entrant dans le cadre de l'objet des sociétés holdings.
Le capital social fixé à 1.000 € est constitué par des apports en numéraire.
La société sera gérée par M. Eric AUTRET et Mme Isabelle AUTRET demeurant tous deux 42 Rue de la Mare 35350 SAINT COULOMB.
Immatriculation au RCS de SAINT-MALO.
Pour avis
La gérance

217J04388

Avis est donné de la constitution par ASSP du 14/06/2021 d'une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société à responsabilité limitée. Dénomination sociale : **LAURA COUPEAU**. Siège social : 117 Boulevard de Verdun 35000 RENNES. Objet social : Toutes activités liées à la fabrication, achat, négoce et vente de bijoux fantaisies et accessoires de mode, de tous produits de décorations, mobiliers et plus généralement de tous produits manufacturés ; La souscription, l'acquisition et la gestion de tous titres de participations dans des sociétés exerçant une des activités ci-dessus, l'administration, le contrôle et la gestion de ces prises de participation ; Toutes prestations de services au profit des sociétés ou groupements dans lesquels elle détiendra une participation ; Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.Durée : 99 ans. Capital social : 10.000 euros par apports en numéraire. Gérance : Mme Laura KRIVINE demeurant 9, rue Pierre Gourdel 35000 RENNES sans limitation de durée. Cessions de parts : sur agrément des associés. RCS RENNES. Pour avis. La Gérance.

217J04389

ComptaCom

RESID'ENS

SCIC, SARL à capital variable
Siège social : 19 Rue du Général Leclerc
35370 ARGENTRE DU PLESSIS

AVIS

Aux termes d'un acte SSP en date des 15 et 16 juin 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : RESID'ENS
Forme : société coopérative d'intérêt collectif à responsabilité limitée à capital variable
Siège: 19 Rue du Général Leclerc, 35370 ARGENTRE DU PLESSIS
Objet : la société a pour finalité la construction et la gestion d'habitat intergénérationnel.L'acquisition, la construction, la prise à bail, la propriété, la vente, l'administration, la gestion,l'exploitation par bail, la location de tous biens et droits mobiliers ou immobiliers, la réalisation de toutes prestations de services
Durée : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : capital variable, montant initial 4010 euros
Montant en dessous duquel le capital ne peut être réduit : il ne peut être inférieur à 4 010 euros, ni inférieur au ¼ du capital le plus élevé atteint depuis la constitution de la société
Gérance : Monsieur Jean-Jacques GAUDICHE, demeurant 67 Bis Rue de Brissac, 49000 ANGERS
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES
Pour avis, la Gérance

217J04380

Athéis
ATHEIS
experts-comptables

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Saint-Grégoire du 17 juin 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : SARL à associé unique
Dénomination sociale : DFA ENERGIES
Siège social : 8 rue Alain Colas - 35760 MONTGERMONT
Objet social : La réalisation de tous travaux d'électricité générale, de climatisation et d'énergies renouvelables
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS
Capital social : 1 000 €
Gérance : Franck DEGNY, demeurant 8 rue Alain Colas 35760 MONTGERMONT, assure la gérance.
Immatriculation : RCS RENNES.
Pour avis, la Gérance

217J04381

HERMINEW

SCI au capital de 1 000 euros
Siège social : 2 rue de la Mabilais,
35000 RENNES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à RENNES du 15/06/2021, il a été constitué une société civile immobilière pour une durée de 99 ans, dénommée HERMINEW, au capital de 1 000 € constitué d'apports en numéraire, dont le siège social est situé 2 rue de la Mabilais 35000 RENNES et ayant pour objet social l'acquisition, la réception comme apport, la construction, la location, la gestion et l'exploitation de tous biens et droits immobiliers.
Gérance : Société FONCIERE DU MABILAY située 2 rue de la Mabilais 35000 RENNES, au capital de 7 500 000€ immatriculée au RCS sous le n°884 822 600 RCS RENNES.
Cessions de parts : dispense d'agrément pour cession à associés, conjoints, ascendants ou descendants du cédant. Agrément des associés représentant au moins les 2/3 des parts.
Immatriculation de la société au RCS de RENNES. Pour avis La Gérance

217J04372

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date à Rennes du 09.06.21, il a été constitué une SCI présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : KEYREN
Siège social : 4 Allée Marie Berhaut, CS 11125, 35011 RENNES CEDEX
Objet social : acquisition de biens immobiliers
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS
Capital social : 1 000€, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : M Jean-Luc HEBERT, demeurant 59 rue d'Inkermann, 35000 RENNES
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales
Immatriculation de la Société au RCS de RENNES.
Pour avis, La Gérance

217J04401

OFFICE NOTARIAL DU GUESCLIN
Notaires - 4 rue du Guesclin
35000 RENNES
Tél : 02 99 79 40 77
Notaires

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution suivant un acte authentique électronique reçu par Maître Charlotte NOËL, en date du 11 juin 2021, de la société civile, dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous:
Dénomination : « BEPC MARCHAL S.C »
Siège : VAL D'ANAST (35330) MAURE DE BRETAGNE – 21 rue de la Gilardais
Durée : 99 années.
La société a pour objet :
L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement. La prise de participation dans toute société existante ou à créer et la gestion de ces participations. Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.
Montant des apports en numéraires : 289.000,00 EUR
Capital social : 289.000,00 EUR
Gérants : Madame Corinne MARCHAL et Monsieur Patrice MARCHAL demeurant à PONTOISE (95300) – 18 rue du Général Schmitz.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES.
POUR AVIS ET MENTION
Maître Charlotte NOËL

217J04422

MEDLEYNEW

SCI au capital de 1 000 euros
Siège social : 2 rue de la Mabilais,
35000 RENNES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à RENNES du 15/06/2021, il a été constitué une société civile immobilière pour une durée de 99 ans, dénommée MEDLEYNEW, au capital de 1 000 € constitué d'apports en numéraire, dont le siège social est situé 2 rue de la Mabilais 35000 RENNES et ayant pour objet social l'acquisition, la réception comme apport, la construction, la location, la gestion et l'exploitation de tous biens et droits immobiliers.
Gérance : Société FONCIERE DU MABILAY située 2 rue de la Mabilais 35000 RENNES, au capital de 7 500 000€ immatriculée au RCS sous le n°884 822 600 RCS RENNES.
Cessions de parts : dispense d'agrément pour cession à associés, conjoints, ascendants ou descendants du cédant. Agrément des associés représentant au moins les 2/3 des parts.
Immatriculation de la société au RCS de RENNES. Pour avis La Gérance

217J04374

CAP CODE- Société d'avocats
13 rue de Châtillon - BP 60435
35004 Rennes Cedex
capcode.eu

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date à Saint-Malo du 15 juin 2021, il a été constitué la société suivante. Dénomination : **SABEA CONSEIL**. Forme : Société par actions simplifiée. Siège : 42 rue Jean XXIII - 35400 Saint-Malo. Objet : la réalisation de prestations de services en matière d'audit, de conseil et de formation dans les domaines de la sécurité des aliments et du Bien-être des animaux pour l'ensemble des acteurs des filières agro-alimentaires. Durée : 60 ans. Capital : 2 000 euros divisé en 2 000 actions d'1 euro de valeur nominale chacune entièrement souscrites et libérées à la constitution. Apport en numéraire : 2 000 euros. Apport en nature : Néant. Président : M. Frédéric FABRE, demeurant 42 rue Jean XXIII - 35400 Saint-Malo. Agrément : A l'exception des cessions ou transmissions d'actions entre associés ou par voie de succession, toutes cessions ou transmissions d'actions sont soumises à l'agrément préalable des associés dans les conditions prévues pour les assemblées générales extraordinaires (y compris en cas de liquidation de communauté de biens entre époux ou de cession soit à un conjoint, soit à un ascendant ou à un descendant). Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, ou à distance, par voie électronique, dans les conditions prévues par la loi et les statuts, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions 3 jours ouvrés au moins avant la réunion de l'assemblée, à 0 heure, heure de Paris. Chaque action donne droit à une voix. Immatriculation au RCS de Saint-Malo. Pour insertion, le Président.

217J04409

CHANTNEW

SCI au capital de 1 000 euros
Siège social : 2 rue de la Mabilais,
35000 RENNES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à RENNES du 15/06/2021, il a été constitué une société civile immobilière pour une durée de 99 ans, dénommée CHANTNEW, au capital de 1 000 € constitué d'apports en numéraire, dont le siège social est situé 2 rue de la Mabilais 35000 RENNES et ayant pour objet social l'acquisition, la réception comme apport, la construction, la location, la gestion et l'exploitation de tous biens et droits immobiliers.
Gérance : Société FONCIERE DU MABILAY située 2 rue de la Mabilais 35000 RENNES, au capital de 7 500 000€ immatriculée au RCS sous le n°884 822 600 RCS RENNES.
Cessions de parts : dispense d'agrément pour cession à associés, conjoints, ascendants ou descendants du cédant. Agrément des associés représentant au moins les 2/3 des parts.
Immatriculation de la société au RCS de RENNES. Pour avis La Gérance

217J04371

CONSTITUTIONS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 16 juin 2021, à ORGERES, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : **KOTO**
Forme sociale : Société Civile
Siège social : 16 rue de la Mairie – 35230 ORGERES
Objet social : Prise de participations par tous moyens, détention de titres en tant que holding
Durée de la Société : 99 ans
Capital social : 500 €
Gérance : La gérance est assurée par M. Josué GILLET demeurant à ORGERES (35230), 16 rue de la Mairie
Cession de parts : les cessions sont soumises à agrément par délibération extraordinaire sauf entre associés.
Immatriculation de la Société au RCS de RENNES
La Gérance

217J04441

Cabinet Catherine BRUNET
Avocat
19 rue Jules Simon
35000 RENNES

SCCV 60 ROUTE NATIONALE

SCCV au capital de 1 000 €
Siège social : 25, rue de la Monnaie
35000 RENNES

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé, en date à RENNES du 17 juin 2021, il a été constitué sous la dénomination sociale **SCCV 60 ROUTE NATIONALE**, une Société Civile de Construction-Vente, dont les caractéristiques sont les suivantes :
CAPITAL : 1 000 € divisé en 100 parts de 10 € chacune
SIEGE SOCIAL : 25, rue de la Monnaie 35000 RENNES
OBJET : l'acquisition de terrains, de droits immobiliers ; la construction sur ces terrains ou droits immobiliers, de tous immeubles ; la vente en totalité ou par lots de ces immeubles, à terme, en état futur d'achèvement ou après achèvement.
DUREE : 15 années à compter de l'immatriculation au R.C.S.
ASSOCIES :
- La société PIGEAULT IMMOBILIER 25, rue de la Monnaie 35000 RENNES (393 364 849 RCS RENNES)
- La société PIGEAULT IMMOBILIER AGENCES 25, rue de la Monnaie 35000 RENNES (310 862 974 RCS RENNES)
GERANT ASSOCIE : La société PIGEAULT IMMOBILIER, 25, rue de la Monnaie 35000 RENNES
Immatriculation au RCS de RENNES
Pour avis
La Gérance

217J04463

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 18/06/2021, il a été constitué une SARL Unipersonnelle présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : EXPRESS
Siège Social : MORDELLES (35310) – 8 ALLEE DE LA VIGNE
Capital : 1 000 Euros
Objet : Toutes activités de prestations de services et de conseils en tout domaine au profit de toutes entreprises constituées ou à constituer, de quelque forme et de quelque objet que ce soit ; prise de participations dans toutes sociétés ou groupements quelconques par tous moyens et de quelques manières que ce soit (souscription au capital, augmentation de capital social, acquisition de titres…) dans toutes sociétés ou entreprises quels qu'en soient l'objet ou l'activité et de quelque forme qu'elles soient ; Animation de sociétés ou de groupe de sociétés de quelque forme que ce soit et par quelque moyen que ce soit .
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
Gérant : Monsieur Aurélien SEGUIN demeurant à RENNES (35000) – 18 Rue de Brest.
La société sera immatriculée au greffe du Tribunal de Commerce de RENNES.
Pour Avis

217J04456

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 21/06/2021, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination Sociale : ION INVEST
Forme : SC
Capital social : 500 €
Siège social : 1 RUE DE LA COUPERIE, 35170 BRUZ
Objet social : - La participation directe ou indirecte dans toutes sociétés, commerciales ou civiles, notamment par voie de création de société, d'apport, de souscription, d'achat ou d'échange de titres ou de droits sociaux ou autrement ; - La propriété et la gestion, directe ou indirecte, pour son propre compte de tout portefeuille de valeurs mobilières ainsi que toutes les opérations financières quelconques pouvant s'y rattacher, incluant l'achat et la vente de tout support de placements financiers, tels que valeurs mobilières, parts d'OPCVM et de toutes liquidités ; - L'acquisition par voie d'achat, d'apport ou autrement de tous biens et droits immobiliers ; - La mise en valeur, l'administration et l'exploitation, par location ou autrement, de tous immeubles et droits immobiliers dont elle est propriétaire ; - Le tout, soit au moyen de ses capitaux propres, soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que l'octroi des garanties nécessaires à la réalisation de cet objet.
Gérance : M. Damien VANMECQ demeurant 1 RUE DE LA COUPERIE, 35170 BRUZ
Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES

217J04458

UN BON MOMENT

SAS au capital de 10.000€
9 rue du Québec - 35270 Combourg
RCS Rennes (société en formation)

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20/06/2021, il a été constitué la société suivante :
-Dénomination sociale: UN BON MOMENT
-Forme sociale: SAS pluripersonnelle
-Capital: 10.000 euros (apports en numéraire)
-Siège: 9 rue du Québec - 35270 Combourg
-Objet social : L'exploitation par tous moyens d'un fonds de commerce de salon de thé, café, vente de boissons chaudes et froides sur place et à emporter, de produits annexes, petite restauration, et de manière générale de tous fonds de bar, brasserie, café, restauration sur place ou à emporter
-Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation
-Président: M. Guirec Foucault, né le 06/12/2001 à Fougères (35), de nationalité française, domicilié au 9 rue du Québec - 35270 Combourg, nommé pour une durée indéterminée
-Agrément : sous forme unipersonnelle, les cessions d'actions sont libres. Sous forme pluripersonnelle, elles sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés en cas de cession à des tiers.
-Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.
-Immatriculation : R.C.S. de Rennes
Pour avis et dépôt,

217J04475

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 17 JUIN 2021 à LE GRAND FOUGERAY, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination Sociale : **FELKERIAC**
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle
Capital social : 1.000 €uros
Siège social : Le Petit Bois – Le Pont Gatoué – 35390 LE GRAND FOUGERAY
Objet : L'activité d'animation d'un réseau et la fourniture de toutes prestations de services s'y rattachant. L'activité de holding financière animatrice de groupe
Durée de la société : 99 années à compter de son immatriculation au RCS
Président : Arthur MOISDON demeurant 48 quai de Versailles – 44000 NANTES
Cessions d'actions et agrément : articles 10 et 11 des statuts
Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : dans les conditions statutaires et légales
La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES.
Pour Avis

217J04424

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé, le 18 Mai 2021, a été constituée une société civile constituée en vue de la vente d'immeubles, ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : **SCCV SEGALEN**
Siège social : 13 rue de la Sauvaie - 35000 RENNES
Durée : 30 ans
Objet : - L'acquisition de tous terrains, biens et droits immobiliers en France, et notamment l'acquisition d'une maison à usage d'habitation située 20 rue de Rennes à MONTGERMONT (35760), sur un terrain cadastré section 000 AE 30 et d'une contenance de 1 038 m2,
- La démolition éventuelle des biens existants et la construction sur le terrain d'un ensemble immobilier,
- La vente des immeubles, soit en totalité, soit par fractions, en l'état actuel ou futur d'achèvement, à terme ou après terminaison,
- Accessoirement, la propriété, l'administration et l'exploitation par voie de location dudit immeuble,
- L'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts et constitutions de garanties de toute nature ayant pour but de permettre la réalisation de l'objet social, la mise en place de tous moyens financiers nécessaires à l'opération.
- Et généralement, toutes opérations mobilières ou immobilières, de quelque nature que ce soit, pouvant se rattacher à l'objet social, directement ou indirectement, à condition que les opérations ne modifient en rien le caractère civil de la Société et ne soient pas réputées activités industrielles ou commerciales au sens des articles 34 et 35 du Code Général des Impôts.
Capital social 1.000 Euros
Apports en numéraire : 1.000 Euros
Gérante : la société KERMARREC PROMOTION dont le siège social est situé à RENNES (35000) 13 rue de la Sauvaie, représentée par Mme Nolwenn LAM KERMARREC.
Parts sociales : les cessions sont libres entre associés. Toutes autres cessions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés réunis en assemblée générale.
La société sera immatriculée au RCS de RENNES.
Pour avis.
La Gérante.

217J04460

Les JURISTES ASSOCIÉS de l'OUEST

Société d'Avocats
6 rue du Louis d'Or - CS 50825
35108 RENNES CEDEX 3

EPRON 4

Société civile immobilière
au capital de 100 euros
Siège social : 11, rue des Marchands
35410 CHATEAUGIRON

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte signé électroniquement le 22 juin 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : EPRON 4
Siège social : 11, rue des Marchands, 35410 CHATEAUGIRON
Objet social : l'acquisition, la prise à bail, la mise en valeur de tous terrains et l'édification sur lesdits terrains de bâtiments à usage d'habitation et, accessoirement, à usage commercial, la construction ou l'achat de tous biens immobiliers, la propriété, l'administration et l'exploitation par bail ou location de biens immobiliers acquis ou édifiés par la Société
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 100 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Monsieur Jean-Philippe AVRIL et Madame Céline AVRIL née NEVEU demeurant à CHATEAUGIRON (35410), 11 rue des Marchands, associés nommés par décision en date du 22 juin 2021.
Clauses relatives aux cessions de parts : les cessions de parts consenties à des associés ou à des ascendants ou descendants de l'un d'eux sont dispensées d'agrément ; toutes autres cessions sont soumises à l'agrément de la Gérance.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.
Pour avis
La Gérance

217J04504

Aux termes d'un acte SSP du 28 mai 2021, il a été constitué une Société par actions Simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : **EASY RENTING**
Objet : Service de conciergerie pour location de biens de courte durée ; L'acquisition, la création, la gestion et la commercialisation de tous fonds se rattachant à l'hôtellerie, aux prestations hôtelières et à toute forme d'hébergement, touristique ou non ; L'acquisition, l'administration, la gestion de tous immeubles et biens immobiliers en vue de leur location, la vente de tous immeubles et biens immobiliers
Siège social : 20 rue de Brest 35000 RENNES
Capital : 1.000 Euros
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de RENNES
Président : Monsieur Fabien GILBERT demeurant à RENNES (35000) 20 rue de Brest
Directeur général : Madame Kim-Xuan NGUYEN demeurant à RENNES (35000) 3 rue Georges Maillols
Cession des actions : A l'exception des cessions ou transmissions à des associés ou entre conjoints ou partenaires pacsés, qui sont libres, toute autre mutation, sous quelque forme qu'elle soit y compris par voie de succession (sauf si l'héritier est le conjoint ou le partenaire pacsé), est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.
Conditions d'admission aux Assemblées et d'exercice du droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, dès lors que ses titres sont inscrits à un compte ouvert à son nom. Chaque action donne droit à une voix.
La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES.

217J04466

Athéis
ATHEIS
experts-comptables

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAINT-MALO du 31 mai 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société Civile Immobilière
Dénomination sociale : CLOS DE LA MALOUINE
Siège social : ZAC des Fougerais - 35400 SAINT-MALO
Objet social : Acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers ; la propriété et la gestion directe ou indirecte pour son propre compte de tout portefeuille de valeurs mobilières ainsi que toutes opérations financières quelconques pouvant s'y rattacher ; la participation directe ou indirecte de la Société dans toutes sociétés commerciales ou civiles ; l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 500 €, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Anthony DORE demeurant 2 rue de la Gare – 22100 LE HINGLE et Christian THOMOUX demeurant 102 rue de la Ville Mauny – 35800 DINARD
Clauses relatives aux cessions de parts : l'agrément est requis dans tous les cas et doit être obtenu à l'unanimité des associés.
Immatriculation de la Société au RCS de SAINT-MALO.
Pour avis
La Gérance

217J04543

Par acte SSP du 23/06/2021, il a été constitué une EURL présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination : LA TYAM
Objet social : L'accueil de jeunes enfants sous forme de micro-crèche. Siège social : 48 Boulevard Jean Mermoz 35136 ST JACQUES DE LA LANDE. Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Rennes. Au capital de : 5 000 €. Gérance : Mme DELUGRÉ Karine demeurant 5A rue Général Audibert 35200 RENNES.

217J04539

ABONNEZ-VOUS !

CONSTITUTIONS

FIDUCIAL SOFIRAL
Société d'Avocats
40 Rue du Bignon
Forum de la Rocade - B.P.91467
35514 CESSON SEVIGNE CEDEX

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société au 16/06/2021 présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : **AMAZING HOLIDAYS ... IN SAINT-QUAY**
FORME : Société civile immobilière
CAPITAL : 4000 euros
SIEGE SOCIAL : 3 rue Duboys des Sauzais - 35700 RENNES
OBJET : l'acquisition, l'administration, par location ou autrement, de tous biens et droits immobiliers bâtis ou non bâtis, la propriété et la gestion de tous titres sociaux de sociétés ou groupements à prépondérance immobilière ; éventuellement et exceptionnellement l'aliénation de ceux de ces biens et droits immobiliers ou de ceux de ces titres sociaux devenus inutiles à la Société ;
DUREE : 99 ans
GERANCE : Monsieur Stéphane BEAUDOUIN et Madame Agnès BEAUDOUIN, demeurant ensemble à RENNES (35700), 3 rue Duboys des Sauzais
APPORTS EN NUMERAIRE : 4000 euros
CESSION DE PARTS : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'agrément de tous les associés

217J04390

ACTEHA

Société civile au capital de 1000,00 euros
Siège social : 25 Bis Rue de Chantepie – 35770 VERN SUR SEICHE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28 mai 2021 à VERN SUR SEICHE, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : ACTEHA
Forme sociale : Société civile
Siège social : 25 Bis Rue de Chantepie – 35770 VERN SUR SEICHE
Objet social : acquisition, propriété, réception comme apports, construction, gestion, administration, exploitation par bail, location ou autrement, aliénation de tous biens immeubles ou droits immobiliers ; gestion patrimoniale de portefeuille et de placements bancaires, propriété et gestion d'un ou plusieurs contrat de capitalisation, propriété et gestion d'un ou plusieurs portefeuilles de valeurs mobilières par voie d'achat, prise de participation au capital d'une société non cotée, d'une fondation, d'une association, d'un GIE
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1000,00 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Monsieur Van Ha Marc HUYNH demeurant 25 Bis Rue de Chantepie – 35770 VERN SUR SEICHE
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.
La Gérance

217J04366

Par acte SSP du 31/05/2021, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :Dénomination :**FRP Saint Joseph**. Objet social : Immobilier.Siège social : 16, La Quérhaudais, 35360 Médréac.Capital : 1999,98 € .Durée : 99 ans.Gérance : M. Roblin Gaëtan, demeurant 16, Quérhaudais, 35360 Médréac.Immatriculation au RCS de Rennes

217J04009

Par acte SSP, il a été constitué une EURL dénommée **EG Révélation** Capital : 1000 € Siège social : 91 Rue Nationale 35650 LE RHEU Objet : Conseil, accompagnement et formation non réglementée dans le domaine de la création et du développement d'entreprise. Gérant : GENTY Elodie 5 Rue de Broceliande 35850 ROMILLE Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS RENNES

217J03976

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 18 juin 2021, à SAINTE MARIE (35).
Dénomination : **LE VILLAGE**.
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.
Siège social : 10 rue Alexis Massicot - ZA La Lande du Guenet, 35600 Ste Marie.
Objet : achat, vente, échange, aménagement, division par lots de tous immeubles et droits immobiliers, exercice de l'activité de marchands de biens, toutes opérations de construction, promotion, réhabilitation, transformation et lotissement en matière immobilière, étude, conception, pilotage et réalisation de programmes immobiliers.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 1000 euros
Cession d'actions et agrément : les cessions réalisées par l'associé unique sont libres. En cas de pluralité d'associés, les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable donné par une décision collective des associés prise à la majorité renforcée des deux tiers des voix des associés, associé cédant y compris.
Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :
tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque action donne droit à une voix.
Ont été nommés :Président : URBANEVO SAS
10 rue Alexis Massicot - ZA La Lande du Guenet 35600 Ste Marie immatriculée au RCS de Rennes sous le numéro 841342892.
Représentant permanent : Mürsel BILGIC.
La société sera immatriculée au RCS de Rennes.
Pour avis.
Le représentant légal

217J04393

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Rennes du 18 juin 2021, il a été constitué une Société par Actions Simplifiée dont les caractéristiques sont les suivantes :
DÉNOMINATION : GBA FORMATION
CAPITAL : 3 000 euros
SIÈGE SOCIAL : 24 Mail François Mitterrand – 35000 RENNES
OBJET :
- la réalisation et la commercialisation de toute action de formation entrant dans le cadre de la formation professionnelle continue, en particulier dans le domaine juridique et plus généralement dans tous domaines, pour tous niveaux et tous publics, quelles qu'en soient la forme et la durée et par tous moyens (en présentiel ou à distance) ;- l'organisation de stages, de séminaires, de journées de formation, en particulier dans le domaine juridique et plus généralement dans tous domaines,, quelles qu'en soient la forme et la durée ;- la conception, l'utilisation, la diffusion et la commercialisation de tout support pédagogique ;- la réalisation, la diffusion et la commercialisation de fiches d'actualité dans tous domaines ;
DURÉE : 99 ans
EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Chaque associé dispose d'un nombre de voix équivalent au nombre d'actions qu'il détient.
TRANSMISSION D'ACTIONS : Les transmissions d'actions sont libres si la société est unipersonnelle, ainsi qu'entre associés si la société comporte au plus deux associés. Toutes les autres transmissions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
PRÉSIDENTE : La société "GBA", société d'exercice libéral à responsabilité limitée au capital de 119 205 euros, dont le siège social est situé 24 Mail François Mitterrand – 35000 RENNES et qui est immatriculée au R.C.S. de RENNES sous le numéro 493 675 904, a été nommée Présidente de la société pour une durée indéterminée.
La société sera immatriculée au R.C.S. de RENNES.
Pour avis.

217J04432

Le 18/06/2021, il a été constitué la **SCI PICHÔN HIDDÉKEL** avec un capital social de 1000 €. Objet : - La propriété, la gestion active et passive et la disposition de tous biens mobiliers et immobiliers dont la société sera propriétaire par voie, d'attribution, acquisition, location, échange, apport ou autrement, Durée : 99 ans Adresse : 36, rue des Veyettes, 35200 Rennes Gérant : MOMO Ghislain, demeurant au 36, rue des Veyettes, 35200 Rennes. Pour avis

217J04434

GILEXPORT

PILOTER UN HELICOPTERE, UN REVE D'ENFANT...
Accompagné d'un instructeur
Vol d'initiation/Formation au Brevet PPL-H
PENSEZ AU CHEQUE-CADEAU

AEROPORT DE RENNES
06 11 48 61 04
gilexport@orange.fr
Rendez-vous sur notre site :
www.gilexport.com

EXPERTISE COMPTABLE
FICAMEX

MAHAUD ROMU TP

Société à responsabilité limitée à associé unique (EURL) au capital de 5 000 euros
Siège social : 53 Pouchard
35320 LA BOSSE DE BRETAGNE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LA BOSSE DE BRETAGNE du 15 juin 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : **MAHAUD ROMU TP**
Siège social : 53 Pouchard, 35320 LA BOSSE DE BRETAGNE
Objet social : tous travaux de terrassement courants et travaux préparatoires, travaux publics, d'assainissement et urbains de voierie ; toutes activités de travaux agricoles sous forme de prestations
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 5 000 euros
Gérance : Monsieur Romuald MAHAUD, demeurant 53 Pouchard 35320 LA BOSSE DE BRETAGNE, assure la gérance.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.
Pour avis
La Gérance

217J04464

Claudine BOSSENNEC-LE ROUX
Nicolas BIHR
Notaires associés
2 rue de Rennes 35140 SAINT-AUBIN DU CORMIER
Notaires

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Claudine BOSSENNEC - LE ROUX, notaire associé à SAINT AUBIN DU CORMIER (Ille-et-Vilaine), 2, Rue de Rennes, le 9 juin 2021, a été constitué la société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :
Dénomination : ENTREDEUXMERES.
Forme : SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE.
Capital Social : DEUX CENTS EUROS (200,00 €)divisé en 20 parts sociales de DIX EUROS chacune.
Siège Social : MAEN ROCH (Ille et Vilaine), - SAINT BRICE EN COGLES - 13 impasse de la Bouchardière.
Objet Social : La gestion, l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou autrement de tous biens ou droits immobiliers dont la société pourra devenir propriétaire et généralement toutes opérations se rattachant à l'objet social.
Gérance : Madame Lydia GAUDIN-GOUPIL, demeurant à MAEN ROCH (Ille-et-Vilaine), 2 rue Jean Mermoz - SAINT BRICE EN COGLES Et Madame Alicia LECLERC, demeurant à MAEN ROCH (Ille-et-Vilaine), 2 rue Jean Mermoz - SAINT BRICE EN COGLES.
Cession de parts sociales - agrément : Cession libre entre associés et entre ascendants et descendants d'un associé et au profit du conjoint d'un associé. Toutes les autres mutations sont soumises à l'agrément de l'assemblée générale.
Durée – immatriculation : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.
Pour Avis Me BOSSENNEC-LEROUX

217J04395

OUAIRY - BUIN - De GIGOU
VEYRIER-LEBRETON - DAVY - LEGRAS
17, rue Notre Dame
CS 90335
35503 VITRÉ cedex
ouairy-buin-degigou.notaires.fr
Notaire

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Sandrine VEYRIER-LEBRETON, notaire à VITRE (35), en date du 17/06/2021, il a été constitué la société suivante :
Dénomination : BRION.Location
Forme : société civile
Objet : la propriété, la gestion, l'administration active et passive et la disposition de tous biens mobiliers et immobiliers dont la société sera propriétaire, par voie d'attribution, acquisition, échange, apport, location ou autrement. L'édification de toutes constructions et ouvrages, l'entreprise de tous travaux de transformation, améliorations, extensions, aménagements et autres. L'emprunt, auprès de toutes banques, sociétés de crédit ou particuliers, de toutes sommes nécessaires au financement de l'objet ci-dessus, avec ou sans garanties.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation
Capital social : 1.000,00 euros
Montant des apports en numéraire : 1.000,00 euros.
Siège social : 5 lieu-dit La Cassière 35120 MONT-DOL
Cession de parts soumise à l'agrément des associés.
La société sera immatriculée au RCS de SAINT MALO.
Gérant : Mr Joël Lucien Jean BRION, demeurant à MONT-DOL (35120), 5 lieu-dit La Cassière.
Pour avis

217J04416

EXPERTISE COMPTABLE
FICAMEX

JLB MENUISERIE 35

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 95 B Crapaudel
35580 GUIGNEN

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à GUIGNEN du 15/06/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : JLB MENUISERIE 35
Siège social : 95 B Crapaudel, 35580 GUIGNEN
Objet social : la fabrication, la pose et la commercialisation de tous produits de menuiserie ; la réalisation de tous travaux d'agencement et aménagement intérieur
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros
Gérance :
Monsieur Jérôme BRISSET, demeurant 95 B Crapaudel 35580 GUIGNEN
Madame Laëtitia BRISSET, demeurant 95 B Crapaudel 35580 GUIGNEN
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.
Pour avis La Gérance

217J04436

CONSTITUTIONS

BREIZH VRAC

Société À Responsabilité Limitée
au capital de 15 000,00 €
Siège social : 74, Mail François Mitterrand
35000 RENNES

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un acte SSP établi à RENNES (35) en date du 18 juin 2021, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : BREIZH VRAC
Siège social : 74, Mail François Mitterrand – 35000 RENNES
Objet : l'exploitation d'un magasin "Mamie Mesure" ; toute activité d'exploitation d'une épicerie, d'une droguerie, le commerce de détail d'alimentation générale, l'achat et la revente sous toutes ses formes de divers produits alimentaires (frais et secs), non alimentaires, d'entretien et de soins corporels, notamment bio, en vrac et au détail, ainsi que toutes autres activités accessoires et annexes contribuant à la réalisation de son objet ; la vente par e-commerce de produits alimentaires et non alimentaires notamment en vrac ; l'animation d'ateliers pédagogiques éco-responsables, culinaires, cosmétiques et organisation de conférences ; bar, salon de thé.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés
Capital : 15 000 euros, divisé en 750 parts sociales de 20 euros chacune
Gérance : Madame Floriane CRON et Monsieur András GÖNCZI, demeurant ensemble à RENNES (35000) – 9, rue Georges Maillols, nommés cogérants pour une durée indéterminée
Immatriculation : Au RCS de RENNES
Pour avis, la gérance.

217J04542

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 18 JUIN 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : **PKSM**
Forme : SCI
Siège Social : 6 rue de la vieille boucherie 35400 SAINT MALO
Objet : la gestion immobilière
Durée : 99 années
Capital : 1.500 €uro
Gérants : Monsieur Patrick GAUTIER, né à PARIS 14EME (75014) le 19 juillet 1961 demeurant 4 Rue du Jubilé 35430 SAINT JOUAN DES GUERETS
Et Madame Stéphanie THOMAS, née à SAINT MALO (35400) le 22 février 1979 demeurant 13 Rue Abbé Trochu 35 111 LA FRESNAIS
Cession de parts : agréments des associés
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de SAINT MALO.
Pour avis, la gérance.

217J04534

Aux termes d'un acte SSP en date du 22/06/2021, il a été constitué une Société Civile de Construction Vente présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination : **SCCV LANA BASTIDE NIEL**, Siège social : 5 Rue Louis Jacques Daguerre 35136 SAINT JACQUES DE LA LANDE, Capital : 1 000 euros, Objet social : Acquisition de deux terrains sis à BORDEAUX (33000), ZAC Bastide Niel, ainsi que tous immeubles et droits susceptibles de constituer des accessoires ou annexes ; Aménagement et construction sur les Terrains de deux ensembles immobiliers à destination de logements, parking, commerces et activités de services ; Vente desdits immeubles construits à tout tiers, sous quelque forme que ce soit, en totalité ou par fractions ; Mise en place de tous moyens financiers nécessaires à l'opération, et ce compris toute ouverture de crédit, de prêt et la constitution de toutes garanties de toute nature ayant pour but de permettre la réalisation de l'objet social, notamment, le cas échéant, la conclusion de garanties financières d'achèvement, Durée : 15 ans, Agrément : Les cessions de parts sont soumises à autorisation de la collectivité des associés, Gérant : LEGENDRE IMMOBILIER, SAS dont le siège social est 5 Rue Louis Jacques Daguerre 35136 SAINT JACQUES DE LA LANDE, immatriculée sous le N°421 061 680 RCS RENNES.
La société sera immatriculée au RCS de RENNES.

217J04526

FIDUCIAL SOFIRAL
Société d'Avocats
40 Rue du Bignon
Forum de la Rocade - B.P.91467
35514 CESSON SEVIGNE CEDEX

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 21 juin 2021, il a été constitué une société à responsabilité limitée dénommée **AILES ET MINÉRAUX** au capital de 3 000 euros, dont le siège social est Résidence des Tilleuls Domaine de Pomphily 35730 PLEURTUIT, ayant pour objet l'achat, la vente, le négoce sous toutes ses formes de pierres et minéraux de collection et de bien-être, de bijoux à base de pierres naturelles ; l'organisation et l'animation d'ateliers et de consultations personnelles pour la recherche de bien-être à base de pierres naturelles et ce pour une durée de 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés. La gérance est assurée par Monsieur Pascal GILLET demeurant Résidence des Tilleuls Domaine de Pomphily 35730 PLEURTUIT. La société sera immatriculée au RCS de SAINT MALO. Pour avis, la gérance.

217J04557

OUAIRY - BUIN - De GIGOU
VEYRIER-LEBRETON - DAVY - LEGRAS
17, rue Notre Dame
CS 90335
35503 VITRÉ cedex
ouairy-buin-degigou.notaires.fr
Notaire

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Me Sandrine VEYRIER-LEBRETON, notaire à VITRE (35), le 24/06/2021, il a été constitué la société civile immobilière suivante :
Dénomination : **DU BOULAY**
Siège : Le Grand Boulay 35500 VITRE
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation
Objet : la propriété, la gestion, l'administration active et passive et la disposition de tous biens mobiliers et immobiliers dont la société sera propriétaire par voie d'attribution, acquisition, échange, apport, location ou autrement.
Capital social : 1.000,00 €
Gérant : Mme Emilie LANDRE, demeurant à VITRE (35), Le Grand Boulay.
Cessions de parts soumises à l'agrément des associés.
Immatriculation au RCS de RENNES
Pour insertion

217J04573

Suivant acte SSP du 22/06/2021, il a été constitué la SAS : **SUN INJECT**. Capital : 1 000 €. Siège : 5 rue Louis Jacques Daguerre 35136 SAINT JACQUES DE LA LANDE. Objet : Production d'énergies renouvelables ; Acquisition, vente, exploitation, gestion, développement et construction de toutes centrales de production d'énergie... Durée : 99ans. Président : GROUPE LEGENDRE, SAS, 5 rue Louis Jacques Daguerre 35136 SAINT JACQUES DE LA LANDE, 440 919 777 RCS RENNES. Admission aux AG et exercice du droit de vote : Chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives et dispose d'un nombre de voix égal à celui du nombre d'actions qu'il possède. Société immatriculée au RCS de RENNES

217J04506

Par acte SSP du 21/06/2021 il a été constitué une SARL à associé unique dénommée : LE SAINT SILVERE - Siège social : 71 boulevard strasbourg 35000 RENNES - Capital : 500€ - Objet : Restauration rapide À emporter - Gérant : M. DONGOU Armel SILVÈRE 38 Boulevard Charles Peggy 35700 RENNES. - Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de RENNES.

217J04511

ABONNEZ-VOUS !

MODIFICATIONS

OFFICE NOTARIAL
DU GUESCLIN
Notaires - 4 rue du Guesclin
35000 RENNES
Tél : 02 99 79 40 77
Notaires

SOCIETE "CATHER"

société civile immobilière
au capital de 23.171,25 €
Siège social actuel : RENNES (35000)
5 rue Pierre Hevin
RCS RENNES 433.973.765

AVIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Aux termes d'un acte authentique électronique reçu le 31 mai 2021 par Maître Arnaud SOLLET notaire à PARIS, la Société dénommée « CATHER», société civile immobilière au capital de 23.171,25 €, dont le siège est à RENNES (35000), 5 rue Pierre Hevin, immatriculée au RCS de RENNES et identifiée sous le numéro SIREN 433 973 765 a augmenté le capital de la société pour le passer de 1.500,00 € à 23.171,25€.
POUR AVIS ET MENTION

217J04368

In Extenso
Experts-Comptables

AVIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL

LES IRREDUCTIBLES CESSON
RENNES METROPOLE HANDBALL
Société par actions simplifiée
Au capital de 110 000 euros
Siège social : 3 allée de Champagné
35510 CESSON SEVIGNE
840 877 583 RCS RENNES
Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 3 juin 2021, le capital social a été augmenté d'une somme de 80 000 €uros par apport en numéraire et création de 800 actions nouvelles. La réalisation de cette augmentation a été constatée par le Président en date du 10 juin 2021.

217J04391

HOLDING LEMONNIER Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 euros porté à 241.000 euros. Siège social : 4, rue du Château 35650 LE RHEU 884 423 450 RCS RENNES. Par décisions de l'associé unique du 18/06/2021, le capital social a été augmenté de 240.000 euros pour être porté de 1.000 euros à 241.000 euros par apports en nature et création de 240.000 parts nouvelles. Les articles 7.1 et 8 des statuts ont été modifiés. RCS RENNES. Pour avis.

217J04437

CAPITAL SOCIAL

Dénomination : PATRIMINVEST 20 AUXERRE.
Forme : SCI.
Siège social : 34 rue Saint Georges, 35000 RENNES.
884298423 RCS Rennes
Aux termes d'une décision en date du 22 juin 2021, les associés ont décidé de modifier le capital social en le portant de 6988000 euros à 9588000 euros.
Les articles « 6.1 MONTANT DES APPORTS » et « 7-CAPITAL SOCIAL » des statuts ont été modifiés pour tenir compte de l'augmentation de capital.
Mention sera portée au RCS Rennes

217J04483

PHARMA CAR

SARL au capital de 37 000 €
Siège social : 9 square de la Rance
35000 RENNES
793 851 783 RCS RENNES

MODIFICATION DU CAPITAL

Suivant décisions du 1er juin 2021, l'Associée unique a augmenté le capital de SOIXANTE TROIS MILLE EUROS (63 000 €) par incorporation de réserves pour le porter de 37 000 € à 100 000 € par voie de création de 630 nouvelles parts sociales de 100 € de nominal, et a modifié les articles 6 et 7 des statuts en conséquence. Pour avis au R.C.S. de Rennes.
La gérance

217J04491

HAPPY SOUP

Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 euros réduit à 5.100 euros
Siège social : 12 Quai Duguay Trouin
35000 RENNES
539 131 193 RCS RENNES

Par décisions unanimes des associés du 23/06/2021 à effet du même jour, il a été constaté la réalisation définitive d'une réduction de capital social de 4.900 € pour le ramener de 10.000 € à 5.100 €, par voie de rachat et annulation de 490 parts sociales.
Les articles 6, 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence. Mention sera faite au RCS RENNES. Pour avis, La Gérance.

217J04548

LA BRANCHE

Société par actions simplifiée à associé unique
au capital de 1.000 €
Siège social :
45 Boulevard Emile Combes
35200 RENNES
898 571 260 R.C.S. Rennes

Aux termes d'un Procès-Verbal des Décisions de L'Associé Unique en date du 18 Juin 2021, il a été :
d'augmenter le capital d'une somme de 820 490 € pour le porter de 1 000€ à la somme de 821 490€ .
Le capital est fixé à 821 490€ divisé en 821.490 actions d'1€ chacune, entièrement libérées.
L'article 7 des statuts est modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de RENNES.

217J04561

MENNOZH

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 €
Siège social :
7 Square de Transylvanie
35200 RENNES
898 535 489 R.C.S. Rennes

Aux termes d'un Procès-Verbal des Décisions de l'Associé unique en date du 18 Juin 2021, il a été :
Décidé d'augmenter le capital d'une somme de 498.400€ pour le porter de 1 000€ à la somme de 499.400€
Le capital est fixé à 499.400€ divisé en 499.400 actions d'1€ chacune, entièrement libérées.
L'article 7 des statuts est modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de RENNES

217J04536

LE LABO

Société par actions simplifiée à associé unique
au capital de 1.000 €
Siège social : 56 Rue de la Coulée
35510 CESSON-SEVIGNÉ
898 091 145 R.C.S. Rennes

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 18 Juin 2021, il a été :
Décidé d'augmenter le capital d'une somme de 1 955 410€ pour le porter de 1000€ à la somme de 1 956 410 € .
Le capital est fixé à 1 .956.410€ divisé en 1.956.410 actions d'1€ Chacune, entièrement libérées.
L'article 7 des statuts est modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de RENNES

217J04533

PURECONTROL S.A.S. au capital de 101.325 € Siège social : 1 Route de Paris 35510 CESSON SÉVIGNÉ 827 813 585 RCS RENNES. Suivant décisions en date du 21.06.2021, le Président a constaté l'augmentation du capital social d'un montant de 16.730,80 € , le portant ainsi à 118.055,80 € , conformément aux décisions unanimes des associés en date du 16.06.2021. Modification au RCS de RENNES

217J04501

VOS ANNONCES
PAR MAIL
annoncelegale@7jours.fr
7JOURS

MODIFICATIONS

15 MARCHES
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1 000 euros
74, rue Ange Blaize
35 000 RENNES
789 048 154 R.C.S RENNES

AVIS

L'associé unique en date du 1er avril 2021, a décidé de nommer Mme Noémie AUBRON, née le 10 novembre 1986 à VERSAILLES (78), demeurant 14, rue d'Oradour sur Glane - 17000 LA ROCHELLE, directrice générale, non statutaire, pour une durée illimitée. RCS RENNES Pour avis.

217J03277

FJPEL
Société par Actions Simplifiée
au capital de 40 190 euros
Siège social : 9, rue Montigné
35132 VEZIN LE COQUET
513 896 100 RCS RENNES

AVIS

Par l'assemblée générale extraordinaire du 29 mars 2021, les associés ont décidé la transformation de la Société en Société par actions simplifiée à compter du 1er avril 2021
Cette transformation entraîne la modification des mentions ci-après qui sontfrappées de caducité :
Forme
- Ancienne mention : Société à responsabilité limitée
- Nouvelle mention : Société par actions simplifiée
Administration
- Ancienne mention :
GERANT : M. Franck CLOCHARD, né le 12 juin 1965, à TOURS (37), demeurant 35, l'Hermitière – 35230 ORGERES, de nationalité Française
- Nouvelles mentions :
PRESIDENT : M. Franck CLOCHARD, né le 12 juin 1965, à TOURS (37), demeurant 35, l'Hermitière – 35 230 ORGERES, de nationalité Française. RCS RENNES

217J03381

TRANSPORT DIRECT FRANCE
SAS au capital de 4500 €
Siège social : 3, Rue Des Bintinais
Centre D'affaires Le Hil
35230 NOYAL CHATILLON SUR SEICHE
850 659 277 RCS de RENNES

Par AGE du 16/05/2021, il a été décidé à compter de ce même jour :
- Transfert siège social de 17, rue des Bintinais 35230 NOYAL CHATILLON SUR SEICHE au 3, rue des Bintinais 35230 NOYAL CHATILLON SUR SEICHE
- Démission de Monsieur BOUTI Mohamed de sa fonction Président et nomination Monsieur OUAZA Ilyas, demeurant 1 square Sarah Bernhardt 35200 RENNES, nouveau Président
Mention au RCS de RENNES

217J04349

EARL HUBERT Exploitation agricole à responsabilité limitée Transformation en Société Civile Exploitation Agricole Au capital de 10 000 € Siège social 3 impasse des ilets 35 260 CANCALE 494 880 800 RCS SAINT MALO Par délibération du 1er septembre 2020 à effet à même date, l'AGE décide la transformation de la société en Société Civile Exploitation Agricole, sans création d'un être moral nouveau et adopte le texte des statuts qui régiront la société. L'objet de la Société, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Le capital social reste fixé à 10 000 € . ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente de parts sociales. Mention au RCS de Saint-Malo

217J04396

K A CONSTRUCTION, capital 1 000 €, 90 bis, rue de Fougères, 35700 Rennes, RCS RENNES 893121160.UNE AGE s'est tenue le 01/06/2021, décidant de transformer la SAS en SASU, avec acquisition totale des actions de monsieur KAYAALP EROL. Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence. Pour avis

217J04413

KERMARREC - CHOUINARD & ASSOCIES
SCP d'Avocats
Cap Courrouze
1 A rue Louis Braille 35136
ST-JACQUES-DE-LA-LANDE

ENTREPRISE GAUVRY
S.A.S. au capital de 100.000 €
Siège : 15 rue des Maréchales - ZA des Trois Marches Sud - 35132 VEZIN-LE-COQUET
RCS RENNES 321 017 378

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le 17.06.2021, l'A.G.O. a désigné, pour la durée du mandat restant à courir de leur prédécesseur :
- commissaire aux comptes titulaire : M. Sébastien LEGEAI, 2 rue de la Chaudronnerais, 35133 BEAUCÉ, en remplacement de M. Francis GÉRARD.
- commissaire aux comptes suppléant : L'ENTREPRISE COMPTABLE DE L'OUEST - L'ECO (S.A.R.L.), 2 rue de la Chaudronnerais, 35133 BEAUCÉ, RCS RENNES 669 201 048, en remplacement de M. Sébastien LEGEAI.
Modification : RCS RENNES.
Pour avis, le Président.

217J04365

S.C.I. DU VERT GALANT
Au capital de 40.000 euros
Siège social : 98, rue de Rennes
35340 LIFFRE
324 948 645 R.C.S. RENNES

Lors de l'assemblée générale en date du 9 juin 2021, les associés ont nommé la société KERLADIS, Société par actions simplifiée, au capital de 1.382.100 euros, dont le siège social se situe 98 rue de Rennes - 35340 Liffré, immatriculée au RCS de Rennes sous le numéro 528 723 208, en qualité de gérant, en remplacement de Madame Kristèle Lassaigne, démissionnaire à compter du 9 juin 2021.
Pour avis

217J04386

Nicole TRINQUART
Avocat
Immeuble Atlas
121 rue du Temple de Blosne
35136 SAINT-JACQUES DE LA LANDE

LESNE SERVICE
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 135 300 €
Siège social : ZA de la Bourdonnais
35520 LA MEZIERE
R.C.S. Rennes 421 480 807

Par décision en date du 28 mai 2021, l'associée unique a décidé d'étendre l'objet social à l'activité de vente et de modifier l'article 2 des statuts en conséquence. Mention sera portée au RCS de RENNES. Pour avis, le Gérant

217J04382

D&A

DANIEL AVOCATS ET ASSOCIES
Société d'Avocats
107, Avenue Henri Fréville
et 2 rue d'Espagne
35202 RENNES CEDEX 2

SOCIETE GIBOIRE
S.A.S à Directoire et Conseil de Surveillance
Au capital de 1.000.000 Euros
Siège social : 1 Place du Général Giraud
35000 RENNES
R.C.S. RENNES B 639.200.138.

NON RENOUVELLEMENT DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Aux termes d'un procès-verbal en date du 3 juin 2021, l'assemblée générale ordinaire annuelle des associés, prenant acte de l'expiration des mandats des commissaires aux comptes titulaire et suppléant de la société GRANT THORNTON et IGEC à l'issue de ladite assemblée, a décidé de ne pas renouveler leur mandat et de ne pas procéder à leur remplacement.
Pour avis, le Président

217J04405

PROBAT
SASU
au capital de 100€
Siège : 2 RUE DU CHENE MORAND
35510 CESSON SEVIGNE
881 734 545 RCS de RENNES

Par décision de l'AGE du 15/02/2021, il a été décidé de:
- transférer le siège social au 279 AVENUE GALLIENI 93140 BONDY.
- de remplacer l'objet social par: NEGOCE & LOCATION MATERIAUX BTP
- changer la dénomination sociale qui devient
NEGOCE'PRO
- nommer Président M. PRETORIAN Aurel evgen 279 avenue gallieni 93140 BONDY en remplacement de M. PALA TUNCAY démissionnaire
Radiation au RCS de RENNES et ré-immatriculation au RCS de BOBIGNY

217J04370

LEPIEZ SERVICES, SARL au capital de 2.000 €, 28, rue de la Donelière, 35000 RENNES, 502 929 995 RCS RENNES. Suivant délibération du 17/06/2021, transformation de la société en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et adoption du texte des statuts qui régiront désormais la société. La dénomination de la société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Le capital social reste fixé à 2.000 €. Admission aux assemblées et droit de vote : tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : la cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la société. M. Hervé LEPIEZ, a cessé ses fonctions de gérant du fait de la transformation de la société. Sous sa nouvelle forme : président : JNV CONCEPT, SARL au capital de 190.000 €, 3, rue des Murets, 35120 DOL DE BRETAGNE.

217J04415

YODE ACCESSOIRES SARL au capital de 200 € Siège social : 4 rue de la Vieille Boucherie 35400 SAINT-MALO RCS SAINT-MALO 533 229 522. Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 15/09/2020, il a été décidé de nommer M LEMAIRE Christophe demeurant 23 rue de la Haute Guais 35800 DINARD en qualité de Gérant en remplacement de Mme LEPETIT Anne, à compter du 15/09/2020. Modification au RCS de SAINT-MALO.

217J04430

IDEPH
Société civile en cours de transformation en société par actions simplifiée au capital de 1.000.000 €uros
Siège social : Lieudit Les Lacs n°2
35500 SAINT AUBIN DES LANDES
794 576 165 RCS RENNES

TRANSFORMATION - TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une décision en date du 10 juin 2021, les associés ont décidé de transformer la société en Société par Actions Simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et d'adopter le texte des statuts qui régiront désormais la société.
Les fonctions de gérant de Monsieur Pierre HERIAU ont pris fin à compter du même jour.
Les associés ont nommé aux fonctions de Président Monsieur Pierre HERIAU demeurant à VITRE (35500), 4 rue du Parc, et aux fonctions de Directeur Général Madame Marie-Anne HERIAU née ORHANT, demeurant à VITRE (35500), 23 rue de Verdun.
Les associé ont également transféré le siège social de SAINT AUBIN DES LANDES (35500), Lieudit Les Lacs n°2 à VITRE (35500), 23 rue de Verdun.
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux assemblées, personnellement ou par mandataire, sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
TRANSMISSION DES ACTIONS : Les actions ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à un cessionnaire n'ayant déjà la qualité d'associé et quel que soit son degré de parenté avec le cédant, qu'avec l'agrément préalable d'une décision collective des associés.

217J04433

LEPETIT SARL au capital de 200 € Siège social : 23 rue de la Haute Guais 35800 DINARD RCS SAINT-MALO 528 755 713. Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 01/09/2020, il a été décidé de nommer M LEMAIRE Christophe demeurant 23 rue de la Haute Guais 35800 DINARD en qualité de Co-Gérant en remplacement de Mme LEPETIT Anne ; Mme LEPETIT Anne demeurant 23 rue de la Haute Guais 35800 DINARD en qualité de Co-Gérant en remplacement de Mme LEPETIT ANNE, à compter du 01/09/2020. Modification au RCS de SAINT-MALO.

217J04431

HEGIDE
Société civile en cours de transformation en société par actions simplifiée au capital de 1.000.000 €uros
Siège social : Lieudit Les Lacs n°2
35500 SAINT AUBIN DES LANDES
794 532 796 RCS RENNES

TRANSFORMATION - TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une décision en date du 10 juin 2021, les associés ont décidé de transformer la société en Société par Actions Simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et d'adopter le texte des statuts qui régiront désormais la société.
Les fonctions de gérant de Monsieur Gilles HERIAU ont pris fin à compter du même jour.
Les associés ont nommé aux fonctions de Président Monsieur Gilles HERIAU demeurant à SAINT JACQUES DE LA LANDE (35136), 268 rue de Nantes, et aux fonctions de Directeur Général Madame Marie-Anne HERIAU née ORHANT, demeurant à VITRE (35500), 23 rue de Verdun.
Les associés ont également transféré le siège social de SAINT AUBIN DES LANDES (35500), Lieudit Les Lacs n°2 à VITRE (35500), 23 rue de Verdun.
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux assemblées, personnellement ou par mandataire, sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
TRANSMISSION DES ACTIONS : Les actions ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à un cessionnaire n'ayant déjà la qualité d'associé et quel que soit son degré de parenté avec le cédant, qu'avec l'agrément préalable d'une décision collective des associés.

217J04439

STRATÉGYS
Avocats & Stratégie d'entreprises
Société d'Avocats
1C allée Ermengarde d'Anjou
ZAC Atalante Champeaux
CS 91124 - 35011 RENNES CEDEX

OUEST BUREAU SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT
SASU au capital de 502 000 €
Siège social : ZA Montgervalaise 2 - 20 rue du Sureau – 35520 LA MEZIERE
RCS RENNES 330 839 457

NON RENOUVELLEMENT CAC

Aux termes d'un procès-verbal en date du 30 mars 2021, l'associée unique a décidé de ne pas renouveler le mandat de commissaire aux comptes suppléant de Madame Mireille REVAULT ni de pourvoir à son remplacement.
Pour Avis – Le Président

217J04519

BA HEALTHCARE
Société par actions simplifiée
au capital de 340.000 €
Siège social : 6 Rue Jean-Baptiste Guérin
Parc d'Activité le Teillais - 35740 PACÉ
538 744 384 R.C.S. RENNES

Aux termes du PV des décisions de l'associé unique en date du 04/06/2021, il a été :
- pris acte de la démission de Samuel PINAULT de ses fonctions de directeur général ;
- décidé de nommer en qualité de président Samuel PINAULT, demeurant à RENNES (35000) – 3, rue Henri Collignon, en remplacement de la société Alstef Group démissionnaire.
Mention en sera faite au RCS de RENNES.

217J04503

MODIFICATIONS

SCM ORTHO MONTAUBAN

SCM
au capital de 1 500€
Siège : 19 RUE DE GROSSET
35360 MONTAUBAN DE BRETAGNE
791 150 337 RCS de RENNES

Par décision de l'AGE du 01/01/2021, il a été décidé de:
- nommer Gérant Mme PICAULT Emma 13 rue de la monnaie 35000 RENNES en remplacement de Mme HAMON Audrey démissionnaire.
Mention au RCS de RENNES

217J04498

ROUX OEUVRE CONSULTING R.O.C. Société à responsabilité limitée - au capital de 1.000 euros Siège social : 114 Chaussée du Sillon -35400 SAINT-MALO RCS SAINT-MALO B 878 917 426. L'AGE du 9 Juin 2021, a décidé de transformer la Société en Société par Actions Simplifiée, sans création d'un être moral nouveau, à compter de ce jour et a nommé en qualité de Président, M. ROUX Hervé demeurant 128 Rue de la Croix Nivert - 75015 PARIS. Du fait de la transformation, il est mis fin aux fonctions de la Gérance. Modification au RCS de SAINT-MALO.

217J04442

SCI PEAX

SCI au capital de 167.693,91 euros
Le Plessis Saucourt - 35650 LE RHEU
399.205.798 RCS RENNES

CHANGEMENT DE GERANT

Aux termes d'une décision collective des associés en date du 9 novembre 2020, il a été pris acte de nommer en qualité de nouvelle gérante, à compter de cette date : Madame COCHET Edith née DESMOTS, 21 avenue Charles Tillon, 35650 LE RHEU. En remplacement de Monsieur Alain DESMOTS décédé le 27 mars 2020.Mention en sera faite au RCS de Rennes.Le Notaire

217J04478

AG
AUDE GIRARD
Avocat au Barreau de RENNES
Le Seize, 16 Esplanade du Champ de Mars
à RENNES

TRANSPORTS FREMONT

SARL transformée en société par actions simplifiée au capital de 65 000 €
Siège : Parc d'activités Olivet Nord - Le Coq Rouge 35530 SERVON SUR VILAINE
440 687 895 RCS RENNES

TRANSFORMATION EN SAS

Le 21/06/21, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du 01/07/21, sans création d'un être moral nouveau et a adopté les nouveaux statuts. Pas de changement de dénomination, d'objet, de siège, de capital ni de durée. Modification de la date d'ouverture et de clôture de l'exercice social passent au 1er janvier et 31 décembre. Droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision ; chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : cession des actions de l'associé unique libre. Sous forme de SARL, gérant : Lionel FREMONT. Sous forme SAS : Président :Lionel FREMONT 3, rue des Bruyères à Noyal s/vilaine. Directeur Général : SARL FREMONT &CO (RCS RENNES 900313834). Pour avis

217J04457

ETABLISSEMENTS DEMEURE

Société par actions simplifiée
au capital de 1 068 000 euros
Siège social : ZA rue du Gros Chêne
35750 IFFENDIC
318 332 236 RCS RENNES

AVIS

Aux termes d'un procès-verbal des décisions du 21 juin 2021, l'associée unique a pris acte de la démission de la société D.B.N CONSEILS de son mandat de Co-Commissaire aux comptes et n'a pas procédé à son remplacement.
Pour avis, le président

217J04486

MOULIN CASSE

SCI au capital de 10 000 euros
Siège social : 5, rue Louis-Jacques Daguerre
35136 ST JACQUES DE LA LANDE
833 873 235 RCS RENNES

Aux termes d'une délibération en date du 30 avril 2021, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant Monsieur Bertrand RUAUX, demeurant 1, rue Saint-Exupéry – 35131 CHARTRES DE BRETAGNE, pour une durée illimitée à compter du même jour.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Rennes.
Pour avis
La Gérance

217J04471

KPMG Avocats

TRANSFORMATION D'UNE SOCIETE EN SAS / SASU

Dénomination : **FLEUR DE LEVAIN**. Forme : SARL. Capital social : 120000 euros. Siège social : 16 ZA DE BEL EVENT, 35350 SAINT-COULOMB. 824360960 RCS de Saint Malo. Aux termes d'une décision en date du 15 juin 2021, l'associé unique a décidé de transformer la société en société par actions simplifiée.ELANOR Président : SAS, sise 26, La Rimbaudais, 35350 St Meloir des Ondes, immatriculé au greffe de Saint Malo sous le numéro 899735146 et représenté par Arnaud GOUYA demeurant 26, La Rimbaudais 35350 SAINT MELOIR DES ONDES. Accès aux assemblées et vote : Tout associé peut participer aux Assemblées Générales, quelque soit le nombre de ses actions. Transmission des actions : En cas de pluralité d'associés, les actions de la société ne peuvent être cédées, louées, ni transmises de quelque moyen que ce soit, y compris entre associés, conjoints, ascendants, descendants, qu'après agrément préalable donné par décision collective des associés statuant dans le cadre d'une Assemblée Générale Extraordinaire. Mention sera portée au RCS de Saint Malo.

217J04472

SCM DOMLOUP KINESITHERAPIE

SCM au capital de 450 €
Siège Social : 28 Avenue Charles de Gaulle
35410 DOMLOUP
RCS RENNES 481 981 710

NOMINATION CO-GERANT

Aux termes d'une délibération en date du 31 mai 2021, l'Assemblée Générale Extraordinaire a nommé M. Aloïs RUAULT demeurant à RENNES (35200), 15 rue Jean Monnet, aux fonctions de co-gérant pour une durée indéterminée, à compter du 1er juin 2021, en remplacement de Mme Emilie NOEL, co-gérante démissionnaire.
La Gérance

217J04447

S.C.I. LES CHENES

Au capital de 2.000 euros
Siège social : Centre Commercial Les Chênes
35250 SAINT AUBIN D'AUBIGNE
338 904 691 R.C.S. RENNES

Lors de l'assemblée générale en date du 9 juin 2021, les associés ont nommé la société KERLADIS, Société par actions simplifiée, au capital de 1.382.100 euros, dont le siège social se situe 98 rue de Rennes - 35340 Liffré, immatriculée au RCS de Rennes sous le numéro 528 723 208, en qualité de gérant, en remplacement de Madame Kristèle Lassaigne, démissionnaire à compter du 9 juin 2021.
Pour avis

217J04387

VERMIGO TRAVEL SERVICES SARL au capital de 12000 € Siège social : 12 Quai Duguay Trouin 35000 RENNES RCS RENNES 752 682 484. Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 22/06/2021, il a été décidé d'étendre l'objet social aux activités suivantes : A titre accessoire, achat et revente en direct ou par des intermédiaires par des commissionnaires de produits touristiques, activité de conciergerie, vente de sanitaires et ses produits dérivés.

217J04502

les avocats
B.V.F.D
Berthéas. Vitrolles. Druenne. Sastre et Associés
LEXTER DROIT DES AFFAIRES
Société d'Avocats
145 rue de la Montat 42100 St-Etienne

L'AGM du 29.01.2021 de la **SCI DINARD EXPANSION** - capital : 3 600 €- siège : 123 rue du Temple du Blosne 35136 ST JACQUES DE LA LANDE - 508.422.235 RCS RENNES a nommé en qualité de gérant à compter dudit jour M. Vincent HINGRAY demeurant à Kergroëz 56330 PLUVIGNER en remplacement de M. Ludovic BONIN-BEDIER BEAUVERGER, démissionnaire. Pour avis

217J04407

MLP DEVELOPPEMENT

SAS au capital de 5000 €
Siège social : 45 Boulevard Louis Blanc
85000 LA ROCHE SUR YON
890108228 RCS de LA ROCHE-SUR-YON

Par AGE du 01/06/2021, il a été décidé de transférer le siège social au Centre Commercial E. Leclerc Cleunay rue Jules Vallès 35000 RENNES et d'effectuer les modifications suivantes au 01/07/2021 :
- PREMIERE RESOLUTION – TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL fixé à Centre commercial E. Leclerc Cleunay rue Jules Vallès 35000 RENNES (Article 4) - DEUXIEME RESOLUTION – MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL en : d'une manière générale la Réparation, le Service Après-Vente de tous types de produits multimédias et d'objets connectés (Article 2)
Présidence : Véronique LEPINEAU 45 Boulevard Louis Blanc 85000 LA ROCHE SUR YON
Radiation au RCS de LA ROCHE-SUR-YON et immatriculation au RCS de RENNES

217J04414

RICHER AVOCAT
9 bd Sébastopol - RENNES
www.richer-avocat.com

RICHER AVOCAT

Société par actions simplifiée – capital de 5000€
Siège social : 9 bd Sébastopol – 35000 Rennes
RCS RENNES N° 852 579 887

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 7 mai 2021 il a été décidé l'augmentation du capital social de 1000€ à 5000€ par incorporation partielle du résultat, et la transformation de la Société en société à responsabilité limitée à compter du 1er juillet 2021.
La transformation de la Société entraîne la publication des mentions qui suivent.
Forme : ancienne mention SAS ; nouvelle mention SARL. Mandat : ancienne mention Ludovic RICHER, Président de la SAS, 2 rue Lenée 35000 RENNES ; nouvelle mention Ludovic RICHER, Gérant de la SARL, adresse identique.
De nouveaux statuts ont été adoptés. Les mentions antérieures relatives aux SAS sont frappées de caducité. La durée, l'adresse du siège social et l'objet social demeurent inchangés. L'article « Capital social » est désormais rédigé comme suit : « En conséquence de la décision d'augmentation de capital en date du 7 mai 2021, le capital social est fixé à la somme de CINQ MILLE (5000,00) euros. En conséquence de la décision de transformation de la Société en Société à responsabilité limitée en date du 7 mai 2021, le capital social est divisé en MILLE (1000) parts sociales de CINQ (5,00) euros chacune, numérotées de 1 à 1000, entièrement souscrites et libérées et attribuée à l'associé unique, savoir : Monsieur Ludovic RICHER à concurrence de MILLE (1000) parts sociales, numérotées de 1 à 1000. Total égal au nombre de parts sociales composant le capital social : MILLE (1000) parts sociales ».
Mention sera faite au RCS de RENNES.
Pour avis,

217J04510

LIBELLULE SARL au capital de 200 € Siège social : 17 rue des Grands Degrés 35400 SAINT-MALO RCS SAINT-MALO 750 836 975. Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 15/09/2020, il a été décidé de nommer M LEMAIRE Christophe demeurant 23 rue de la Haute Guais 35400 SAINT-MALO en qualité de Gérant en remplacement de Mme LEPETIT Anne, à compter du 15/09/2020. Modification au RCS de SAINT-MALO.

217J04429

MINELEC

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : ZA Le Boulais
35690 ACIGNE
418328985 RCS RENNES

NON-RENOUVELLEMENT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Aux termes d'une délibération en date du 31 juillet 2019, l'Assemblée Générale Ordinaire a pris acte de la fin des mandats de A2C2, Commissaire aux comptes titulaire et Geneviève LEGUILLON-GEFFARD, Commissaire aux comptes suppléant et a décidé de ne pas les renouveler.
Pour avis
La Gérance

217J04538

GUILLOTIN - LE BASTARD & ASSOCIÉS
Conseil et contentieux
AVOCATS
2 B rue de la Huguenoterie
Immeuble Alchimie - 35000 RENNES
02 99 66 02 22

CAP'ODINEX

Société par Actions Simplifiée
au capital de 1 236 200 €uros
Siège social : 1 rue des Métiers
35160 BRETEIL
RCS RENNES 519 248 231

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Aux termes d'une délibération en date du 18 Juin 2021, l'Assemblée Générale a décidé de ne pas procéder au renouvellement du mandat de Monsieur Philippe BOUCHEE, commissaire suppléant à compter de la même date.
RCS : RENNES
Pour avis

217J04550

HERMINE NOTAIRES
Me ROCHAIX-CELTON & Me CAUSSIN
35760 SAINT-GRÉGOIRE
Notaires

SCI 10 B RUE DE RENNES

Société civile immobilière
au capital de 290.000,00 Euros
Siège social : ACIGNE (35690)
10 bis rue de Rennes
Immatriculation RCS RENNES en cours

Suivant décision de l'assemblée générale extraordinaire du 23 juin 2021, a été nommée en qualité de co-gérante, à compter du 23 juin 2021, Mme DAUMER Cécile Armelle demeurant à ACIGNE (35690) 19 Rue Louis Guilloux. En remplacement de Mr DAUMER Eugène Pierre Auguste, décédé à RENNES (35000), le 10 octobre 2020. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention sera faite au RCS de RENNES.

217J04552

LEGENDRE DEVELOPPEMENT

SAS au capital de 10 000 euros
Siège social : 5 rue Louis-Jacques Daguerre
35136 ST JACQUES DE LA LANDE
799 817 036 RCS RENNES

Par décisions en date du 29/06/2020, l'associée unique, prenant acte de l'expiration du mandat de commissaire aux comptes suppléant de Mme Emmanuelle LINTANFF, décide de ne pas le renouveler et ce en application des dispositions de l'article L. 823-1 du Code de commerce. POUR AVIS,
Le Président

217J04564

CAFE VELO RENNAIS

Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 euros
Siège social : 82 Mail François Mitterrand
35000 RENNES
891 799 405 RCS RENNES

Par acte constatant les décisions unanimes des associés en date du 22/06/2021, il a été pris acte de la démission de M. Clément LIMOUSE sis 1 rue de Toulouse 35000 RENNES de son mandat de cogérant de la Société à compter du 22/06/2021 inclus. Modification sera faite au RCS de RENNES.
Pour avis, La Gérance.

217J04553

MODIFICATIONS

GUILLOTIN - LE BASTARD & ASSOCIÉS
Conseil et contentieux
AVOCATS
2 B rue de la Huguenoterie
Immeuble Alchimie - 35000 RENNES
02 99 66 02 22

C2J

Société par actions simplifiée
au capital de 1 522 950 €uros
Siège social : 1 rue des Métiers
35160 BRETEIL
811 852 896 RCS RENNES

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Aux termes d'une délibération en date du 18 Juin 2021, l'Assemblée Générale a décidé de ne pas renouveler les fonctions de Monsieur Philippe BOUCHEE, commissaire aux comptes suppléant, à compter de la même date.
RCS : RENNES
Pour avis

217J04556

CABINET MAGALI RIDEAU
SELARL D'AVOCATS
1 route de Paris - BP 51204
Immeuble Atalis 1
35512 CESSON-SÉVIGNÉ

SCI DE LA VALLEE

Société civile immobilière
au capital de 3 040 Euros
Siège social : Zone Industrielle
35590 L'HERMITAGE
R.C.S. RENNES 313 256 471

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire des associés du 10/06/2021, la société a été prorogée pour une nouvelle durée de 50 années. L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de RENNES

217J04570

ODEM SAS. SAS. Capital: 1€. Sise 4 rue de Maximont 88190 Golbey. 883207896 RCS Epinal. Le 18/05/2021, l'associé unique a décidé de transférer le siège au 28 bd du colombier 35200 Rennes à compter du 20/05/2021. Président: Mohammed Odem, 9 bd de bulgarie 35200 Rennes. La société sera radiée du RCS d'Epinal et immatriculée au RCS de Rennes.

217J03823

le 25.05.2021, l'age de la sas s.d. constructions, capital 1000€, 80av du marechal leclerc 35310 mordelles, rcs rennes 822861217, transfere le siege social au 5r du manoir de servigne 35000 rennes a compter de cette meme date. rcs rennes

217J03839

SAMB

SASU au capital de 3000 €
Siège social : Immeuble Modulobox
Les Basses Forges Bureau NOYAL 1102
35530 NOYAL SUR VILAINE
888 920 915 RCS de RENNES

Par AGE du 16/06/2021, il a été décidé de transférer le siège social au 16, Rue De Picardie 93290 TREMBLAY EN FRANCE, à compter du 16/06/2021. Mention au RCS de RENNES

217J04435

Le Nerko, SARL au capital de 100€. SIÈGE SOCIAL: 8b Rue Pierre Mendès France 35300 Fougères 881475586 RCS RENNES. Le 08/01/2021, les associés ont: décidé de transférer le siège social au 24 Avenue François Mitterrand 35300 Fougères à compter du 04/03/2020. Mention au RCS de RENNES

217J03713

LE SUNSET DINARD SARL au capital de 5 000 euros Siège social : 91 rue de la Cote du Tertre 35800 SAINT LUNAIRE RCS SAINT MALO 899 431 613. Assemblée Générale du 28 Mai 2021. L'assemblée a décidé le transfert du siège social au « Esplanade du Pool - Plage de l'Ecluse 35800 DINARD» au 28 mai 2021, et de modifier l'article 4 des statuts « siège social ». Mention sera faite au RCS de SAINT MALO. Pour avis, la gérance.

217J04443

PRESTIGE VTC

Société par actions simplifiée à associé unique
au capital de 400 €
Siège social : 28 Avenue de la Mayenne
53970 L'HUISSERIE
889 330 957 R.C.S. LAVAL

Aux termes du PV du 18 juin 2021, L'associé unique a décidé :
- de modifier la dénomination sociale qui devient **PRESTIGE TAXI 35**.
- de modifier l'objet social qui est désormais libellé comme suit : Transport de personnes par Taxi ; Les activités de Taxi conventionné, transport de malades assis professionnalisé, Location de véhicules de Taxi.
- de transférer le siège social au 5, Allée de la Grande Treille, Bureau 3, 35200 Rennes, à compter du 18 juin 2021.
Président, Hamza SABER 28 Avenue de la Mayenne 53970 L'HUISSERIE
Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention au RCS de LAVAL et au RCS de RENNES.

217J04440

VANDOROS FINANCES

Société à responsabilité limitée
au capital de 108 100 euros
Siège social : 18 allée des Pâquerettes
35830 BETTON
828020966 RCS RENNES

TRANSFERT DU SIEGE

Aux termes d'une décision en date du 01 juin 2021, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 18 allée des Pâquerettes, 35830 BETTON au 23 rue du Fer à Cheval 35310 CHAVAGNE à compter du 1er juin 201, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis
La Gérance

217J04449

N.Q.N. NICOLAS QUENTIN NUMISMATIQUE

Société à responsabilité limitée
au capital de 8.000 €
Siège social : 2 rue neuve
35290 ST-MEEN-LE-GRAND
494 239 767 R.C.S. Rennes

Aux termes du PV des associés en date du 21/06/2021, il a été décidé de transférer le siège social au 117, rue de Charenton – 75012 PARIS. Les statuts sont modifiés en conséquence. La société sera radiée du TC de RENNES et immatriculée au RCS de PARIS.

217J04477

LA CASTELGIRONNAISE

SARL au capital de 1000 €
Siège social : 4 Boulevard Des Frères Gourdel
35410 CHATEAUGIRON
807903117 RCS de RENNES

Par l'AGO du 18/06/2021, il a été décidé de transférer le siège social au 34 Rue Des Gobets 44120 VERTOU, à compter du 18/06/2021. Mention au RCS de RENNES

217J04480

SAS TI TWINS SAS au capital de 8.000 € Siège social : 10 CHEMIN FRANCOIS LUZEL, 35740 Pacé 897 729 182 RCS de Rennes L'AGE du 20/06/2021 a décidé de transférer le siège social de la société LA BEGUINAIS, 35134 Thourie, à compter du 25/06/2021 Mention au RCS de Rennes

217J04489

PAULARTH

SCI au capital de 122866.97 €
Siège social : 1 Bis Rue Alexis Garnier
35410 CHATEAUGIRON
440756583 RCS de RENNES

Par l'AGE du 17/06/2021, il a été décidé de transférer le siège social au 34 Rue Des Gobets 44120 VERTOU, à compter du 17/06/2021. Mention au RCS de RENNES

217J04479

SCI WELLKOM SCI au capital de 10.000 € Siège social : 10 Chemin Francois Luzel, 35740 PACÉ 898 957 949 RCS de RENNES. L'AGE du 20/06/2021 a décidé de transférer le siège social de la société La Beguinais, 35134 THOURIE, à compter du 25/06/2021 Objet social : Acquisition et location Aménagement - Mise en valeur / Transformation - Administration de biens immobiliers. Durée : expire le 04/05/2120 Mention au RCS de RENNES

217J04493

GROUP ALKER SARL au capital de 7.625 € Siège social : 10 CHEMIN FRANCOIS LUZEL, 35740 Pacé 529 829 780 RCS de Rennes L'AGE du 20/06/2021 a décidé de transférer le siège social de la société LA BEGUINAIS, 35134 Thourie, à compter du 25/06/2021 Mention au RCS de Rennes

217J04490

VIVRE NATURE

SARL au capital de 10.000 €
Siège Social : 4 rue des Aulnes
35590 SAINT-GILLES
RCS RENNES 523 983 286

TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes d'une décision en date du 17 juin 2021, l'associée unique a décidé de transférer le siège social de SAINT-GILLES (35590), 4 rue des Aulnes à SAINT-GILLES (35590), 20 rue Jean-Baptiste Godin, à compter de ce jour, et de modifier l'article 4 des statuts.
Pour avis, La Gérance

217J04517

BKER

Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 euros
Siège social : 263 Avenue Général Leclerc
PNRB, Bâtiment 9B 35042 Rennes CEDEX
828 595 595 RCS RENNES

TRANSFERT DU SIEGE

Suivant décision de l'AG en date du 22/06/2021, il a été décidé de transférer à compter de ce jour le siège social du 263 Avenue Général Leclerc à Rennes CEDEX au 11 rue du bois des soeuvres. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de RENNES.

217J04567

MK SYSTEMS HCSE FRANCE SAS

Société par actions simplifiée
au capital de 100 €
Siège social :
5 Rue Louis-Jacques Daguerre
35136 SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE
841 519 911 R.C.S. Rennes

Par décisions du 14/06/2021, le Président a décidé de transférer le siège social à : Bâtiment Stanford, 1B Avenue Belle Fontaine - 35510 Cesson-Sevigne, à compter du 05/07/2021.
Les statuts sont modifiés en conséquence. Mention sera portée au RCS de Rennes

217J04520

neonot
DES NOTAIRES À VOS CÔTÉS
1, Place Honoré Commeurec
BP 60327 - 35103 RENNES Cedex 3
Tél : 02 99 79 18 89 / contact@neonot.fr

COQUETTE

Société Civile au capital de 222.000,00 €
3Bis rue Victor Rault (35200) RENNES
Transféré : 11 rue Jules Simon
(35000) RENNES
RCS RENNES 840 571 939

TRANSFERT DU SIEGE

Aux termes d'un acte de cession de parts sociales du 04 janvier 2021, l'associée unique a décidé de transférer le siège social du 3Bis rue Victor Rault (35200) RENNES au 11 rue Jules Simon (35000) RENNES, à compter du 04 janvier 2021. L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence.

217J04362

7JOURS
PETITES AFFICHES DE BRETAGNE
7jours.fr
Abonnez-vous
À chacun sa formule
couplage magazine + site internet
« Découverte » / 6 mois
30 € TTC
Gagnez du temps !
ABONNEZ-VOUS EN LIGNE sur 7jours.fr
Et recevez la newsletter chaque semaine
Paiement sécurisé
PAIEMENT SÉCURISÉ
« Classique » / 12 mois
55 € TTC
« Fidélité » / 24 mois
99 € TTC
LE MÉDIA DES DÉCIDEURS BRETONS
ABONNEZ-VOUS !

MODIFICATIONS

S.C.I. ALEXANDRE III Société civile immobilière au capital de 1 000 euros Siège social : 67 Boulevard Charles Tillon - 35300 FOUGERES 443 681 267 RCS RENNES AVIS DE PUBLICITÉ Aux termes d'une délibération en date du 18/05/2021, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 67 Boulevard Charles Tillon - 35300 FOUGERES au 2 Bis Rue Anatole Le Braz - 35300 FOUGERES à compter du 18/05/2021, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES. Pour avis. La Gérance

217J03963

SAS DIFY GROUP, RCS RENNES 492 539 523. Au capital de 339.169 €. Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 21/06/2021, il a été adopté la résolution suivante : Transfert du siège social. Ancienne mention : 17 Bis, ZA La Gaudière 35220 CHÂTEAUBOURG. Nouvelle mention : Rue Blaise Pascal, ZI de Bellevue, 35 220 CHÂTEAUBOURG

217J04549

ABONNEZ-VOUS !

DISSOLUTIONS

LE PATIS FRAUX - SARL au capital de 7622,45 - Siège social : 4 rue Brizante, 35770 Vern-sur-Seiche - 331 761 452 RCS de Rennes L'AGE du 10/06/2021 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 10/06/2021, nommé en qualité de liquidateur M. COLLIOT Georges, demeurant 4 rue Brizante, 35770 Vern-sur-Seiche, et fixé le siège de liquidation au siège social. Modification au RCS de Rennes

217J04474

TEN ARCHITECTEURS Société à responsabilité limitée Au capital de 15.000 euros Siège social et siège de liquidation : 1 A rue des Etangs 35220 CHATEAUBOURG 835 375 460 RCS RENNES. Par décision de l'associée unique du 18/06/2021, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 18/06/2021 et sa mise en liquidation ; Mme Marie HASCOET sise 1 A rue des Etangs 35220 CHATEAUBOURG a été nommé comme Liquidateur à compter du 18/06/2021, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 1 A rue des Etangs 35220 CHATEAUBOURG, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de RENNES en annexe au RCS. Pour avis.

217J04438

POUR RETROUVER CHAQUE SEMAINE L'ACTUALITÉ DE VOTRE RÉGION

ABONNEZ-VOUS WWW.7JOURS.FR

DISSOLUTION ANTICIPEE

M.C.2N SARL en liquidation au capital social de 10000 Euros Siège social : 13rue de la Lande 35120 EPINIAC SIREN 517 742 730 R.C.S. ST MALO. Le 28/02/2021, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 28/02/2021. M Loïc NARBONNE, demeurant 13 rue de la Lande, 35120 EPINIAC, a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au siège. Pour avis.

217J04298

HELLO NAUTIC

SARL au capital de 5000 €
Siège social : 50 rue Ville Pepin
35400 SAINT-MALO
RCS SAINT-MALO 838 705 093

Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 17/06/2021, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 18/06/2021, il a été nommé liquidateur(s) M BESSON Cédric demeurant au 1 rue Roger Vercel 35800 DINARD et fixé le siège de liquidation où les documents de la liquidation seront notifiés chez le liquidateur. Mention en sera faite au RCS de SAINT-MALO.

217J04377

POUDRE D'ESCAMPETTE

Société à responsabilité limitée en liquidation
Au capital de 1.000 euros
Siège social et de liquidation : La Charlais
35730 PLEURTUIT
851 602 177 RCS SAINT MALO

Par décisions du 27/02/2021, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 28/02/2021 minuit et sa mise en liquidation ; Dorothée BEDEL née PERRUDIN sise La Charlais 35730 PLEURTUIT a été nommée Liquidateur à compter du 28/02/2021 minuit, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci ; Le siège de la liquidation est fixé La Charlais 35730 PLEURTUIT, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés ; Les fonctions de gérant prennent fin à compter du 28/02/2021 minuit; Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SAINT-MALO en annexe au RCS. Pour avis. La Gérance.

217J04379

SSI CHEVALIER

SASU au capital de 500 €
Siège social : 38 rue d'Alsace
35150 JANZÉ
RCS de RENNES 839 262 078

L'assemblée générale extraordinaire du 19/06/2021 a décidé la dissolution volontaire de la société à compter du 21/06/2021. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur Monsieur CHEVALIER Benjamin, demeurant 38 rue d'Alsace, 35150 JANZÉ et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de RENNES.

217J04428

SCI LA HOGUETTE EP A CAPITAL VARIABLE

SCI à capital variable en liquidation
au capital plancher de 32 000 euros
Siège social : 20 rue Charles La Chambre
35400 SAINT-MALO
791 985 518 RCS SAINT-MALO

L'AGE du 30/03/2021 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/03/2021 et sa mise en liquidation. L'AGE a nommé comme Liquidateur, Eugène ERMESSENT, 22 rue du Dr Louis Tremblin 61320 CARROUGES, Gérant de la Société, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 22 rue du Dr Louis Tremblin 61320 CARROUGES, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SAINT MALO. Mention sera faite au RCS : SAINT-MALO.

217J04516

FINIMMO RENNES

SCI au capital de 500,00 €
26, avenue Henri Fréville
35000 Rennes
819 227 166 RCS Rennes

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale du 17/6/2021, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société. L'assemblée générale a nommé comme Liquidateur M. Samuel DURAND, demeurant au 22, allée de l'Ombelette, 35760 Saint-Grégoire, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse du liquidateur, à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe Tribunal de Commerce de Rennes.
Mention sera faite au RCS de Rennes.

Pour avis

217J04450

TANNE

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 7 500 euros
Siège social : 5 B rue Vallée du Cast
35380 PLELAN LE GRAND
Siège de liquidation : 5 B rue Vallée du Cast
35380 PLELAN LE GRAND
442446431 RCS RENNES

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

Aux termes d'une décision en date du 10 mai 2021, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 10 mai 2021 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Madame Isabelle TANNE, demeurant 8 rue Nationale 35380 PLELAN LE GRAND, associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 5 B rue Vallée du Cast 35380 PLELAN LE GRAND.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

217J04476

ALTEL SYSTEMS

Société à responsabilité limitée
Au capital de 8.000 euros
Siège social : La Haute Touche
35250 SAINT-MEDARD-SUR-ILLE
440 603 462 RCS RENNES

Par décisions du 31/03/21, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce même jour inclus et sa mise en liquidation ; Alain DELANNEE sis La Haute Touche - 35250 SAINT-MEDARD-SUR-ILLE a été nommé comme Liquidateur à compter du 31/03/21, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé La Haute Touche - 35250 SAINT-MEDARD-SUR-ILLE, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de RENNES en annexe au RCS. Pour avis. La Gérance.

217J04537

LIQUIDATIONS

ALLO TOOLS FRANCE sas en liquidation au capital de 10 000 €-Siège social : 4 avenue des Peupliers Bâtiment E 35510 CESSON-SEVIGNE-843 057 241 RCS RENNES. D'un PV d'AG du 17/06/2021, il résulte que les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation arrêtés au 15/09/2020, donné quitus au liquidateur et l'ont déchargé de son mandat, et ont constaté la clôture des opérations de liquidation au 17/06/2021. Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de Rennes. Pour avis.

217J04363

LIQUIDATIONS

SCEA LA TOUCHE

Société civile en liquidation
au capital social de 1485€
Siège social : La Touche du Nord
35250 SAINT AUBIN D'AUBIGNE
RCS RENNES 521 908 574

AVIS DE CLOTURE DES OPERATIONS DE LIQUIDATION

Par décisions extraordinaires en date du 21 juin 2021, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus de sa gestion et déchargé de son mandat Christine PERRIGAULT demeurant à ST AUBIN D'AUBIGNE (35250), La Touche du Nord, liquidatrice et constaté la clôture de la liquidation au 30 septembre 2020.
Le dépôt des actes sera effectué au RCS de RENNES.
Pour avis, la liquidatrice.

217J04492

OUAIRY - BUIN - De GIGOU
VEYRIER-LEBRETON - DAVY - LEGRAS
17, rue Notre Dame
CS 90335
35503 VITRÉ cedex
ouairy-buin-degigou.notaires.fr
Notaire

SCI LA BOULERIE

Société Civile Immobilière
Capital social : 1 000,00 euros
Siège social : Les Champs
35680 LOUVIGNE DE BAIS
SIREN n°490 710 480 RCS RENNES

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

L'assemblée générale extraordinaire des associés du 04/03/2021 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Mr Thierry MARTINAIS, demeurant à LOUVIGNE DE BAIS (35680), "Les Champs", l'a déchargé de son mandat, et a prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2020.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES.

Pour avis

217J04462

SARL MEDI-INVEST SOCIÉTÉ EN LIQUIDATION

Société à responsabilité limitée en liquidation
au capital de 10.000 €
Siège social :
chez Mr EVEN Dominique 33 r La Fontaine
35700 RENNES
522 371 459 R.C.S. Rennes

Suivant procès-verbal en date du 20 juin 2021, l'assemblée générale ordinaire a :- approuvé les comptes de liquidation et donné quitus de sa gestion au liquidateur : M. EVEN Dominique .- prononcé la clôture de la liquidation à compter du 20 juin 2021. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Rennes.Le liquidateur.

217J04482

COGEDIS
L'expertise comptable

EXPLOITATION AGRICOLE A RESPONSABILITE LIMITEE PERRIER Société Civile Particulière au Capital de 206 400 euros Siège social ; La motte 35140 LA CHAPELLE SAINT AUBERT RCS RENNES 532 160 835 AVIS DE CLOTURE DES OPÉRATIONS DE LIQUIDATION Par décisions extraordinaires en date du 9/3/2021, l'assemblée des associés a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus de sa gestion et déchargé de son mandat Mme PERRIER Laurence, demeurant à La motte 35140 LA CHAPELLE SAINT AUBERT, liquidateur et constaté la clôture de la liquidation au 31/12/2020. Le dépôt des actes sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Rennes. Pour avis, Le Liquidateur

217J04484

RÉGIMES MATRIMONIAUX

Me Anne-Lise FROMAGE
18, rue Gustave Flaubert
35400 SAINT-MALO
Tel : 02 23 15 88 98

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Anne-Lise FROMAGE, Notaire à SAINT-MALO (35400), 18 rue Gustave Flaubert, CRPCEN 35160, le 2 juin 2021, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté de biens réduite aux acquêts entre :
Marc-Antoine PELLE-HIGNARD et Mme Yongmei WANG, demeurant à SAINT-MALO (35400) La Croix Désilles, mariés à SAINT-MALO (35400) le 19 août 2006 sous le régime de la séparation de biens aux termes du contrat de mariage reçu par Maître VOGEL, notaire à SAINT-MALO (35400), le 8 août 2006, non modifié depuis.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet (CRPCEN 35160).

217J04369

SCP PRADO - CAZUGUEL
6 Rue Etang Du Miroir
35430 CHATEAUNEUF D'ILLE-ET-VILAINE
Tél 02 99 58 40 73
Fax 02 99 58 33 03

Aux termes d'un acte reçu par Maître Cédric FRESSENON Notaire à CHATEAUNEUF D'I et V, le 21 juin 2021, à la requête de : Monsieur Michel **AUFFRAY** et Madame Marie-Thérèse, Suzanne Emilie **POURSIN** demeurant à SAINT-PERE MARC EN POULET (35430), 4, place des Anciens Combattants,Nés respectivement à SAINT-PERE MARC EN POULET (35430), le 16 novembre 1942 et à COSNE-COURS-SUR-LOIRE (58200), le 19 décembre 1943.Mariés à PONT SUR YONNE (89140) le 29 mai 1973.Lesquels, faisant usage de la faculté offerte par l'article 1397 du Code civil, ont convenu dans l'intérêt de la famille, d'adopter le régime de la communauté universelle,tel qu'il est établi par l'article 1526 du Code civil.Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Me Cédric FRESSENON, notaire à CHATEAUNEUF D'I et V.En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial à M. le juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent.

217J04473

Etude de Me Véronique FLEURY
2 avenue du Général de Gaulle
35260 CANCALE
Tél : 02 99 89 60 34

APPORT EN COMMUNAUTE GUILBERT-RABBE

Monsieur Sébastien Stéphane Noël GUILBERT, agriculteur, né à SAINT MALO (35400), le 17 avril 1992 et Madame Sophie RABBE, employée commerciale, née à LANNION (22300), le 01 juillet 1992, demeurant ensemble à CANCALE (35260), L'Hercule, mariés à la Mairie de CANCALE (35260), le 28 mars 2015, sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à un aménagement de régime matrimonial avec apport en communauté.
L'acte a été reçu par Me Véronique FLEURY, notaire à CANCALE, le 01 Juin 2021.
Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Véronique FLEURY, notaire à CANCALE, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation de cet apport auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent
Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil - Me Véronique FLEURY

217J04481

Etude de Me Jocelyn Pouessel
13 rue Gurvand
35000 RENNES
02 99 79 62 81

AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Jocelyn POUESSEL, notaire à RENNES, le 5 Juin 2021,
"Monsieur Roger Michel Henri Louis **DELACROIX**, entrepreneur agricole, né à COMBOURG (35270), le 02 novembre 1962 et Madame Marie-Jeanne Claire **LEROY-BINARD**, Secrétaire de mairie, née à ROUEN (76000), le 24 juin 1969, demeurant ensemble à SAINT DOMINEUC (35190), 24 Haut Rollée, mariés à la Mairie de SAINT HELEN (22100), le 23 août 1991, sous le régime de la séparation de biens, aux termes de leur contrat de mariage reçu par Me MARION, notaire à TINTENIAC, le 23 août 1991, ont procédé à un aménagement de régime matrimonial avec insertion d'une société d'acquêts comprenant :
1°- Les biens et droits immobiliers par lesquels est assurée, au jour de la dissolution de ladite société d'acquêts, la résidence principale et la résidence secondaire à condition que lesdits biens et droits immobiliers aient été acquis au nom et pour le compte de la société d'acquêts, et qu'ils ne constituent pas un bien personnel de l'un des époux.
2°- La totalité des meubles meublants et objets mobiliers garnissant la résidence principale et, le cas échéant, la résidence secondaire au jour de la dissolution de ladite société d'acquêts, à l'exception de ceux appartenant aux époux avant leur mariage qui resteront leur propriété personnelle ainsi que ceux qui leur reviendraient par donation ou succession.
3°- Les comptes courants bancaires joints aux deux époux ou individuel.
4°- Tous les biens que les époux déclarent vouloir faire entrer dans la société d'acquêts.
Les oppositions seront reçues en l'étude de Me POUESSEL, notaire à RENNES, 3 rue Guvand où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent
Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil - Me Jocelyn POUESSEL"

217J04532

ENVOI EN POSSESSION

SCP SECHE et BORDIER
Notaires associés
BP 73 - 14 place Toullier
35120 DOL DE BRETAGNE

ENVOI EN POSSESSION

Par testament olographe du 31 mai 2019 **Monsieur Henri Léger Eugène PAMPOULY**, retraité, demeurant à SAINT-BROLADRE (35120) 2 Vallée Riskopp, né à SURESNES (92150), le 27 août 1936, Veuf de Madame Denise Joséphine Pauline Victorine BOYAUX et non remarié, décédé à COMBOURG (35270) (FRANCE), le 5 avril 2021. A institué un légataire universel.
Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître BORDIER, notaire à DOL DE BRETAGNE, suivant procès-verbal d'ouverture et de description en date du 3 juin 2021, dont la copie a été reçue par le greffe du Tribunal Judiciaire de SAINT-MALO, le 15 juin 2021. Les oppositions pourront être formées auprès de Maître Guillaume BORDIER, Notaire à DOL-DE-BRETAGNE (35120), 14 place Toullier, notaire chargé du règlement de la succession.
Pour avis,
Le notaire

217J04448

SCP BODIN-BERTEL – RABRAIS
Notaires associées
Rue Ransbach Baumbach – BP 1 – 35730 PLEURTUIT

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Bénédicte BODIN-BERTEL, Notaire Associée à PLEURTUIT (35730), 4 rue Ransbach Baumbach, le Verger des Réautés, le 21 juin 2021,
Monsieur Bernard Edouard Jean Marie **LORTHIOIS**, retraité, et Madame Christilla Chantal Béatrice Marie Joseph **DELANNOY**, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à SAINT-LUNAIRE (35800) 319 boulevard de la Plage.
Monsieur est né à TOURCOING (59200) le 21 septembre 1951,
Madame est née à CROIX (59170)le 5 mars 1955.
Mariés à la mairie de MOUVAUX (59420) le 31 mars 1977 sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts régi par les articles 1400 et suivants du Code civil, aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Claude PROUVOST, notaire à ROUBAIX (59100), le 30 mars 1977.
Ont adopté, pour l'avenir, le régime de la communauté universelle de biens meubles et immeubles, présents et à venir, tel qu'il est établi par l'article 1526 du Code civil en insérant une clause de préciput en faveur du survivant d'entre eux.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, pourront être faites dans un délai de trois mois de la présente insertion et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître BODIN-BERTEL, en l'Office Notarial sus désigné, où domicile a été élu à cet effet.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au juge aux affaires familiales du tribunal de grande instance compétent.
Pour insertion, Le notaire

217J04469

ENVOI EN POSSESSION

Emeraude Notaires Saint-Malo
Pierre-Luc VOGEL
Alain GAUTRON & Nicolas OREAL
51, Boulevard Douville 35400 SAINT-MALO
02 99 81 20 86 / vgo.saintmalo@notaires.fr

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 10 septembre 2019,
Madame Jeannine Marie Rosa LAVIGNE, en son vivant retraitée, demeurant à SAINT-MALO (35400) 6 boulevard des Déportés. Née à ANDEL (22400), le 26 octobre 1938. Célibataire. Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité française. Résidente au sens de la réglementation fiscale. Décédée à SAINT-MALO (35400), le 22 février 2021.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Alain GAUTRON, Notaire de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée « EMERAUDE NOTAIRES SAINT-MALO », titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à SAINT-MALO (Ille et Vilaine), 51 Boulevard Douville, le 17 juin 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Alain GAUTRON, notaire susnommé, référence CRPCEN : 35104, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de SAINT-MALO de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
Pour insertion, le notaire.

217J04383

lexonot NOTAIRES ASSOCIÉS
www.lexonot-notaires.fr
GENTILHOMME • CHARPENTIER • LATRILLE
BOURGES • BUREAU • GUIHARD • BLOAS
14 avenue Janvier CS 46421
35064 Rennes Cedex
t. 02 99 29 61 29
accueil.35008@notaires.fr

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testaments olographes en date des 31 octobre 1983, 26 février 1987 et du 18 mars 1998, Madame Simonne Anne Marie **GRAS**, en son vivant responsable administrative en retraite, veuve de Monsieur Albert Alexis Constant **MAILLEFER**, demeurant à RENNES (35000) 137 rue Saint Hélier. Née à LURCY-LE-BOURG (58700), le 8 novembre 1918. Décédée à RENNES (35000) (FRANCE), le 20 février 2021. A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Hélène DALIBERT-PLOUSEAU, Notaire exerçant au sein de l'Office notarial sis à RENNES, 14 Avenue Janvier, dont est titulaire la société dénommée "LEXONOT", société par actions simplifiée titulaire d'offices notariaux, ayant son siège social à RENNES (Ille et Vilaine), 14 avenue Janvier, le 17 juin 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Caroline GODARD, notaire à RENNES (35000) 4 rue du Champ Dolent, référence CRPCEN : 35003, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de RENNES (35000) de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament (date de réception : 21/06/2021). En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

217J04515

ABONNEZ-VOUS !
WWW.7JOURS.FR

FUSIONS

CABINET Astrid CATIER
Avocat spécialiste Droit des Sociétés
6, parc de Brocéliande
35760 SAINT-GREGOIRE
www.legisca.fr

C2T ASSURANCES

(société absorbante)
Société à Responsabilité Limitée
au Capital de 280000 €uros
Siège social : COMBOURG (35270)
1, avenue des Prunus
RCS SAINT MALO 538 591 439

LERAY ASSURANCE (société absorbée)
Société à Responsabilité Limitée
au Capital de 149049 € uros
Siège social : RENNES (35000)
1 avenue du 41ème régiment d'Infanterie
RCS RENNES 892 483 645

1) Par convention sous seing privé, à Saint Grégoire, du 7 Mai 2021, la société LERAY ASSURANCE (Société absorbée) et la société C2T ASSURANCES (Société absorbante) ont établi un projet de fusion, aux termes duquel la société LERAY ASSURANCE faisait apport, à titre de fusion à la société C2T ASSURANCES sous les garanties ordinaires de fait et de droit, et sous réserve de la réalisation des conditions suspensives mentionnées dans le traité de fusion, de tous les éléments d'actif et de passif constituant son patrimoine, sans exception ni réserve, y compris les éléments d'actif et de passif résultant des opérations qui seraient effectuées jusqu'à la date de réalisation de la fusion, l'universalité de patrimoine de la société LERAY ASSURANCE devant être dévolue à la société C2T ASSURANCES dans l'état où il se trouve à la date de réalisation de la fusion.
2) Cette fusion a été approuvée par l'associé unique de la société LERAY ASSURANCE le 21 Juin 2021 et par l'assemblée générale extraordinaire des associés de C2T ASSURANCES également à la date du 21 Juin 2021.
En rémunération de cet apport-fusion, l'assemblée générale de la société C2T ASSURANCES a procédé à une augmentation de capital de 45500 euros, pour le porter de 280.000 euros à 325.500 euros, au moyen de la création de 455 parts sociales nouvelles, de 100 euros de nominal, entièrement libérées, attribuées à l'associé unique de la société LERAY ASSURANCE à raison de 149049 parts sociales de la société LERAY ASSURANCE pour 455 parts sociales de la société C2T ASSURANCES.
La prime de fusion s'élève à 100.459,03 euros.
3) Juridiquement la fusion a pris effet le 21 Juin 2021
Toutefois, fiscalement et comptablement, la fusion a pris effet rétroactivement au 1er Janvier 2021, de sorte que les résultats de toutes les opérations réalisées par la société LERAY ASSURANCE entre le 1er Janvier 2021 et le 21 Juin 2021 seront réputées réalisées, selon le cas, au profit ou à la charge de la société C2T ASSURANCES et considérées comme accomplies par la société C2T ASSURANCES depuis le 1er Janvier 2021.
4) En conséquence aux termes de sa délibération du 21 Juin 2021, l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société C2T ASSURANCES a modifié les articles 6 et 7 des statuts
5) Par décision en date du 21 Juin 2021, l'associé unique a approuvé le traité de fusion du 7 mai 2021, prévoyant l'absorption de la société LERAY ASSURANCE par la société C2T ASSURANCES SARL au capital de 280000 €uros, ayant son siège social à COMBOURG (35270), 1, avenue des Prunus immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT MALO sous le numéro 538 591 439.
En conséquence, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée, sans liquidation, de la société LERAY ASSURANCE, son passif étant pris en charge par la société absorbante et les parts sociales émises par cette dernière au titre de la fusion sont directement attribuées à l'associé unique de la société absorbée.
L'assemblée générale extraordinaire des associés de la société C2T ASSURANCES, Société absorbante, réunie également le 21 Juin 2021, ayant approuvé la fusion et procédé à l'augmentation corrélative de son capital, la fusion et la dissolution de la société LERAY ASSURANCE sont devenues définitives à cette date.

217J04524

annoncelegale@7jours.fr

DIVERS

SUCCESSION

Par décision du TJ de SAINT-MALO en date du 14/06/2021 le Directeur régional des finances publiques de l' Ille-et-Vilaine, Pôle GPP, Ave Janvier BP 72102 35021 Rennes cedex 9, a été nommé curateur de la succession vacante de **Mme OLLIVIER Madeleine,** née le 21/08/1941, décédée le 27/09/2018 à DOL-DE-BRETAGNE (35). Réf. 0358072946. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

21101163

SUCCESSION

Par décision du TJ de SAINT-MALO en date du 14/06/2021 le Directeur régional des finances publiques de l' Ille-et-Vilaine, Pôle GPP, Ave Janvier BP 72102 35021 Rennes cedex 9, a été nommé curateur de la succession vacante de **Mme GAUTIER Florence**, née le 15/12/1971, décédée le 26/08/2017 à SAINT-MALO (35). Réf. 0358072941. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

21101162

2SM PILOTAGE SARL au capital de 2 000 € Siège social : 2 Rue Abbé Huchet 35400 SAINT-MALO RCS SAINT-MALO 827 753 609. Par décision de l'associé Unique du 22/06/2021, il a été décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société malgré les pertes constatées, en application de l'art. L223-42 du Code de commerce Modification au RCS de SAINT-MALO.

217J04499

SUCCESSION

Par décision du TJ de RENNES en date du 18/05/2021 le Directeur régional des finances publiques de l'Ille-et-Vilaine, Pôle GPP, Ave Janvier BP 72102 35021 Rennes cedex 9, a été nommé curateur de la succession vacante de **Mme BONNEFOY Odette**, née le 11/02/1923, décédée le 11/09/2020 à PACE (35). Réf. 0358072958. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

21101160

SUCCESSION

Par décision du TJ de RENNES en date du 18/05/2021 le Directeur régional des finances publiques de l'Ille-et-Vilaine, Pôle GPP, Ave Janvier BP 72102 35021 Rennes cedex 9, a été nommé curateur de la succession vacante de **M. BREGERE Serge**, né le 18/12/1967, décédé le 02/02/2015 à MAXENT (35). Réf. 0358072974. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

21101159

NAYA INVEST

Société à responsabilité limitée
Au capital de 5.000 euros
Siège social : 41, Trébeslin
35190 SAINT DOMINEUC
854 008 240 RCS SAINT-MALO

Le 22 avril 2021, l'assemblée générale des associés, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L. 223-42 du Code de Commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société. RCS SAINT-MALO. Pour avis.

217J04406

VOS ANNONCES PAR MAIL
annoncelegale@7jours.fr
7JOURS

LERAY DAVID Société à responsabilité limitée Au capital de 5.000 euros Siège social : Le Bas Chemin 35270 CUGUEN 842 876 575 RCS SAINT-MALO. Le 01/10/20, l'associé unique, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L. 223-42 du Code de Commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société. RCS SAINT-MALO. Pour avis.

217J04530

SUCCESSION

Par décision du TJ de RENNES en date du 20/04/2021 le Directeur régional des finances publiques de l' Ille-et-Vilaine, Pôle GPP, Ave Janvier BP 72102 35021 Rennes cedex 9, a été nommé curateur de la succession vacante de **Mme GALLAND Marie**, née le 11/11/1949, décédée le 16/08/2020 à VERN SUR SEICHE (35). Réf. 0358072298. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

21101156

SUCCESSION

Le Directeur régional des finances publiques de l' Ille-et-Vilaine, Pôle GPP, Ave Janvier BP 72102 35021 Rennes cedex 9, curateur de la succession de **M. PARENTHOEN Raymond,** né le 18/11/1953, décédé le 22/08/2017 à Rennes (35) a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0358029831/CL.

21101147

SUCCESSION

Le Directeur régional des finances publiques de l' Ille-et-Vilaine, Pôle GPP, Ave Janvier BP 72102 35021 Rennes cedex 9, curateur de la succession de **M. ROUSSEL Claude,** né le 28/06/1938 décédé le 07/05/2007 à RETIERS (35) a établi le projet de règlement du passif. Réf. 0358070076/BS.

21101157

SUCCESSION

Le Directeur régional des finances publiques de l' Ille-et-Vilaine, Pôle GPP, Ave Janvier BP 72102 35021 Rennes cedex 9, curateur de la succession de **Mme CAHU Louise,** née le 27/02/1925, décédée le 27/04/2018 à Louvigné du Désert (35) a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0358039923/CL.

21101148

Erratum à l'annonce parue dans le présent journal du 05/06/2021 concernant la société **ACEYK**, il convient de rectifier comme suit : Gérance : Mr Amaury Hue, 13, rue des Bleuets, 35450 VAL D'IZE. Le reste l'annonce demeure sans changement.

217J04375

GARDIN REGIS Société à responsabilité limitée Au capital de 5.000 euros Siège social : Champie 35250 SAINT-SULPICE-LA-FORET 540 017 662 RCS RENNES. Le 17/05/21, l'associé unique, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L. 223-42 du Code de Commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société. RCS RENNES. Pour avis.

217J04529

SAX 5

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : Zone d'Activité de la Rigourdière - Centre Commercial CARREFOUR CESSON
35510 CESSON SEVIGNE
877 565 143 RCS RENNES

Aux termes d'une décision en date du 30 avril 2021, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis
La Gérance

217J04392

SUCCESSION

Par décision du TJ de RENNES en date du 18/05/2021 le Directeur régional des finances publiques de l' Ille-et-Vilaine, Pôle GPP, Ave Janvier BP 72102 35021 Rennes cedex 9, a été nommé curateur de la succession vacante de **M. DELEURME François**, né le 09/10/1948, décédé le 22/09/2020 à RENNES (35). Réf. 0358072957. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

21101161

MARYANN

Société à responsabilité limitée
Au capital social de 152.500 euros
Siège social : 25, avenue des Cytises
35270 Combourg
410 279 897 RCS ST MALO

Selon acte-sous seing privé en date du 4 juin 2021, les associés statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42, al.1 du Code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la Société.
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de Saint-Malo.
Pour avis,

217J04423

JS TRAVAUX PUBLICS

Société à responsabilité limitée
Au capital de 10.000 euros
Siège social : 5 rue du Docteur Ricoux
35680 DOMALAIN
849 902 580 RCS RENNES

Par décision du 10/05/2021, l'associé unique a décidé de ne pas dissoudre la société dans le cadre des dispositions de l'article L. 223-42 du Code de Commerce. RCS RENNES. Pour avis. La Gérance.

217J04487

CESSIONS DE FONDS DE COMMERCE

VENTES DE FONDS DE COMMERCE

Résumé hebdomadaire des publicités de cession de fonds de commerce en Ille-et-Vilaine. Les informations qui suivent sont diffusées uniquement à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité du journal.

18-06-2021 - Vendeur : LURON Hubert - Acheteur : AUX HALLES DE PARIS
Activité : Vente de primeurs en ambulant. Prix : 120 000 €. Adresse : 9 Placette Jean Sébastien Bach 35135 CHANTEPIE. Oppositions : CARCREFF 19 A Rue de Chatillon Cs 26535 35065 RENNES Cedex

12-06-2021 - Vendeur : JEAN LEROY SA
Acheteur : SARL GUYOT PINAULT MATERIEL AGRICOLE
Activité : Generale agricole. Prix : 120 000 €. Adresse : VAL-COUESNON (35460), La croix breton, SAINT OUEN LA ROUERIE. Oppositions : En l'étude de Me Yves BLOUET, notaire à FOUGERES (35300) 3 Bvd Jean Jaurès et en l'Etude de Me Nicolas SCHELTON, Notaire à AVRANCHES (50300) 7 rue Belle Etoile, où domicile a été élu à cet effet.

11-06-2021 - Vendeur : VENTROUX Raymond Eugène et VENTROUX Ghislaine Estelle Chantal née MARTEL - Acheteur : GERARD Sonia Simone Colette
Activité : Alimentation générale, quincaillerie, bazar, boissons. Prix : 31 000 €. Adresse : TRESBOEUF (35320) 8 Place de l'Eglise. Oppositions : SELARL NOTA BENE, titulaire d'un Office Notarial à BAIN DE BRETAGNE (35470) 3 rue de Rennes.

BDS

SPORTS BAR • RESTAURANT • CAFÉ

ZAC du Val d'Orson, 9 rue Charles Vanel **VERN-SUR-SEICHE**

CRÉABOIS
les agenceurs menuisiers

Z.A. de la Roche
35160 MONTERFIL
Tél. 02 99 07 98 60
Fax 02 99 07 42 75
contact@creabois.net
www.creabois.net

CréaZ'IN
CUISINES PROFESSIONNELLES
CRÉATION INSTALLATION MAINTENANCE S.A.V 7/7
CUISSON FROID LAVERIE BUANDERIE
SARL CREAZ'IN - Village des Artisans - Boulevard de l'Odet - 35740 PACÉ
02 30 30 02 60 - contact@creazin.fr - www.creazin.fr

Garel
Conseil & Peinture
www.garel-peinture.fr

Vous avez un projet de peinture, papier peint, staff, moquette, sol, ravalement façades, isolation thermique...

Rencontrons-nous !

Tél Rennes : 02 99 65 21 70
Tél Guer : 02 97 22 12 18
10 rue du Pré du Bois - 35000 RENNES

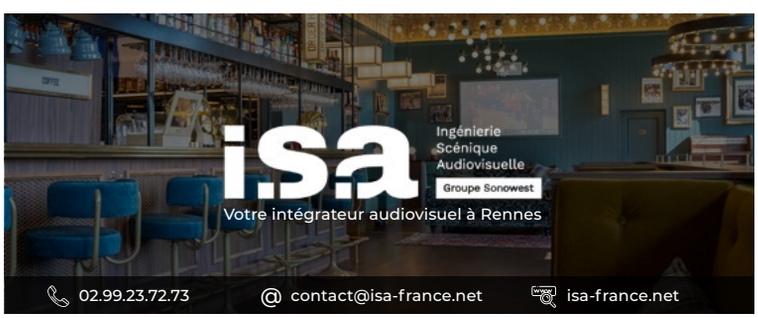

DAVID CARREE
PLOMBERIE / ELECTRICITE / CHAUFFAGE

PLOMBERIE / ELECTRICITE
CHAUFFAGE / SALLE DE BAIN
Pour les professionnels
& les particuliers

CONTACTEZ-NOUS : 02 99 64 79 72
+ D'INFOS : www.davidcarree.fr

EPSI
ENTRETIEN ET POSE
SÉCURITÉ INCENDIE

ASSERVISSEMENT
DES SYSTEMES
DE DESENFUMAGE NATUREL
Mécanique, Pneumatique, Electrique
Neuf et Rénovation, Châssis, trappe, Audit

35360 BOISGERVILLY
02 99 61 75 42
epsi35@orange.fr
www.espi-desenfumage.fr

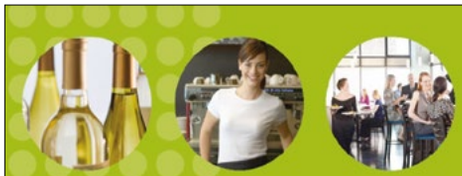

BIÈRES
VINS et CHAMPAGNES
SPIRITUEUX
EAUX MINÉRALES
BOISSONS SANS ALCOOL
CAFÉS

ZA de la Giraudière
35530 NOYAL-SUR-VILAINE
Tél. 02 99 35 50 00 - Fax 02 99 31 01 42

FRANCE BOISSONS
servir, animer, réussir

NORSUD
Enseignes lumineuses & signalétiques

201, boulevard de Laval
BP 60332
35503 Vitré Cedex
www.norsud35.fr
Tél. 02 99 75 17 17
Email : contact@norsud35.fr

BDS
SPORTS BAR • RESTAURANT • CAFÉ

ZAC du Val d'Orson,
9 rue Charles Vanel
VERN-SUR-SEICHE

www.bds-restaurant.com
7J/7. 10H-22H30. Sans réservation
Sports Bar, Restaurant et Café pour tous

Axima Réfrigération France
Climatisation - Froid
Conception, Réalisation & Maintenance
Bureaux, commerces, restaurants, ...
Contact : Eric LEPAGE
Tél. 02 99 33 09 22
eric.lepage@engie.com

Dolce
Carrelage
Carrelage Faïence · Rénovation Chape · Conseils Qualité · Mosaïque Pierres
Village des Artisans 2
ZAC Les Touches
Boulevard de l'Odet
35740 PACE
contact@dolcecarrelage.fr
✆ 02 99 65 36 44
Port. 06 62 96 38 83

MIOSSEC
ARTISAN PLATRIER PLAQUISTE STAFFEUR
RGE QUALIBAT
eurl.miossec@gmail.com
06 74 97 42 18
https://m.facebook.com/Eurl-Miossec-785386338272134/

CM PACK
PANNEAUX INDUSTRIELS
FRIGORIFIQUES ISOLANTS
POUR LOCAUX
AGROALIMENTAIRES
et COMMERCIAUX
Z.A. Vern Val d'Orson - **VERN-SUR-SEICHE** (35770)
Tél. 02 23 27 04 88 **Fax 02 23 27 04 67**
E.mail : cm.pack@wanadoo.fr / Site Internet : www.cm-pack.fr

aér'eau | control BRETAGNE
Création et installation
de système d'extraction de cuisine
Ventilation tertiaire
Maintenance & dégraissage
2 rue du pont Mahaud - 35131 PONT-PÉAN
02 23 27 52 12 - www.aereau-control.com

BDS

SPORTS BAR • RESTAURANT • CAFÉ

ZAC du Val d'Orson, 9 rue Charles Vanel

VERN-SUR-SEICHE

www.bds-restaurant.com

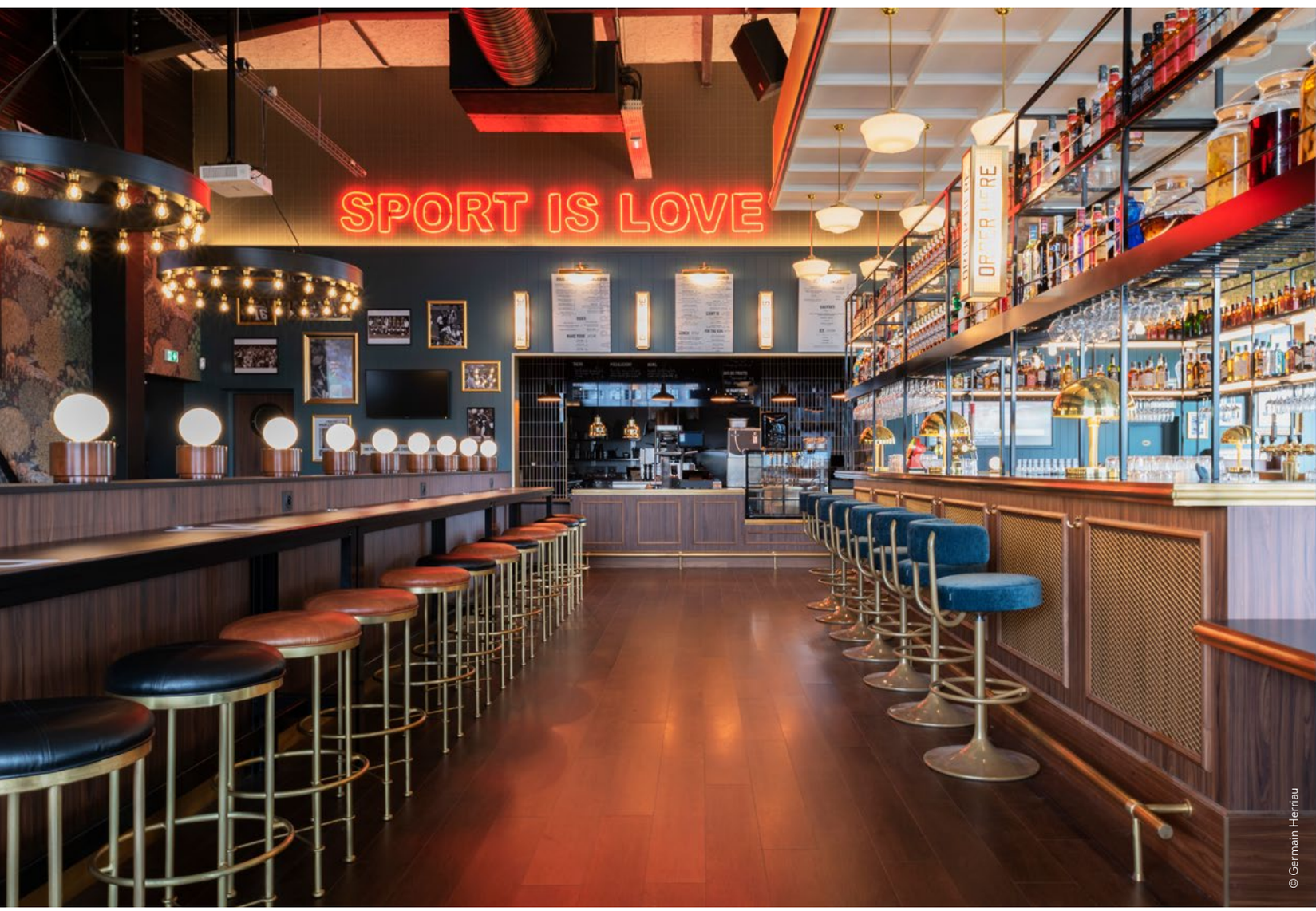

© Germain Herriau

ARCHITECTURE | ARCHITECTURE D'INTÉRIEUR | DESIGN GLOBAL

12-14 rue Claude Bernard 35000 Rennes
02 90 01 40 33
wunder.architectes@gmail.com

NOUS SUIVRE !

wunder
architectes